

SAINT-ISIDORE
DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

Jules Romme o. prém.

1983

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre premier :	
Les origines de Saint-Isidore	9
Chapitre II :	
La naissance d'une paroisse : 1830-1840	23
Chapitre III :	
La province du Canada : 1841-1854	49
Chapitre IV :	
De nouvelles avenues : 1855-1873	77
Chapitre V :	
Un nouveau commencement : 1873-1900	93
Chapitre VI :	
Un nouveau commencement : 1900-1930	121
Chapitre VII :	
Temps de crise, temps de guerre : 1930-1950	153
Chapitre VIII :	
Saint-Isidore aujourd'hui : 1950-1983	177

CHAPITRE PREMIER

**LES ORIGINES DE
SAINT-ISIDORE**

Les seigneuries

Cette étendue de terrain qui forme la paroisse de Saint-Isidore dans sa plus grande totalité provient de la Seigneurie de Châteauguay et de la paroisse de Saint-Joachim. La pointe nord-est est partie dans la Seigneurie du Sault, partie dans la Seigneurie de Lasalle.

Le 29 mai 1680, les révérends pères Jésuites obtiennent la concession de la Seigneurie du Sault-Saint-Louis. La Seigneurie de Lasalle fut concédée le 20 avril 1750 à Jean-Baptiste, écuyer, sieur de Senneville.

La Seigneurie de Châteauguay

Le 29 septembre 1675, le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, cède à Charles Le Moyne, baron de Longueuil et sieur de Châteauguay « deux lieues de terre de front et de profondeur trois lieues » assises dans le lac Saint-Louis du côté sud, en terre, fief, seigneurie et justice. Charles Le Moyne, soldat, interprète, négociant, fils de Pierre Le Moyne, aubergiste, et de Judith du Chesne, né à Dieppe (Normandie) le 2 août 1626, arrive au Canada en 1641, décède à Montréal en février 1684. Il avait épousé à Ville-Marie en mai 1654, Cathérine Primot. Il eut deux filles et douze fils, presque tous célèbres. Il était le plus riche citoyen de Montréal de son temps.

Zacharie Robutel de la Noue, lieutenant réformé et en pied, né à Montréal le 4 juin 1665, avait épousé en 1689 Cathérine

Le Moyne. Le 6 août 1706, il achète, des enfants et héritiers de Charles Le Moyne, la Seigneurie de Châteauguay. À sa mort à Green Bay en 1733, son fils Joachim Robutel de la Noue hérite de la seigneurie. Il retourne en France après la Conquête. Le 25 août 1764, il vend sa seigneurie à sa sœur, demoiselle Marie-Anne Robutel de la Noue, veuve de Constant Le Marchand de Lignery.

Le 8 juin 1765, mère d'Youville achète la seigneurie de Marie-Anne de la Noue, l'une de ses pensionnaires. Le 18 mai 1765, le feu anéantit, en l'espace de quelques heures, l'Hôpital Général de Montréal. Mère d'Youville est cousue de dettes, mais elle n'a pas d'autre choix que de rebâtir. Sept mois après l'incendie, les pauvres peuvent regagner leur logis. Elle vend une terre de Chambly qui donne un rendement médiocre et achète la Seigneurie de Châteauguay. La plus grande partie est encore en friche, mais c'est de la bonne terre. Elle fait construire un nouveau moulin banal et une boulangerie, fait défricher et ensemençer plusieurs arpents de terre et y plante un verger, surveillant elle-même les travaux, malgré la fatigue des voyages en charrette et en canot entre Montréal et Châteauguay. Dame Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve de François-Madeleine d'Youville est décédée à la suite d'une attaque de paralysie, le 23 décembre 1771. C'est vers ce temps que la Côte Saint-Régis va s'ouvrir à la culture.

Aperçu général du sol

La paroisse de Saint-Isidore occupe à peu près le centre du triangle d'or, la plaine des « basses terres » du Saint-Laurent, plaine de terres franches, qui occupe une étendue triangulaire comprise entre Québec, Ottawa et le pied des Adirondacs. Le sol de Saint-Isidore ne diffère pas sensiblement du sol qui caractérise toute cette immense région agricole, la plus fertile de la province de Québec. C'est un sol de transport, c'est-à-dire que tous ses éléments y ont été charriés par des agents mécaniques : les eaux et les glaciers. La couche arable est surtout faite d'une variété d'argile dite à léda, mélangée à un peu de grès et de sable, alluvions déposées par les eaux de la grande mer Champlain, extension de l'Atlantique, mer qui recouvrait à une époque

lointaine toute la partie des basses terres du Saint-Laurent. Les coteaux sablo-argileux qui traversent Saint-Isidore peuvent être considérés comme les berges des lagunes qui s'y sont constituées au moment où les eaux de la mer Champlain ont commencé à se retirer. Sur ces berges se sont déposés, à cause de leur poids plus lourd, les sables et les graviers, alors que l'argile, plus légère, pouvant se maintenir plus longtemps en suspension dans l'eau, s'est déposée dans les bas-fonds.

Les couches sous-jacentes du sol sont faites d'une variété d'argile dite argile à briques et de débris de roches transportés par les grands glaciers de l'époque qui a précédé celle de la mer Champlain. Ces glaciers, partis du Labrador, ont traversé tout le continent américain en nivelant ici des montagnes et là creusant des vallées. À certains endroits les dépôts glaciaires et les dépôts marins s'entremêlent selon l'épaisseur de la couche de ces derniers. Les énormes pierres qu'on voit encore çà et là sont des blocs erratiques, vestiges millénaires de l'époque de la glaciation.

Ces dépôts glaciaires et dépôts marins reposent dans la région de Saint-Isidore sur des assises de pierre calcaire ou de pierre à chaux du type « Chazy ». Il se manifeste un affleurement de calcaire Chazy typique « en bas », où la compagnie Sintra exploite une carrière. La famille Gibault y exploita elle aussi pendant de nombreuses années et jusque vers 1904 une carrière. La pierre calcaire semi-cristalline qu'on y retirait alors, était utilisée suivant les circonstances soit comme pierre à chaux ou à mortier, soit comme pierre de taille. L'église de Saint-Isidore est faite de la pierre extraite de la carrière Gibault. La préparation de la chaux, par combustion du calcaire, se faisait à l'aide d'un four très primitif, fait de pierres des champs et de terre glaise.

Dans le haut de la paroisse de Saint-Isidore, une dépression du sous-sol de consistance argileuse et imperméable, y a favorisé pendant des siècles le séjournerement des eaux et le développement d'une végétation hydrophile, dont les débris, par décomposition à l'abri de l'air, ont engendré une tourbière. Cette tourbière, exploitée par des méthodes très simples, a fourni pendant de longues années une partie du combustible à plus d'un habitant de Saint-Isidore. Sur cette tourbière poussaient des bouleaux et des épinettes, d'où le joli nom des « Épinettières » pour désigner cet endroit. Dans les abattis croissaient des plantes à petits fruits

de toutes espèces. Aussi se rendait-on aux Épinettières non seulement pour aller tailler de la tourbe, la mettre en moyettes pour séchage et la récolter, mais aussi, pour aller y manger des airelles et y cueillir des framboises.

Le sol de Saint-Isidore, fait de dépôts marins et glaciaires, est argilo-sableux dans la plaine. Bien pourvues de matières végétales et bien égouttées, ces terres sont d'une très grande fertilité. Elles conviennent surtout à la grande culture, c'est-à-dire à la production du foin, du grain et du maïs. Le sol des coteaux est plutôt sablo-argilo-graveleux. Enrichi de matières organiques, ce sol convient à tout genre de cultures, tout particulièrement à celle des petits fruits et des légumes. Sur les terres humifères de la région des Épinettières, la culture des légumes, en particulier de la salade et du céleri y réussit très bien.

La tenure seigneuriale

Les obligations imposées par les seigneuses sur les censitaires étaient déterminées par la coutume de Paris. La première obligation imposée sur les « habitants » était la paie annuelle des cens et rentes. Le cens était fixé à un sol tournois par arpent de surface et était versé en reconnaissance de l'autorité seigneuriale. Les rentes étaient d'une pinte de blé par arpent en surface et d'un sol tournois par arpent de front.

Les redevances annuelles du censitaire étaient payables le 11 novembre de chaque année au manoir des sœurs grises. De fait, il y avait de nombreux retards. La religieuse qui devait collecter les redevances, n'avait pas toujours la vie facile. Ainsi nous pouvons lire dans les livres terriers : « Voir lequel Jean-Baptiste Gervais m'a donné le 24 février 1834, 4#12s »... « Pour François Phénix dit Dauphinois : s'il ne trouve pas le susdit compte juste, je ne puis le faire plus juste, à moins qu'il me donne de bonnes preuves contraires »... « Reçu de Pierre Poupard : Il assure avoir toujours payé son bled régulièrement depuis 1840 et de m'avoir donné des billets de bled avec les 14 piastres entrées au folio 118. Les billets étaient dû 1843 et 1844 et je ne les trouve pas entrés dans les listes. Mais comme ils auraient pu être oubliés et que j'ai une petite connaissance d'avoir ôté de mon porte feuilles des billets de bled dont je ne me rappelle plus les noms — Lorsque

j'ai reçu ces 14 piastres, je n'avais pas les cahiers et je les ai entré à son compte qu'aujourd'hui 20 mars 1849. — N'ayant pas vu Poupard depuis ce temps-là — pour plus grande sureté, je l'acquitte en bled en mettant à son avoir 4 minots, 14 pots à 6# : 28#4s. Dieu soit loué. »

La deuxième obligation était le paiement des lods et ventes, payables en argent au manoir seigneurial en dedans les quarante jours à chaque mutation de propriété, soit par vente, échange, donation ou héritage. Les donations par rente viagère étaient calculées sur dix ans. Le droit de lods et ventes obligeait le vendeur à remettre au seigneur le douzième du prix de vente. Il était de tous le plus onéreux, car il s'ajoutait à la valeur accrue ; le douzième n'était pas seulement payé sur la terre concédée, mais sur les améliorations de tout genre. Seulement les meubles, les animaux et les outils n'étaient pas imposés. Le nouveau propriétaire restait redevable de toutes les dettes de l'ancien propriétaire. Ainsi, le 26 mars 1842, François Ménard paie une vache évaluée à 120# comme lods et ventes de la terre qu'il a acquise le 1^{er} avril 1828 d'Étienne Racine.

Les banalités

Le seigneur avait des droits banaux, ou banalités. C'étaient des services publics ou semi-publics que le seigneur contrôlait exclusivement à l'intérieur de sa seigneurie. Au Canada on n'a connu que le moulin banal, obligeant les censitaires à aller faire moudre leur blé à l'établissement du seigneur. Un arrêt du Conseil supérieur de Québec du 20 juin 1664 fixa au quatorzième minot le prix de la mouture.

Pour la Seigneurie de Châteauguay, le moulin banal fut construit sur l'île Saint-Bernard. C'est le plus petit moulin à vent de ceux qui existent encore aujourd'hui. Le moulin à vent coûtait moins cher à construire que le moulin à eau ; de plus, il offrait l'avantage de pouvoir fonctionner durant l'hiver. Pour le Sault, c'était un moulin à eau, qui se trouvait à l'endroit où nous voyons aujourd'hui l'écluse de côte Sainte-Catherine. Pour Lasalle, le moulin était sur la rivière La Tortue, non loin de l'église Baptiste.

Pour faire moudre son grain, l'habitant avait bien des difficultés à surmonter. Le moulin était éloigné de sa demeure et il fallait construire et entretenir en corvée le chemin seigneurial. De grand matin, des poches remplies de grains étaient empilées sur le dos du cheval et un gamin était hissé par-dessus le tout. Par beau temps, sur un bon cheval, c'était une sortie agréable. Mais quand il faisait froid, quand il pleuvait, c'était moins drôle. Quand le cheval n'était pas docile, il fallait faire attention que les sacs ne glissent ou que l'on ne frôle de trop près les arbres et les clôtures, de peur que les sacs ne tombent par terre. Il y avait de nombreux trous dans le chemin et le cheval pouvait trébucher. Alors l'enfant tombait la tête la première dans la boue avec les sacs pleins de grains ou de farine. Ce n'était pas facile de rembarquer la charge et le jeune devait finir le voyage à pied en conduisant le cheval par le licou.

Arrivés au moulin, il fallait attendre son tour pour quelques heures ou même retourner à la maison et revenir le lendemain. Le pire était quand on devait retourner à la maison à la nuit tombante. Le chemin mal tracé était difficile à voir, des bruits suspects s'entendaient au loin. Ce n'était pas étonnant que, l'imagination aidant, on avait beaucoup d'histoires mystérieuses à se raconter durant les longues veillées de l'hiver.

Les corvées

Chaque censitaire devait fournir chaque année six jours de travail pour la construction et l'entretien des ponts, des routes et des utilités publiques.

La côte Saint-Régis

La rivière du Portage, dans la Seigneurie du Sault-Saint-Louis, se divise en deux branches : la rivière Saint-Pierre et la rivière Saint-Régis. Les Jésuites, seigneurs du Sault, nommèrent la branche ouest en honneur d'un saint de leur ordre : saint Jean-François Régis. La première terre sur la côte Saint-Régis fut concédée le 24 janvier 1726 à Pierre Gagnier. Dès lors, des terres furent concédées des deux côtés de la rivière. La côte Saint-Régis

est un rang double, pris dans les meilleures terres de la seigneurie de Châteauguay et du Sault. Le sol très riche en principes nutritifs (parce que neuf) et bien pourvu de matières organiques (humus), ne demandait qu'à être défriché. Bientôt, on franchissait les limites de Châteauguay.

Les habitants de la Seigneurie de Châteauguay appartenait à la paroisse de Saint-Joachim. Quand le rang Saint-Régis commençait à s'établir au-delà des limites de la paroisse de Saint-Constant, « les habitans possédans des terres dans le haut de la côte Saint-Régis, seigneurie de Châteauguay », s'adressèrent à Mgr Pierre Deneault, évêque de Québec et curé de Longueuil, le 7 novembre 1797, pour lui demander de pouvoir appartenir à la paroisse de Saint-Constant pour les raisons suivantes :

« Et ont l'honneur de représenter très respectueusement à Votre Grandeur que la difficulté des chemins dans un bois de cent arpens, presque impraticable une grande partie de l'année ; n'espérans voir lesdits chemins de longtemps améliorés, serait très dommageable tant pour les soussignés allans à ladite paroisse de Châteauguay et ne pouvans y envoyer leurs familles ; que pour avoir le secours du Curé du lieu à qui il est aussi impossible de venir sans danger une grande partie de l'année ; qu'en outre la distance qu'ils sont de la rivière dudit lieu est cause que souvent ils se voient rendus tard pour les offices des dimanches et festes, et auraient-ils perdu les services divins pour n'avoir pu traverser du côté de l'église à défaut de canots. »

Pour 1794, nous connaissons ces familles habitant le territoire de Saint-Isidore.

François Arel	Gabriel Currau
Amable Barette	Lorain Deniger
Charles Beaudin	Jacques Desautels
François Bourassa	Nicolas Dumais
Le vieux Bourdeau	Rigobert Dupuis
Dominique Bourdeau	Xavier Dupuis
Joseph Bourdeau	Antoine Émond
Pierre Bourdeau	Paul Gagnier
Joseph Bro	Pierre Gervais
Pierre Bro	Fr. ; Et. ; René Gervais
Joseph Côté	J. Proulx

André Hébert	Alexis Patenaude
Pierre Hébert	J. Pinsonneault
Ant Joachin	Payant dit St-Onge
Neicol Labonté	André Perras
Pierre Lagacé	Poupart
F. Langlois	André Poissant
Fr. Laplante	P. Potvin
Eustache Leclerc	F. Primeau
Ignace Lécuyer	P. Primeau
P. Lefebvre	Antoine Riendeau
Louis (Le)mire	J.B. Rhéaume
P. Lemieux	Augustin Robidoux
Ant. Livernois	Augustin Robidoux Fils
Jérôme Longtin	L. Robidoux
Charles Longtin	Pierre Robidoux
Le chevalier de Lorimier	Toussaint Robidoux
Toussaint Martin	Pascal Ste-Marie
Augustin Mire	Benjamin Surprenant
Jean Migeon	Amable Trudeau
Jean Monette	Pierre Voure
J. Pagé	Eustache Yelle

Les défricheurs

Les premiers colons de Saint-Isidore sont venus surtout de La Prairie, de Saint-Constant et de Longueuil, et cela, à la fin du 18^e siècle. Saint-Isidore était alors entièrement boisé d'arbres très forts où figuraient tout particulièrement l'érable, la plaine, la pruche, le chêne, le tilleul et dans certains endroits, le cèdre, le pin et l'épinette. Ils ont abattu des arbres, se sont construits des habitations solides, faites de pièces de bois puissantes tirées des troncs d'arbres, habitations dont on peut retrouver encore ici et là de rares mais très éloquents vestiges. Après avoir vaincu la forêt, nos pionniers se sont attaqués avec ardeur au sol, l'objet de leur migration. Leurs instruments aratoires étaient si primitifs que l'usage nous en semblerait vain aujourd'hui. Pour labourer le sol, ils se servaient de la charrue à versoir en bois avec coutre et soc d'acier forgés à la main. Pour préparer le sol à recevoir la

semence, ils ont employé la herse à dents de bois, dents de bois dur, mais qui se brisaient souvent sous la résistance du sol, dents que l'on remplaçait sur-le-champ même en puisant à la réserve que le défricheur savait, l'hiver venu, patiemment refaire.

L'égouttement du sol, ils l'ont réalisé en creusant les coulées ou cours d'eau naturels, des fossés de ligne et des rigoles. Les durs travaux des champs se faisaient surtout avec les bœufs ; ils produisaient alors peu de chevaux. Leur système d'agriculture quasi essentiellement domestique consistait surtout dans des productions végétales : foin de mil, pommes de terre et grains de ferme, tels : blé, avoine, orge, sarrasin, fèves et pois. Ils ne paraissent pas avoir produit beaucoup de bétail.

Les voies de communications entre Saint-Isidore, Saint-Constant et Laprairie étaient rudimentaires vers 1820 ; on n'atteignait pas Montréal facilement. Aussi, les colons n'avaient-ils que fort peu de produits à vendre. Le commerce consistait surtout en des échanges de produits agricoles contre des articles d'épicerie et de mercerie : cotonnades, flanellettes et parfois de fines étoffes pour dames. Quand, très rarement on touchait de l'argent, il était conservé dans un bas de laine, sous la paillasse de la chambre à coucher ou dans la grande armoire. Parfois, on consentait des prêts d'argent. Le père alors prêtait à son voisin, sans, dit-on, exiger de lui d'autres garanties que celle de n'en point parler à sa femme.

Première organisation civile

Le premier parlement canadien se réunit le 17 décembre 1792. À la première session, sept lois furent votées, dont l'une concernant les chemins publics. En 1793, le parlement amenda la loi dite « des chemins et ponts ». Tout homme de 18 à 60 ans pouvait être appelé à fournir chaque année six jours de travail ou à contribuer de ses deniers à l'ouverture et à l'entretien des routes et des cours d'eau. Dans les divers districts des paroisses, des inspecteurs de clôtures et de fossés furent nommés.

De nombreux documents sont conservés aux archives de la municipalité de Saint-Isidore concernant le creusage des cours d'eau et la construction de ponts. Le plus ancien document date du 5 novembre 1814. Michel Patenaude et François Phénix, tous

deux laboureurs de la côte Saint-Régis, avaient été nommés experts « pour visiter les terres des parties pour constater le cours d'eau le plus recommandable pour les égoutter, lesquels appelleront à leur visite tous les intéressés au dit cours d'eau ». Il s'agit de creuser « une coulée ou cours d'eau naturelle » qui se déverse à la tête de la rivière Saint-Régis.

En 1827, Gabriel Larichelière et Jacques Pépin dit Lachance sont inspecteurs des clôtures et fossés. En 1829, Joseph Lécuyer et Louis Barette dit Courville ; en 1831, J. Bte Boudrias et J. Bte Côté, inspecteurs des clôtures et fossés, dûment nommés et assermentés. Cette fonction existe encore aujourd'hui sous l'appellation d'inspecteur municipal.

L'administration civile du début du 19^e siècle relevait surtout du capitaine de milice ou capitaine de la côte. La fonction du capitaine de milice consistait à exercer pour le service des armes tous les hommes de la côte. En fait, la réalité de ses pouvoirs dépassait sensiblement le cercle de ses attributions militaires. Chargé d'exécuter les ordres du gouverneur, le capitaine de milice, dans chaque paroisse ou côte, tenait en vérité la place d'agent du gouverneur. Il commandait les miliciens ; il dressait les rôles ou recensements annuels ; il était le chef des pompiers volontaires. En 1830, nous trouvons Gabriel Larichelière comme capitaine de milice pour la côte Saint-Régis.

La monnaie

L'argent monnayé était rare et valait son pesant d'or ou d'argent. C'était le temps où l'on cachait l'argent dans les murs, dans les caves ou dans les champs. Sous le régime français, douze deniers faisaient un sol, vingt sous une livre ancien cours. Pour parer à la rareté de l'argent, le gouvernement de la Nouvelle-France avait recours à la monnaie de cartes. Diverses monnaies étaient en circulation, la portugaise, l'espagnole, la hollandaise. Après la Conquête, la livre sterling devenait la monnaie officielle. La livre sterling contenait 20 shillings et le shilling 12 pence. La livre sterling valait 24 livres ancien cours ou 4 dollars. Le penny faisait deux sous. Dix pence faisaient un franc ou une livre ancien cours. Six livres ancien cours étaient un dollar. Trente sous égalaient 25 cents. Il ne devait pas être facile

pour nos ancêtres de s'y retrouver. Pour mieux s'y trouver, je convertirai toutes les sommes en dollars.

La « Canada Bank », de Montréal, était la première banque au Canada à émettre des billets de banque. Le 10 août 1792, elle émit des billets dont la valeur variait de 5 shillings à 5 livres sterling. À partir du 1^{er} août 1818, elle émettait des billets en dollars. La banque de Montréal, fondée en 1817, émettait des billets en dollars à partir du 1^{er} mars 1819 et imprimait sa propre monnaie jusqu'en 1942.

Dans les années 1830, de nombreuses banques imprimaient de l'argent. La banque de la Cité de Montréal à partir du 1^{er} octobre 1833. La banque du Peuple de Montréal et la banque de Commerce de Montréal en 1835. De nombreuses banques à partir de 1837. La banque Molson, qui émettait ses propres billets de banque jusqu'en 1925. Les banques de Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe, de Boucherville, de Phillipsburgh. La banque du notaire Edme Henry, notaire à Laprairie, a émis des billets de $\frac{1}{4}$ \$ ou 30 sous et de $\frac{1}{2}$ \$ ou un écu. En janvier 1950, les banques canadiennes payèrent un peu plus de 13 millions de dollars à la Banque du Canada, qui à partir de ce moment devenait seule responsable du rachat des anciens billets de banque. Mais pour les collectionneurs, ces billets valent plus que leur valeur faciale.

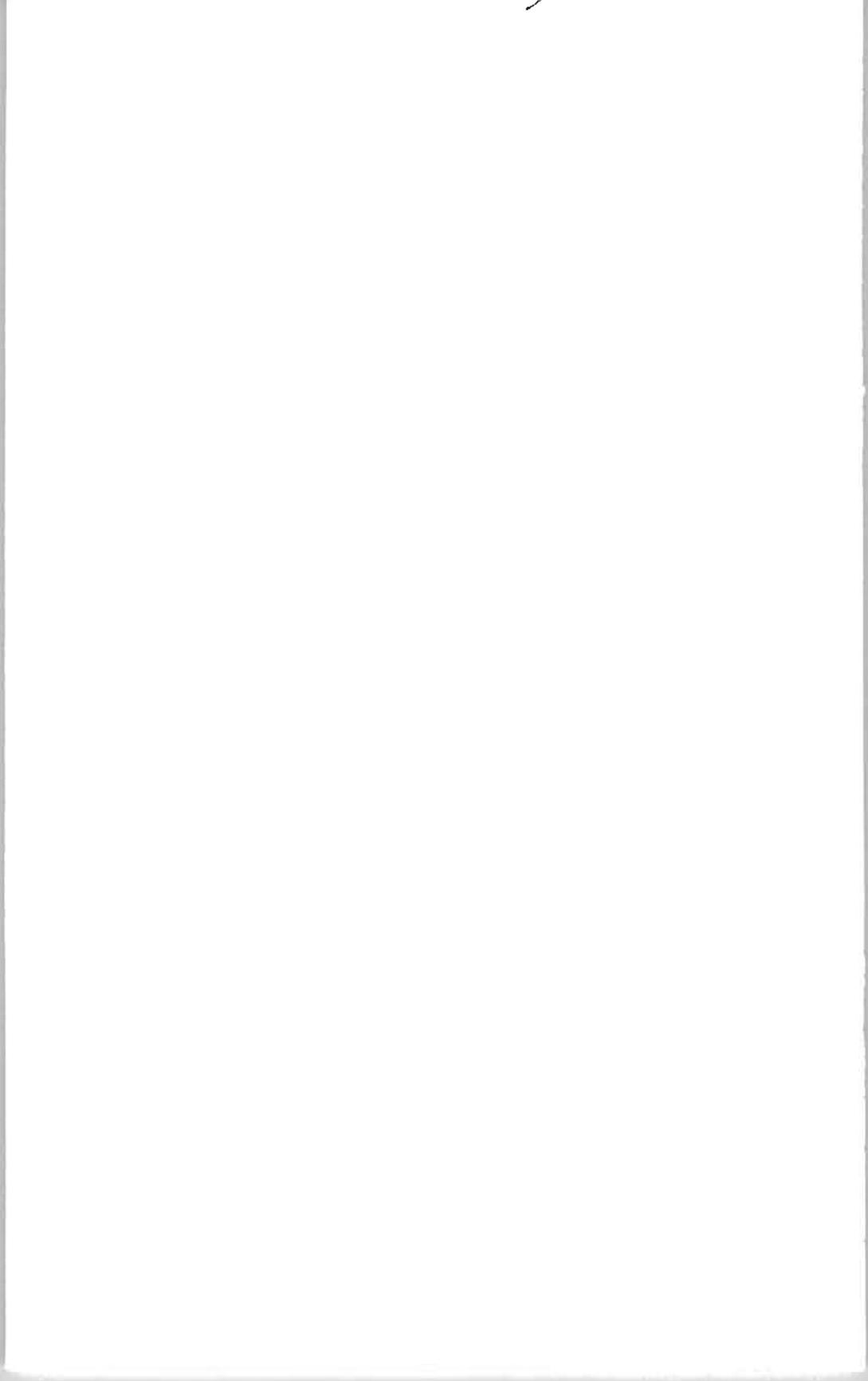
C'est en 1858, que la province du Canada frappait sa propre monnaie. Elle adoptait le système décimal, le dollar contenant cent cents. Les premiers billets de banque de la province du Canada furent imprimés le 1^{er} octobre 1866.

Les livres de comptes de la fabrique, ainsi que les minutes des assemblées de la municipalité nous montrent que la population de Saint-Isidore continuait le calcul en valeur d'argent du régime français. Le 15 octobre 1863, nous lisons dans les livres de la municipalité : « qu'un cinq huitième de sou soit déclaré dans le Louis, sur le rôle d'évaluation des propriétaires fonciers de cette municipalité », et que Cyrille Doyon recevait £ 1.— comme écrivain à faire le rôle d'évaluation. Le 26 octobre 1867, répartition du coût de la reconstruction du pont Toussaint-Hébert, sur une décharge ou cours d'eau longeant le chemin de la Grande Ligne, « un montant total de trente cinq louis, onze chelins et dix deniers cours actuel, égales à cent quarante deux dollars et dix sept centins du nouveau cours actuel du Canada ».

Le 15 septembre 1874, Mgr Édouard Fabre, évêque coadjuteur de Mgr Ignace Bourget ordonne qu'à dater du 1^{er} janvier 1875 les comptes de la fabrique ne pouvaient être tenus que par dollars et centins. Un siècle après la Conquête, et soixante ans après que le dollar était devenu monnaie courante, Saint-Isidore abandonnera la livre ancien cours.

CHAPITRE II

**LA NAISSANCE D'UNE PAROISSE
1830-1840**



Première loi des municipalités

À la session de 1831, le parlement du Bas-Canada vota la loi dite « des municipalités » (abrogée en 1836). La gérance des affaires civiques dans les villes et les campagnes fut confiée à un conseil municipal élu par les propriétaires terriens, le chef étant nommé par le gouvernement. Toute paroisse ou tout canton pouvait devenir municipalité. Nous comprenons qu'il devenait urgent d'ériger la côte Saint-Régis en paroisse, pour maintenir une indépendance qu'on possédait déjà.

En 1828, la milice avait été réorganisée sur une base de comté. Le comté de Laprairie comptait deux bataillons. Le premier bataillon était composé de la milice de Laprairie et de Saint-Constant. Edme Henry, notaire de Laprairie en fut nommé le lieutenant-colonel le 28 mai 1830. Le second bataillon, comprenant la milice de Châteauguay et de Saint-Rémi, était commandé par le lieutenant-colonel P.T. Pinsonneault, nommé le 24 juillet 1830.

Le capitaine de milice commandait les miliciens de sa côte. Il avait droit à tous les honneurs, le premier à signer les actes de la communauté, à l'église le droit au premier banc de gauche, à l'encens et au pain bénit. Gabriel Larichelière occupa le premier banc à gauche jusqu'en 1860. Les autres capitaines de milice furent : capitaine Louis Barette, décédé en 1859 ; capitaine Raphaël Bazinet, décédé en 1855 ; capitaine Jacques Gibeau, décédé en 1863 ; Pierre Demers, décédé en 1844.



MAGASIN DE PIERRE HÉROUX

Pierre Héroux, premier maire

Pierre Héroux, né le 27 septembre 1795 à Yamachiche, marchand, un des notables de la paroisse, fut commissaire d'école à Châteauguay en 1829. Nommé juge de paix en 1831 par le gouverneur en conseil, il était chargé de l'administration civile de la future paroisse Saint-Isidore. Il pouvait homologuer les décisions des inspecteurs des chemins et des ponts, lever une taxe sur les biens-fonds, recevoir les serments et rendre la justice sommaire. En 1834, il était major (maire) ou premier officier municipal, chargé des détails de l'administration. À sa mort en 1844, il était lieutenant-colonel pour le territoire de Châteauguay et de Saint-Rémi.

Le 6 août 1837, il participait à l'assemblée du comté de Laprairie à Saint-Constant, où les chefs des patriotes condamnèrent la politique impériale. Pierre Héroux y porta la parole en sa qualité de maire de Saint-Isidore. Il semble qu'il a su garder le calme dans sa paroisse pendant les troubles de 1837-1838, car parmi les milliers de noms d'insurgés, nous n'avons pu trouver que le nom d'Augustin Gervais, mais celui-ci est dit être de la paroisse de Saint-Constant. À cause de son amitié de longue date avec Joseph-Narcisse Cardinal, notaire à Châteauguay, un des chefs de l'insurrection, Pierre Héroux était obligé de se réfugier aux États-Unis après les événements de novembre 1837. Revenu en juillet 1838, il fut emprisonné à Montréal le 13 novembre jusqu'au 13 décembre.

En 1832, il épousa à Saint-Isidore Marie-Anne Hébert, née en 1809 à Nicolet. Il prit une part active dans tout ce qui entourait la fondation de la paroisse en y apportant son aide et de généreux dons. Avec son épouse, ils étaient les parrains de la première cloche, qui portait le nom de Marie-Anne. Son épouse était marraine au premier baptême administré dans la paroisse.

Ils eurent 5 enfants : Napoléon et Edmond, qui firent leurs études au séminaire de Nicolet ; Olivine et Honorine, qui firent leurs études au couvent de Saint-Vincent-de-Paul ; Marie-Adèle, décédée à l'âge de sept ans. Napoléon devint curé de la Baie-du-Febvre. Honorine épousa en 1865, James Chevalier de Lorimier de Saint-Boniface, Manitoba.

Pierre Héroux est décédé le 14 mars 1844 à l'âge de 48 ans. À la demande de son frère, Moyse Héroux, notaire public résidant en la paroisse de Saint-Philippe, le curé Trudel, le curé Pierre Bédard de Saint-Rémi et tous les marguilliers anciens et nouveaux se réunissaient à la sacristie. La veuve de Pierre Héroux demanda de pouvoir inhumer le corps de son époux sous l'église. Les marguilliers tinrent fermement aux résolutions déjà passées dès l'établissement de leur paroisse de ne point permettre l'inhumation des corps dans l'église.

Le magasin général de Pierre Héroux était situé sur le rang Saint-Régis sud au coin de la montée Riendeau. Ce coin de terre était le plus propice aux communications avec la paroisse de Châteauguay, car le chemin banal débouchait non loin de là. Les Indiens eux-mêmes de la réserve de Kahnawake venaient trafiquer avec les premiers colons à cet endroit. Ce centre des affaires se développa d'une façon particulière au temps de Pierre Héroux. Dame veuve Héroux continua le commerce de son époux. Au recensement de 1852, nous trouvons le nom de trois servantes qui résidaient dans sa maison. Elle avait une terre de 20 arpents. La maison, avec son jardin, faisait environ un arpent, elle avait semé 5 arpents d'avoine, qui avaient rapporté 50 minots; 1 arpent de patates, qui avait rapporté 130 minots. Elle avait trois chevaux, deux vaches et deux cochons, et elle avait fabriqué 40 livres de beurre.

Les évêques catholiques en 1830

En 1830, la hiérarchie catholique de langue française comprenait un seul évêché, celui de Québec, et deux districts épiscopaux, l'un à Montréal, l'autre à Saint-Boniface dans les territoires du Nord-Ouest. Mgr Bernard-Claude Panet était l'évêque de Québec et de toute l'Amérique française de 1825 à 1833. Mgr Joseph Signay devint coadjuteur en 1827 et évêque de Québec en 1833.

Mgr Jean-Jacques Lartigue, sulpicien, devint évêque auxiliaire de Québec à Montréal en 1820, titulaire de Telmesse. Il était le premier évêque de Montréal de 1840 à 1876. Mgr Joseph-Norbert Provencher était l'évêque de Saint-Boniface.

L'accroissement du nombre des prêtres, qui passa de 1830 à 1840, de 225 à 464, permit un ministère plus intensif. Dans un contexte d'une société croyante et jeune, l'épiscopat canadien-français veillait à ce que l'Église, face aux réticences britanniques et aux dissidences locales, possède des structures institutionnelles conformes à sa mission divine.

Fondation de la paroisse de Saint-Isidore

Le 4 mars 1822, les cultivateurs, locataires et propriétaires, établis dans les côtes Saint-Régis et Branche, paroisse Saint-Joachim de Châteauguay s'adressent à Mgr Jean-Jacques Lartigue pour obtenir l'érection d'une nouvelle paroisse et des dépendances curiales.

Le 16 août 1829, les habitants de la côte Saint-Régis, paroisse Saint-Joachim de Châteauguay, adressent une nouvelle requête à Mgr Lartigue afin de pouvoir ériger une chapelle dans le centre de la côte Saint-Régis à même les quêtes de l'Enfant Jésus. La requête est signée par Pierre Grenier, curé de Châteauguay. L'évêque permet la construction d'une chapelle dépendante de la paroisse Saint-Joachim. « Cette chapelle n'aura d'autres registres de baptêmes, mariages et sépultures, que ceux de la paroisse de Châteauguay... Il n'y aura point de cimetière ni de fonts baptismaux... Nous permettons que la quête de l'Enfant Jésus soit appliqué pendant trois ans à la décoration intérieure de la dite Chapelle, qui aura pour titulaire saint Grégoire sept, pape. »

Le 23 novembre 1830, les habitants des côtes Saint-Régis et Branche envoient une nouvelle requête, pour pouvoir former une paroisse, bâtir une église en pierre et un presbytère, entourer un cimetière. « Qu'il nous soit permis, Monseigneur, de motiver la convenance de notre très soumise requête sur les allégués suivans : savoir, 1^o Il y a des personnes dans les lieux susdits, qui ont plus de trois lieues à parcourir pour se rendre à l'Église de Châteauguay, actuellement leur Église paroissiale : 2^o Saint-Régis, en particulier, étant une Côte très populeuse, et de plus de deux lieues de front, côte double, renferme beaucoup de pauvres gens qui n'ont ni voiture ni vêtements, et qui par conséquent se trouvent privées, pendant des longs-temps, des secours de leur

Église : 3^o l'automne et le printemps le recours au Curé de Châteauguay devient encore plus difficile, vû le mauvais état des chemins : 4^o Les enfants ne viennent à l'Église ordinairement qu'au tems des instructions de la première communion, et croupissent ainsi dans l'ignorance, faute d'une Église paroissiale plus voisine, où ils pourroient entendre plus à bonne heure parler de la doctrine chrétienne. »

Cette fois-ci, M. Marcoux, missionnaire du Sault-Saint-Louis est envoyé pour faire enquête. Le 8 décembre 1830, il plante une croix où s'élève aujourd'hui notre église. Le 9, il fait rapport. « Que la Côte Saint-Régis, ensemble avec la Côte de la Branche, forme une population d'environ deux cents habitans et de sept cents et quelques communians pour le présent, les quels peuvent fournir, année commune, pour la subsistance d'un Curé la quantité de quatre cents minots de bled, deux cents minots d'avoine, et de cinquante minots de pois, sans compter quelques minots d'orge et de bled d'inde. » Les habitans demandent saint Jean-François Régis comme patron de leur nouvelle paroisse, et si ce n'est pas possible, parce qu'il est déjà le patron de la réserve Saint-Régis, saint Isidore laboureur, parce qu'il n'y a pas encore de paroisse qui l'a comme patron et que les habitans désirent imiter les vertus éminentes de ce grand saint. »

Le 1^{er} janvier 1831, Pierre Grenier, curé de Châteauguay, envoie ses vœux de Nouvel An à Mgr Claude-Bernard Panet, évêque de Québec et curé de Rivière Ouelle. Il l'informe que Châteauguay n'est ni civilement, ni canoniquement, érigé en paroisse. Il lui envoie par l'intermédiaire de M. Archambault, arpenteur, un plan de la desserte de Châteauguay. M. Archambault doit expliquer oralement tout ce qui concerne l'érection de la paroisse de Saint-Isidore. Monseigneur répondit, qu'il n'est pas question d'ériger une nouvelle paroisse. Le 20 janvier, M. Pierre Grenier demande à Mgr Panet que les habitans de la côte Saint-Régis puissent au moins obtenir la permission de bâtir une chapelle à être desservie par Châteauguay ; ce qui est accordé.

Le travail des syndics

Le 5 février 1831, Charles Goyette, cultivateur de la côte Saint-Régis, et Jean-Baptiste Dextraze, cultivateur de la paroisse de Longueuil, donnent un terrain d'une superficie de sept arpents pour la construction de la première église. De l'autre côté du Chemin du Roi, Alexis Poupert donne un terrain de huit perches de front sur douze perches de profondeur à être employé pour y stationner les chevaux pendant les offices divins. Le 10 mai, Charles Archambault, arpenteur de Châteauguay, y pose les bornes avec faïence dessous pour témoin. Le terrain de l'église est défriché par Charles Goyette, un des donateurs.

Le 7 avril 1831, le notaire J.N. Cardinal de Châteauguay, fit publier dans « La Minerve » l'annonce suivante : « Les ouvrages de maçonnerie, menuiserie, charpente, de l'Église de Saint-Isidore, en la Côte Saint-Régis, dans la seigneurie de Châteauguay, seront donnés à l'entreprise par criée au Rabais, sur les lieux, le 25 avril prochain à dix heures du matin. Pour plan ; devis et autres informations, s'adresser au Notaire soussigné en son étude à Châteauguay. J.N. Cardinal ».

Joseph Narcisse Cardinal établit le rôle de la répartition des propriétaires des terres et des emplacements. Jean Dessein, crieur public, tient les livres. Douze syndics sont nommés, ce sont : Pierre Barette, Louis Barette dit Courville, Pierre Beauvais, décédé en 1832, Jean-Baptiste Billette, Félix Collet, Amable Demers, Pierre Demers, Joseph Dubuc de la côte Labranche, Paschal Dubuc, Paul Hyelle, Joseph Lemieux, Jacques Pépin dit Lachance.

Jacques Pépin dit Lachance semble avoir été l'âme dirigeante de la construction de la première église. C'est en sa demeure que les habitants se réunissent pour prendre les décisions. Prêtant, empruntant, il voit à la surveillance des travaux. Premier marguillier de la fabrique Saint-Isidore, il restera un fidèle collaborateur et défenseur du curé. Il assiste à toutes les assemblées de la fabrique jusqu'à sa mort, le 22 février 1848, à l'âge de 63 ans.

Le 4 mars 1834, les syndics rendent leurs comptes finals à une assemblée des habitants et propriétaires de la paroisse de Saint-Isidore.

La construction de l'église

Antoine Bourdon, maçon de Saint-Isidore, construit l'église et la sacristie pour le prix de 4000\$. La pierre, pour la construction de l'église, fut livrée à pied d'œuvre par les cultivateurs. Le bois fut acheté à divers habitants de la paroisse. La chaux pour le mortier fut achetée à Saint-Constant et à Saint-Rémi. Les divers matériaux et les frais supplémentaires furent payés par les dons reçus lors de la collecte de l'Enfant Jésus des années 1831 et 1832.

Au printemps 1832, en présence des futurs paroissiens, le curé Pierre Grenier procède à la bénédiction solennelle de la première pierre de l'église. Le coût total avait été de 5,30\$. À un charretier pour le transport et la traverse 1#14s; à Louis Dagenais pour tailler l'inscription 9#; pour l'achat d'un marteau 15#; pour l'achat d'un ruban pour le marteau qui a servi pour la bénédiction de la première pierre de l'église 2#; pour l'achat d'un pavillon 4#. La collecte de la bénédiction a rapporté 74,32\$. Nous avons encore cette pierre aujourd'hui.

L'église avait cent pieds de long sur cinquante pieds de large, avec un clocher en façade. Le plan était «à la Récollète», ce qui veut dire que la nef était fermée par un chœur plus étroit avec un chevet circulaire. Le rétrécissement intérieur permettait de placer deux autels latéraux. La nef ne comportait pas de colonnes et la voûte en hémicycle était faite en planches. Les murs étaient blanchis à la chaux. L'église comptait 180 bancs, dont un banc d'œuvre orné de deux chandeliers, et le banc seigneurial, fermé par une porte et un cadenas. L'église n'était pas chauffée et l'éclairage était assuré par des lustres et martinets en fer blanc et des lustres en bois. Pour l'éclairage, on employait l'huile de loup marin. La façade était composée d'une grande porte cintrée en pierre de taille, surmontée d'un oculus, et ornée de deux grands essés en fer forgé. La sacristie avait 30 pieds sur 30 pieds et était chauffée. L'église a été bénite le 27 décembre 1832 par messire Joseph Marcoux du Sault-Saint-Louis. La quête à la bénédiction était de 22,15\$.

Achat d'une cloche

Le 30 août 1832, Pierre Héroux, écuyer, et quelques « autres habitans de la paroisse projetée de Saint-Isidore », s'adressent à Gabriel Larichelière, écuyer, capitaine de milice de la côte Saint-Régis et marguillier en charge de l'œuvre et de la fabrique de Saint-Joachim de Châteauguay, pour emprunter huit cents livres ancien cours (135 \$) pour l'achat d'une cloche. La cloche fut installée en 1833 au coût total de 266 \$. Elle a été bénite par messire Marcoux et elle s'appelait Marie-Anne. Pierre Héroux, écuyer, et dame Marie-Anne Hébert, son épouse, en furent les parrains.

Le presbytère

Le premier presbytère fut construit en 1833. Le capitaine Gabriel Larichelière, Amable Barette, Joseph Dubuc et François Gervais en étaient les syndics. L'étage de service était construit en pierre et s'élevait sept pieds hors terre. On y trouvait une entrée, une cuisine avec son foyer séparée d'une salle à manger par une simple arche, une dépense, une cave, une laiterie et un escalier.

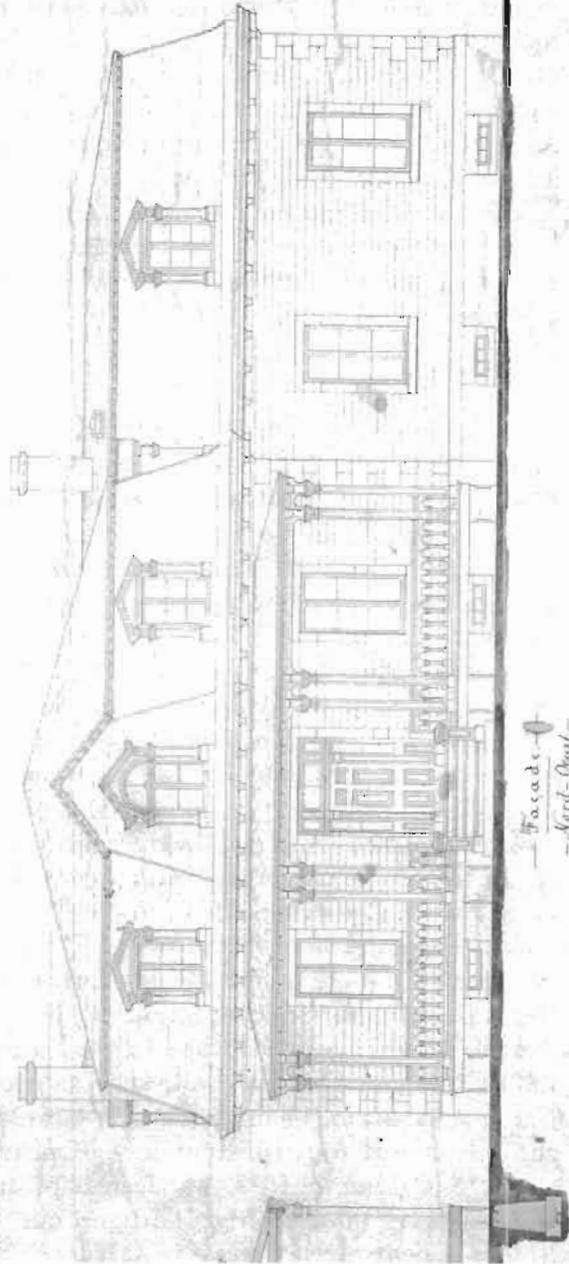
L'étage principal, construit en pièces sur pièces, était réservé au curé. La porte principale avait des vitraux de chaque côté et au-dessus. Il y avait un passage avec un escalier. Il y avait le bureau public, la chambre du curé avec son salon, la grande salle un peu solennelle avec sa grande table et ses chaises assorties pour recevoir les confrères. Il y avait une grande galerie en avant et une en arrière, avec des privés doubles (deux toilettes, une pour le curé et une pour le personnel).

À l'étage des combles se situaient des mansardes pour le personnel. En 1852, le personnel comprenait la veuve Archange Beauvais, 64 ans, native de Laprairie; le frère du curé, Eusèbe Trudel, 36 ans, pour s'occuper de la ferme; Zoé Pépin, dite Laforce, 30 ans, pour faire la lessive et s'occuper de la maison; Nathalie Sabourin, 14 ans, pour aider dans la cuisine. Comme le curé, ils étaient tous trois natifs de Boucherville.

Le 5 novembre 1833, M. Jean-Baptiste Labelle, curé de Châteauguay, informe Mgr Lartigue que les gens de Saint-Isidore étaient prêts à recevoir un curé.

Presbytère de la Paroisse
— St. Isidore —

— Houspian + Impechou. Douala. —



— Facade —
— Nord-Ouest —

LE PREMIER PRESBYTÈRE



L'abbé J. Narcisse Trudel

Joseph Jean Narcisse Trudel est né à Boucherville le 27 avril 1804, de Jean Pascal Trudel et de Marie Élisabeth Charbonneau. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1826 et devint vicaire à la Jeune-Lorette (1826-1828). Il sera vicaire à la Rivière Ouelle (1828-1829) où Mgr Bernard-Claude Panet, évêque de Québec, est curé. En 1829, il devint curé de l'Ardoise en Nouvelle-Écosse; en 1832, premier curé d'Henriville et le 20 novembre 1833, premier curé de Saint-Isidore de Châteauguay. Son frère, l'abbé Pachal Trudel, était vicaire à Verchères.

Pendant les quarante ans que l'abbé Trudel sera curé de Saint-Isidore, il se dévouera à la solennité des offices divins, à l'administration des sacrements, à l'embellissement de l'église et au soin des pauvres.

Le dimanche matin, il devait célébrer la messe paroissiale, faire le prône et donner le sermon. Dur à lui-même, le curé l'était aussi pour les autres. Sa sévérité causait parfois du mécontentement. Un jour, un paroissien se croit personnellement visé par certaines remarques faites du haut de la chaire. Il décide

d'intenter un procès à son curé, mais le notaire Langevin réussit à l'en dissuader.

Dès 1834, la semaine sainte fut célébrée avec grand éclat. Les comptes de la fabrique mentionnent 100 clous pour le reposoir du jeudi saint, cadre de dais, cierge pascal, pupitre, flambeaux. Outre les dimanches, le curé célébrait la messe aux fêtes d'obligation et aux fêtes de dévotion, aux mariages et aux funérailles, et quelques messes pour les biens de la terre, pour les défunts ou des services anniversaires. La paroisse achète chaque année 200 grandes hosties et 800 petites (pour faire les Pâques). Le rapport sur la paroisse de 1853 indique que la paroisse compte 1 200 communians et qu'il y a 310 paroissiens qui ne font pas de Pâques. Le rapport sur la paroisse de 1861 indique que « Le nombre de ceux qui n'ont point fait de Pâques est bien grand à cause de l'achat du bois des Sauvages ».

Au siècle dernier, la communion était peu fréquente. Il y avait d'autres cérémonies, par lesquelles les fidèles manifestaient leur participation au saint sacrifice de la messe. À certaines occasions, les paroissiens avancèrent pendant le chant de l'Agnus Dei pour vénérer la paix (acheté le 25 juillet 1833 pour 2\$ et toujours conservé à la paroisse). Deux fois l'an, un des notables offre un grand pain à bénir. Découpé en petits morceaux, ceux-ci sont déposés dans un panier pourvu d'un grand bâton et distribués parmi les fidèles.

L'été, le baptême était administré dans l'église, l'hiver dans la sacristie. Les fonts baptismaux en étain furent payés 14\$ le 16 septembre 1833 à Louis Delagrave et un pot de baptême 2\$. Tous deux sont encore utilisés aujourd'hui, malgré le fait que le 23 juin 1836, Jean-Jacques Lartigue, coadjuteur de l'évêque de Québec à Montréal, lors de sa visite pastorale, demandait « qu'il soit substitué un plat d'étain propre, à l'assiette de fayence, qui sert maintenant à recevoir l'eau baptismale de la tête du néophyte dans l'action du baptême ».

Pour les confessions annuelles, le curé avait placé une chaise dans la sacristie. Lors de sa visite pastorale de 1836, l'évêque demande qu'on fasse faire un confessionnal. Le confessionnal, placé dans la sacristie, coûte 62\$ et les deux crachoirs pour le confessionnal 30 cents.

Le saint viatique est administré solennellement aux malades. Le curé, revêtu du surplis et du voile huméral, est précédé d'un enfant de chœur qui fait tinter une clochette. 1^{er} décembre 1834, achat d'une cloche pour porter le saint viatique.

Érection canonique et civile de la paroisse

La question de la reconnaissance civile des paroisses était à l'ordre du jour, depuis qu'une loi en ce sens avait été votée en 1831. Dès son arrivée dans la paroisse, le curé Trudel s'emploiera à obtenir l'érection canonique et civile de la paroisse. En réponse à une demande de renseignements, Mgr J.-J. Lartigue écrit au curé Trudel le 29 novembre 1833 : « Monseigneur de Québec m'a témoigné dernièrement son désir, qu'avant de procéder sur la bâtisse de Châteauguay, votre paroisse de Saint-Isidore fût érigée canoniquement ; parce qu'en effet, lorsqu'on connaîtra définitivement les limites de Saint-Isidore, l'Évêque pourra décerner plus facilement sur l'église de Saint-Joachim. Il serait donc bon que vos habitants lui adressassent au plutôt une Requête là-dessus ; car Monseigneur voudrait continuer sa procédure pour Châteauguay dès que les chemins de neige seront faits. » Mgr Lartigue conseille de prendre quelques portions dans la Seigneurie de Lasalle pour former la nouvelle paroisse et de laisser la côte Sainte-Marguerite à Châteauguay, « qui se trouvera sous peu bien pauvre, quand il sera réduit à lui-même ». Le 30 novembre, J.N. Cardinal, notaire de Châteauguay, établit la requête pour demander l'érection canonique de la paroisse.

Au mois de mars 1834, M. Joseph Marcoux, curé du Sault-Saint-Louis, s'emploie à fixer les bornes de Saint-Constant et de Saint-Isidore. Immédiatement, deux habitants de Saint-Constant s'opposent au démembrement de leur paroisse. Le 29 mars 1836, un grand nombre d'habitants de Saint-Constant s'opposent à ce que « les gens de la côte Saint-Régis et la Branche soient annexés à la mission ou succursale de Saint-Isidore ». Le 4 mai 1836, Joseph Signay, évêque de Québec, érigeait canoniquement notre paroisse sous l'invocation de saint Isidore, évêque et docteur de l'église, dont la fête se célèbre le 4 août. Le 7 juin 1838, Mgr Lartigue informait le curé Trudel que saint Isidore, docteur

de l'Église, avait été substitué par erreur à saint Isidore laboureur, comme patron de la paroisse et demandait de rectifier l'erreur dès ce jour.

Le 17 mars 1841, les actes de donation furent enregistrés au bureau d'enregistrement de Sainte-Martine. La paroisse de Saint-Isidore fut érigée civilement par une proclamation du 16 août 1842.

Les marguilliers

Dans une ordonnance datée du 5 décembre 1660, Mgr de Laval, vicaire apostolique de la Nouvelle-France, porte un règlement sur l'élection des marguilliers : seuls auront droit de vote les marguilliers en charge et les anciens marguilliers. Au début de notre paroisse, l'élection des marguilliers se faisait le 25 décembre de chaque année en présence des syndics et des anciens marguilliers.

En 1843, les évêques de Montréal et de Québec prirent l'initiative d'inviter tous les paroissiens à l'élection des marguilliers et à la reddition des comptes de la fabrique. Le curé Trudel refuse cette innovation. Le 5 janvier 1845, le notaire Louis Barbeau de Laprairie se présente au presbytère pour protester contre cette façon d'agir au nom de plusieurs paroissiens, et que toutes les élections avaient été illégales. « Ce à quoi il aurait été répondu par ledit Messire Narcisse Trudel, curé de ladite paroisse qu'il n'avait aucune réponse à donner. » Après un procès, intenté par plusieurs paroissiens, la Cour du Banc de la Reine dans le district de Montréal ordonne, le 28 mars, de reprendre l'élection. Le 29 avril, Mgr Bourget écrit au curé Trudel d'admettre les paroissiens aux élections « pour mettre fin à tous les troubles qui s'élèvent en votre paroisse ». Le 11 mai, sous la présidence de Hyacinthe Hudon, vicaire général, et en présence de deux témoins, des anciens et nouveaux marguilliers, « ainsi que beaucoup d'autres paroissiens, lesquels après délibération faite, ont confirmé à la grande majorité des voix l'élection des marguilliers du banc ». À la même occasion, Jacques Gibeau, marguillier pour l'année 1844, rend compte de son administration devant le vicaire général, les deux témoins, les

anciens et nouveaux marguilliers, ainsi que beaucoup d'autres paroissiens.

Les marguilliers jouaient effectivement leur rôle d'administrateurs des biens de la fabrique. Ils tenaient les comptes, effectuaient les paiements, percevaient les arrérages des bancs. Ils faisaient la quête de l'Enfant Jésus dans la paroisse et vendaient le produit à la porte de l'église. C'est encore le marguillier qui est l'agent de la fabrique pour intenter des poursuites judiciaires, surtout contre ceux qui ne veulent pas payer leurs dettes envers la fabrique. Ainsi, le 24 décembre 1844, à la réquisition de Jacques Gibeault, marguillier en charge, le notaire Langevin se rend au domicile de Gabriel Larichelière fils, pour exiger le paiement de la rente de son banc pour les trois dernières années.

En 1841, Bazille Lajeunesse, commerçant de Saint-Isidore, avait commencé à construire une maison ou un dépôt exactement dans la ligne de séparation de son terrain et le terrain de la fabrique. Le 3 août, Joseph Bourdeau, marguillier en charge, autorise devant les notaires L.S. Martin et F. Langevin, messire Joseph Narcisse Trudel, curé, plein pouvoir de faire toutes poursuites, contraintes et diligences nécessaires, pour faire cesser la construction.

De façon générale, il y a eu entente parfaite entre le curé et les marguilliers. C'était même la coutume de convier les marguilliers à un repas spécial chez le curé à l'époque des fêtes.

Marguilliers en charge :

- 1833 Jacques Pépin dit Lachance
- 1834 Louis Barette
- 1835 Joseph Lemieux
- 1836 J.B. Billet
- 1837 Joseph Dubuc
- 1838 Amable Demers
- 1839 Félix Collet
- 1840 Pierre Barette
- Joseph Bourdeau, élu en 1838 est décédé en 1840

L'administration financière

Le 25 décembre 1835, Jacques Pépin, premier marguillier, faisait la reddition des comptes pour l'année 1833 dans une assemblée des marguilliers et syndics de l'église. Les recettes avaient été de 887,57 \$ et les dépenses de 875,02 \$. La balance de 12,55 \$ « fut comptée et remise au sieur Louis Barette, marguillier en charge pour l'année 1834, pour par lui en être rendu compte à la dite fabrique en tems et lieux, la dite fabrique n'étant pas encore pourvu de coffre ».

Toute fabrique devait avoir son coffre fermant à deux clefs, dont l'une devait rester entre les mains du curé et l'autre être remise au marguillier en exercice ; le marguillier sorti de charge gardait cette clef aussi longtemps qu'il n'avait pas rendu ses comptes, ce que l'évêque demandait de faire autant que possible dans les six mois qui suivaient l'année de gestion. En 1836, la fabrique achetait un coffre-fort en fonte, un cadenas, une cricé et une crampe au coffre-fort, le tout pour 20 \$. Le 19 juin, le sieur Louis Barette rendait compte de son administration. Les revenus avaient été de 794,31 \$ et les dépenses de 490,13 \$. La balance de 317 \$ fut comptée et déposée au coffre en présence des marguilliers, « et au même instant l'une des clefs du dit coffre a été livrée au Sieur Jean-Baptiste Billet, marguillier en charge pour l'année 1835 et l'autre fut remise entre les mains du curé ».

Le troisième marguillier, Joseph Lemieux, rendait compte pour l'année 1835, le 1^{er} janvier 1837. Le surplus pour l'année étant de 250 \$, cette somme a été comptée et déposée au coffre avec le montant déjà dans ce dernier. Le retard de la reddition des comptes provenait du fait que certains paroissiens attendaient trop longtemps pour payer la rente des bancs au marguillier en charge. Chaque année, nous lisons : « Le sieur marguillier s'est reconnu redevable de la somme de... qu'il n'a pas encore pu retirer et qu'il promet remettre à son successeur en office aussitôt qu'il aura pu le retirer ». Ainsi, le 22 septembre 1850, six marguilliers remettent un total de 3 036,20 \$ d'arrérages de leur année d'administration.

À la reddition des comptes du 28 juin 1846, sur l'observation faite à l'assemblée (par qui ?), que l'argent déjà au coffre serait plus en sûreté dans une banque d'épargne et profiterait à la

fabrique en portant intérêts, un compte fut ouvert à la Banque d'épargne du district et de la Cité de Montréal, en février 1847. Le livret portait le n° 201. En 1852, l'avoir de la fabrique est de 2 554 \$, dont 2 500 \$ sont prêtés à l'évêché de Montréal, pour la construction de la cathédrale. En 1862, la fabrique prête aux sœurs de Sainte-Anne la somme de 4 000 \$ au taux de 6 pour cent, pour l'établissement des sœurs à Lachine. Le 12 novembre 1872, Mgr Ignace Bourget rembourse 3 900 \$, capital et intérêts. À ce moment, la fabrique prête 4 000 \$ aux Sœurs Grises pour la construction de leur maison mère sur la rue Dorchester. En 1857, les quêtes du dimanche avaient rapporté 4,50 \$ pour l'année; les intérêts 635 \$. Quand le curé Trudel quitte la paroisse en octobre 1873, la fabrique de Saint-Isidore possédait en argent 16 077 \$.

Les revenus de la fabrique

Au siècle dernier, les trois quarts des revenus de la fabrique provenaient de la vente annuelle des bancs. Le reste provenait de la quête de l'Enfant Jésus, des messes, services et sépultures, de la quête aux mariages. Les quêtes du dimanche rapportaient de dix à quinze dollars par année.

La quête de l'Enfant Jésus en 1850 :

54¼ minots de bled vendu	4#15s	257.14
5½ minots de Pois	2#10s	13.15
¾ minots d'orge	2#	1.10
27 minots d'avoine	1#6s	35.2
322 lbs de lard	8½s	136.17
2 douzaines plumats	17s	1.14
1 douzaine Dto	16s	.16
1½ douzaine Dto	19s	.19
1 tresse d'oignon	13s	.13
une paire de bottines	2#15s	2.15
un lot de filasse	2#16s	2.16
un sceau	1#5s	1.5
1 petite cuvette	10s	.10
8 lbs de chandèle	15s	6.
9 lbs Dto	14s	6.6
une paire de souliers3
reçu en argent		21.

Ce qui faisait 489 livres ancien cours et 15 sols, ou 81,54 \$.

Les revenus du curé

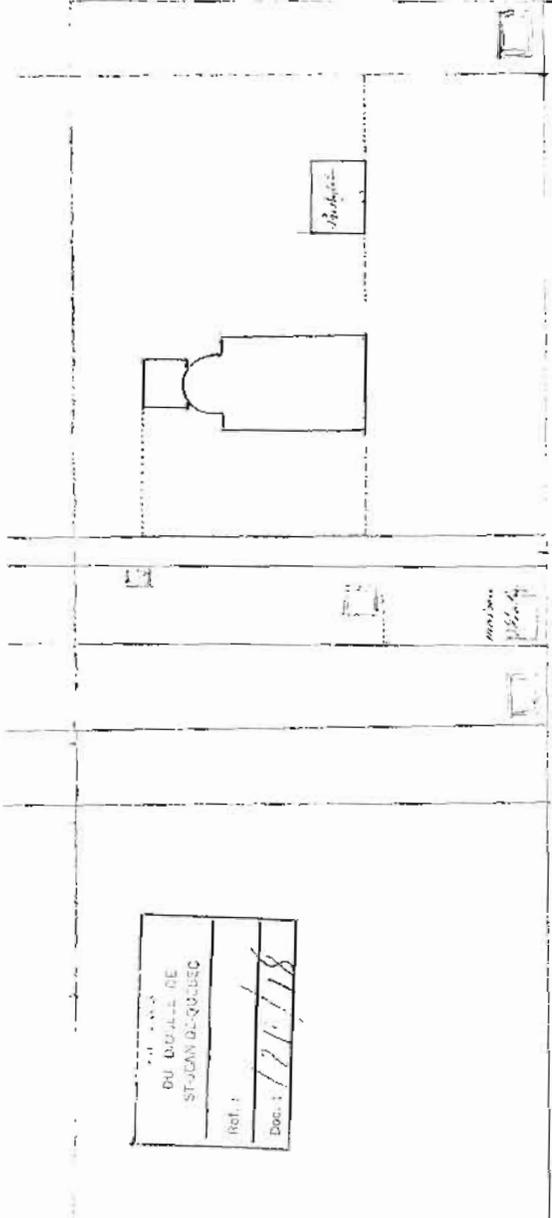
La dîme allait au curé comme salaire. La dîme consistait en la vingt-sixième portion des grains cultivés en plein champ, récoltés par le cultivateur, le locataire, le fermier ou le propriétaire catholiques. Cette portion devait être engrangée, battue, vannée et portée au presbytère à ses frais et dépens. « La dîme est portable et non quérable. » On paie aussi la dîme des pois cultivés en plein champ, quoiqu'ils appartiennent à la classe des légumes. La dîme est payable et portable à Pâques chaque année.

En 1853, la dîme rapportait 640 \$; en 1861, 800 \$. Une plus grande facilité d'expédier les grains à Montréal par la proximité du chemin de fer à Saint-Isidore Jonction ne devait pas être étrangère à un meilleur revenu.

À cela s'ajoute le casuel, c'est-à-dire l'argent qui reste des messes, mariages, services et sépultures, après que toutes les dépenses sont payées. Le casuel se divise moitié pour la fabrique, moitié pour le curé. Cela donnait entre 50 \$ et 80 \$ par année. Ce revenu lui assure donc un niveau de vie enviable qui se situe beaucoup plus près de la petite bourgeoisie que des classes populaires. Les dépenses et le personnel du presbytère étaient entièrement à la charge du curé.

Le curé Trudel avait acquis, petit à petit, une terre de 63 arpents en achetant des lopins de Louis Pinsonneault et Uxor; de Charles Goyette et Uxor; de François Barry dit l'Anglais; de L.S. Martin; de Pierre Fifre; et enfin de Pierre Guérin et Uxor. Cette ferme porte le n° 217 sur le plan et au Livre de renvoi officiel du comté de Laprairie. Sur cette terre se trouvaient une grange-étable et une maison, louées à un nommé Laporte, boulanger.

Le recensement agricole de 1851 nous apprend que le curé Trudel avait semé 4 arpents de pois, qui avaient rapporté 20 minots; 13 arpents d'avoine pour 150 minots; 4 arpents de sarrasin, pour 40 minots; $\frac{3}{4}$ d'arpent de blé d'Inde pour 4 minots; 1 arpent de patates pour 60 minots; 6 arpents de pâturage avaient donné 2 000 bottes de foin; qu'il avait 2 vaches, 2 veaux, 4 chevaux, 12 moutons, quelques cochons.



ARCHIVES DU DIOCÈSE DE ST-JEAN-DE-QUÉBEC
Ref. :
Doc. : 177/118

Chambre des évêques

*Procurator
de la cathédrale*

*Comptable et Cleric
de la cathédrale*

DL

Grange

ARCHIVES
DU DIOCÈSE DE
ST-JEAN-DE-QUÉBEC

Les premières écoles

Jusqu'au début du 19^e siècle, les écoles publiques n'existaient pas. Sous le régime français, l'enseignement était considéré comme une œuvre de charité qui relevait de l'Église. C'étaient surtout les communautés religieuses qui s'occupaient de l'instruction. Dans la vie de mère d'Youville, nous lisons qu'elle enseignait aux petites filles, quand elle venait dans sa seigneurie de Châteauguay.

La loi de l'Institution royale, votée en 1801 pour répandre l'instruction primaire publique, n'eut que très peu de succès dans les campagnes entièrement catholiques, les maîtres étant nommés par des Anglais peu sympathiques aux habitants. En 1824, l'assemblée organisa un système d'écoles qu'elle estimait mieux adapté aux besoins de la communauté canadienne-française. La loi des Écoles de fabrique permettait aux fabriques d'églises d'employer le quart de leur revenu annuel au soutien d'écoles sous leur direction. Le 1^{er} janvier 1826, François Gagnier était engagé comme maître d'école par la paroisse de Châteauguay.

En 1829, suite à la loi des Écoles d'assemblée, pour l'encouragement de l'éducation élémentaire, les écoles de rang apparaissent peu à peu. Elles desservent des arrondissements bien définis et sont à la charge des parents. Chaque école a ses syndics. Le gouvernement paie à l'instituteur un salaire de base de 6 \$ par mois. Une maison d'école coûte « la somme de trois cent piastres, dont la moitié doit être payée par le gouvernement et ce après s'être assuré... que toutes les requisitions de la loi auraient été remplies exactement et de bonne foi. » Le 13 juin 1829, Michel Meunier ouvre une école à la côte Saint-Charles (Ville Mercier); le 1^{er} octobre 1830, demoiselle Julie Ducharme, l'école des filles, près de l'église de Châteauguay.

Le 18 juillet 1831, Alexandre Thibbetts ouvre une école dans sa maison de la côte Saint-Régis, dans la paroisse de Saint-Constant; on y comptait 27 élèves, dont les familles Viau, Longtin, Boyer, Gibeau. Vingt enfants payent 30 sols par mois. Sept enfants pauvres ne paient pas. Les livres dont le maître dispose sont : Alphabet, Instruction de la jeunesse, Grammaire française, Boutheillers Arithmétique. Les syndics sont Jean-Baptiste

Dupuis, Antoine Lanctôt, Jean-Baptiste Lefebvre, Antoine Longtin, Jean-Baptiste Ste-Marie.

Le 27 juillet 1831, une école est établie à la côte Saint-Régis, paroisse de Châteauguay, sous la direction et la surintendance des syndics Pierre Grenier, prêtre-curé, Jos Couillard, J.N. Cardinal, notaire, Pierre Héroux, marchand et Jean-Louis Thibert. Pierre-Denis Normand est engagé comme maître d'école. Le nombre des écoliers est de soixante-quinze, dont quarante-deux enfants pauvres sont instruits gratuitement. Les autres paient en moyenne 30 sols par mois. Les livres dont on se sert dans cette école sont : Alphabet, Instruction de la jeunesse et catéchisme. « Nous, soussignés, syndics pour l'école de la côte Saint-Régis, certifions que le retour de l'autre part est correct en tout point et que l'examen public des écoliers s'est fait dans la maison d'école le 31 octobre 1831, après que l'avis public en a été donné une semaine d'avance, tel que requis par la troisième section de l'acte qu'amende l'acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire, et que le résultat du dit examen public auquel nous étions présents a fait voir que l'instituteur est une personne à qui peut être confié le soin d'une école. Côte Saint-Régis, le 30 décembre 1831. » Le salaire de base étant de £ 18.— par an, le gouvernement verse au maître une allocation de £ 7.14.0 pour cinq mois et 4 jours d'école, plus £ 7.17.6 pour 42 élèves pendant 5 mois. Ce qui faisait un grand total de £ 15.11.6. Avec les 247#10s des élèves payants, cela faisait un salaire de 104\$ pour cinq mois d'enseignement.

En 1832, le bill des notables soumet tout ce qui se passe au niveau local — routes, ponts, écoles, milice, commissions de toutes sortes — au patronage du député et de ses agents laïcs, les membres des professions libérales et les petits marchands. Au niveau scolaire, la loi exige un minimum de 20 enfants de 5 à 15 ans présents à l'école pour que le maître reçoive son salaire; pour prouver la présence des enfants à l'école, il remplit chaque matin le journal d'école. Mais les députés sont tout-puissants dans l'enseignement. Sans leur accord, aucune école ne recevra d'allocation, aucun maître ne sera payé.

Du 12 mai au 15 novembre 1835, François Dufresney est le maître d'école à Saint-Isidore. Il a 31 élèves, 20 garçons et 11 filles. Pierre Héroux, Joseph Biscornet et François Phénix en

sont les syndics (élus le 11 août 1834). La visite de l'école s'est faite le 24 septembre et l'examen public le 4 novembre. Le gouvernement accorde une gratification de £ 10. —.

Le 1^{er} mai 1836, la loi de la législature qui pourvoyait à l'encouragement de l'instruction élémentaire ayant cessé d'être en vigueur, Mgr Signay, évêque de Québec, écrivit aussitôt une circulaire aux curés pour en appeler à leur zèle, afin de remédier aux inconvénients de la fermeture éventuelle des écoles. Ainsi, la fabrique de Saint-Isidore paie au maître d'école Nabases 60 louis ou 10\$. Les troubles politiques et l'insurrection de 1837-1838 étant survenus, l'instruction publique se trouvait paralysée et la province restait quelques années sans aucun système d'écoles primaires. Pourtant, à Saint-Isidore les syndics d'école réussirent à construire ou à acheter une maison d'école pour les filles, car les comptes de la fabrique indiquent pour les années 1838 et 1839 des montants d'argent payés « à l'institutrice pour l'instruction des filles ».

Les métiers 1833-1850

Le livre des baptêmes nous renseigne sur le métier du père. À côté du grand nombre de cultivateurs et de journaliers, nous trouvons les métiers suivants :

<i>Aubergiste :</i>	<i>Menuisier :</i>	<i>Cordonnier :</i>
Luc Bulteau	Augustin Blanchard	Charles Breault
Joseph Caillé	François Fréjean	Noël Châtel
dit Biscornet	Étienne Fénix	Narcisse Denaud
Jean Dessen	Pierre Fiffre	Charles Dessen
dit St-Pierre	Bernard Guay	Joseph Étienne
François Frégères	Louis Lareault	Joseph Gariépy
Pierre Gagnier	Jacques Larivée	Olivier Gibeau
Amable St-Gemme	Pierre Marcille	Bénoni Meunier
	Eustache Martin	dit Lagacé
	Eustache Patenaude	Hippolyte et Olivier
	F.X. Patenaude	Pepin
	Vital Richer	Noé Raymond
<i>Maçon :</i>		Louis Roman
J.B. Châret		Jacques et Albert
Joseph, J.B., Pierre	<i>Marchand :</i>	Tremblay
Antoine, Thomas	Pierre Omer Allard	
Odon	Jean-François Côté	
dit Rochefort	Pierre Héroux	
Pierre Patenaude		

Notaire :

François Brin
F.T. Langevin
Louis Séraphin Martin

Forgeron :

Désiré Bellemare
Prudent Dubuc
Léo Gélinau
François Hébert
Paul Kingsley
Nicolas Latrimouille
François Leroux
J.-B. et Louis Roy
Pierre St-Roch

Bedeau :

Gabriel Martin 1832-
Silvain Turcot
1847-1870

Instituteur :

Jacques Édouard
Hubert 1844-1846
J.-B. Doray 1849-1852

Écuyer :

Joseph Barette
Théophile Doré

Charpentier :

François Bary

Sellier :

Charles Boyer

Tanneur :

Théophile Brien

Cardeur :

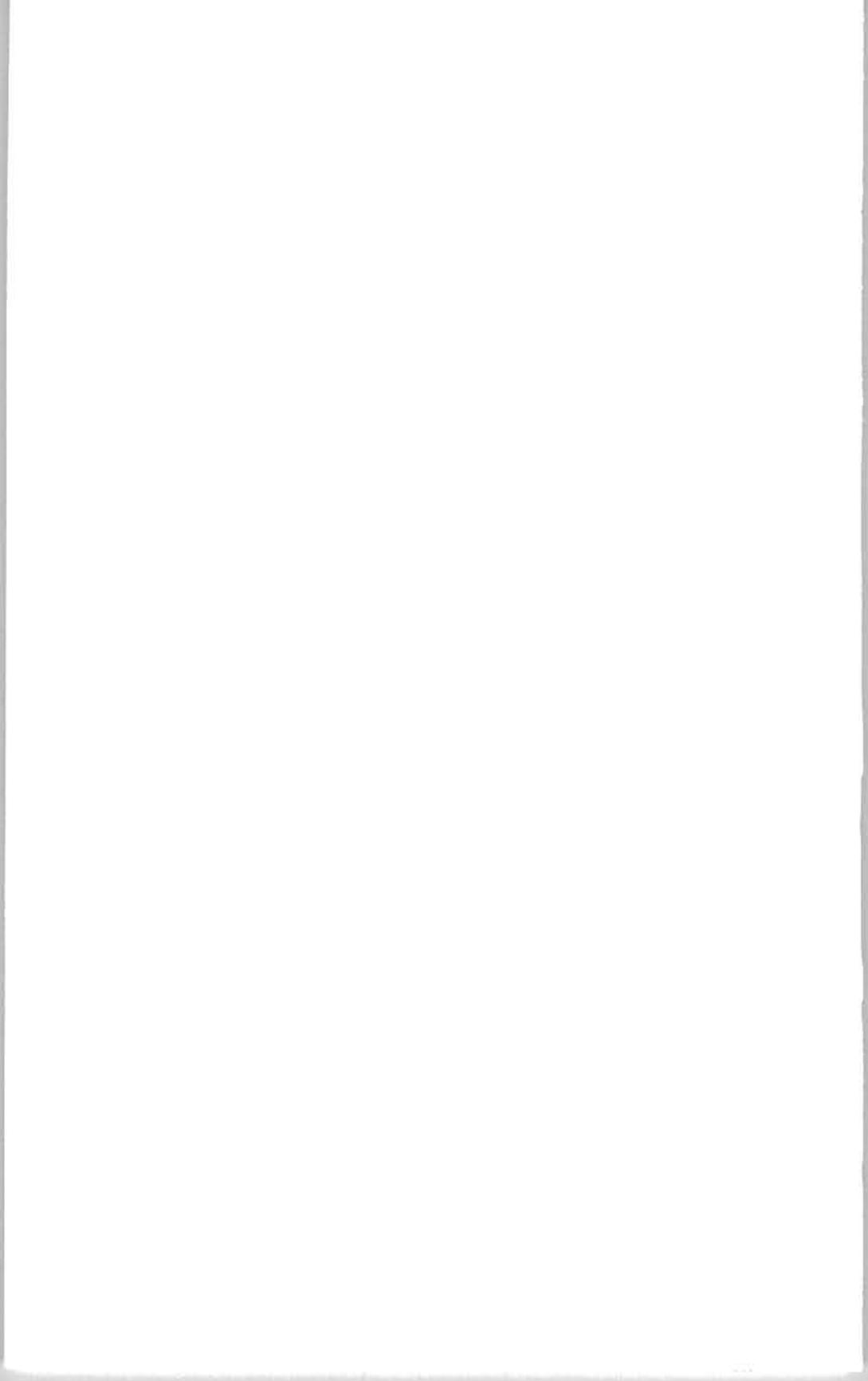
Louis St-Gemme
dit Beauvais

Voyageur :

J.B. Grégoire
Antoine Marcil

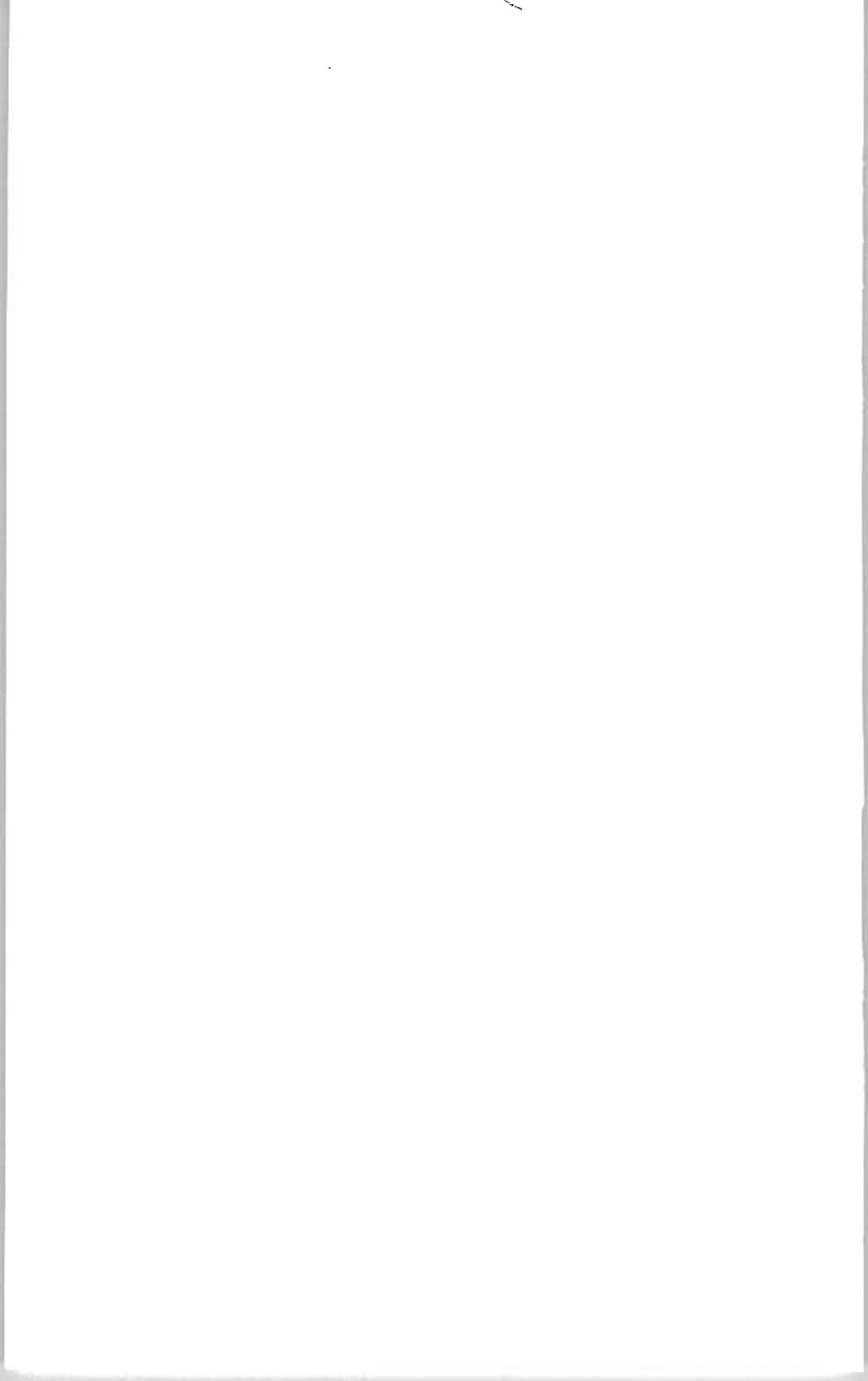
Châron :

Fr. Célestin Gadouas



CHAPITRE III

**LA PROVINCE DU CANADA
1841-1854**



Les districts municipaux et les comtés municipaux

Le 10 février 1841, le baron de Sydenham, gouverneur général, proclama l'entrée en vigueur de la loi de l'union entre le Haut et le Bas-Canada. Pour libérer l'État provincial des préoccupations locales, il insistait sur la nécessité des institutions municipales et des conseils scolaires.

Le 15 avril, la province fut divisée en 24 districts municipaux, chacun pourvu d'un conseil, composé d'un « warden » ou préfet nommé par le gouverneur, et d'un ou deux conseillers élus par paroisse ou canton du district ainsi créé. Saint-Isidore appartenait au district de Beauharnois et était représenté par Pierre Héroux. Être conseiller était une position honoraire qui ne donnait que les honneurs, mais point d'honoraires. Souvent, les réunions duraient plusieurs jours. Ainsi, lors de la deuxième réunion du district de Beauharnois, plusieurs conseillers n'étaient arrivés que vers le soir, et le lendemain était jour férié pour les catholiques, de sorte que deux jours étaient perdus, avant qu'on ait commencé les discussions concernant les chemins, les ponts et les fossés. Le conseil imposa une taxe d'un quart par cent sur les tanneries, distilleries, moulins à bois, magasins et autres commerces et manufactures ; une taxe de deux jours de travail à tous les hommes non propriétaires, âgés entre 21 et 50 ans, et une taxe spéciale imposée sur tous les habitants de chaque district.

Le gouvernement de la province du Bas-Canada avait envoyé un plan d'un traîneau d'hiver dans toutes les paroisses. En 1841, un nouveau modèle fut imposé. Le 11 décembre, Pierre Héroux se joint aux autres conseillers pour demander que la police n'impose pas d'amende à tous ceux qui utilisent encore l'ancien modèle.

En 1845 fut promulguée la loi 8 Victoria, chapitre 40 : Acte pour abroger certaines ordonnances et pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada. Les conseils de districts furent alors abolis et les habitants de chaque paroisse, canton ou municipalité étaient constitués en corporation, dont les pouvoirs devaient être exercés par un conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un était choisi comme président ou maire. Par une proclamation, émise le 8 juin 1845, 322 municipalités furent constituées (115 de paroisse, 39 de canton et 168 sans désignation).

Saint-Isidore fut proclamé municipalité de paroisse le 8 juin 1845. Le 1^{er} juillet furent élus :

maire : Antoine Perras
conseillers : Michel Émard
 Joseph Doré
 Louis Cadieux
 Pierre Guérin
 Joseph Vanier
 Louis Bertrand
secrétaire : François Théophile Langevin
 valeur des biens imposables : 558,140 \$

Le 1^{er} septembre 1847, une nouvelle loi municipale abrogeait celle de 1845. Cette loi créait 46 municipalités de comté, avec un conseil composé de deux conseillers élus par chaque paroisse ou canton du comté et élus pour deux ans. Saint-Isidore appartient maintenant au comté de Laprairie et le livre des délibérations du 1^{er} juillet 1845 au 1^{er} septembre 1847 est déposé au bureau du comté. Les députés du Bas-Canada s'opposèrent à cette mesure, plus particulièrement Louis-Hippolyte Lafontaine, qui suggéra la double organisation par paroisse et par comté. Mais il faudra attendre 1855.

Deux écoles du rang

À l'époque de l'union du Haut et du Bas-Canada, Lord Sydenham présenta un projet de loi sur l'éducation, adopté le 18 septembre 1841. Le parlement voulut s'occuper d'instruction et adopta la loi des écoles communes et des écoles dissidentes. Les écoles communes représentaient le groupe majoritaire dans chaque arrondissement : anglaises dans certains districts, françaises dans d'autres. Le groupe minoritaire, au terme de la loi, était dissident. À Saint-Isidore, cela ne posait pas de problèmes, car tous les habitants étaient catholiques et de langue française. En 1845-1846, les commissaires étaient rattachés provisoirement au conseil municipal.

Finalement, en 1846, le parlement vota une loi favorable à l'instruction primaire et l'organisation paroissiale existante fut choisie comme base du régime nouveau. Trois districts scolaires furent organisés à Saint-Isidore : l'arrondissement d'en haut, du village et d'en bas. Au village, sur un lot minuscule, existaient déjà deux écoles, une pour garçons et une pour filles. Le 2 novembre 1847, Joseph Lemieux, président de la commission scolaire, passa un acte devant maître F.T. Langevin pour l'achat de deux lots : un emplacement de 25 perches sur le numéro 3 du terrier au sud-est de la rivière Saint-Régis, acquis de Moyse Longtin pour le prix de 350#; et un autre emplacement sur le numéro 72 nord-ouest de Saint-Régis, acquis de Joseph Vanier pour le prix de 400#. Les lods et vente qu'il avait dû payer, furent remboursés le 19 juillet 1852.

Le financement des écoles est assuré par des taxes locales et par des subventions gouvernementales. En outre, chaque élève paie un certain montant par mois. Le cours élémentaire compte quatre degrés. Les enfants ont entre 5 et 15 ans. Les institutrices n'ont souvent qu'une instruction limitée. Quelquefois à peine plus âgées que les aînés de leurs élèves, elles doivent gagner la confiance des parents et prouver leur compétence. Elles enseignent les prières, le catéchisme, la lecture, les mathématiques et les connaissances usuelles. Elles montrent l'écriture, d'abord sur du sable fin ou sur l'ardoise et dans les degrés supérieurs sur le papier. L'école rurale ne comprenant qu'une classe, l'élève peut progresser à son propre rythme. Ainsi, les plus talentueux

pouvaient empiéter sur le programme supérieur à leur degré. Les plus démunis profitaient alors de l'aide de ces derniers. Que d'efforts pour se montrer à la hauteur de cette tâche.

Souvent l'institutrice habitait seule dans le grenier de la maison-école. En plus de donner l'enseignement, elle s'engageait à faire le ménage, à chauffer l'école, à fournir le bois, à être responsable des bris et des dommages et tout cela pour un maigre salaire. La vie pouvait être dure. Aussi elle ne restait guère plus de 2 ou 3 ans.

Les minutes des assemblées de la commission scolaire antérieures à 1880 étant perdues, nous ne pouvons glaner que quelques indications pour les années 1841-1880. Jean-Bte Doray, originaire de Châteauguay, était instituteur à l'école des garçons au village. Au recensement de 1851, il est âgé de 27 ans et il habite chez la veuve Marguerite Gagnier, âgée de 67 ans. Il avait perdu son épouse Olivine Chartrand en janvier 1849. Le 7 mai 1849, il écrivait au curé Trudel : « Monsieur, la présente est pour vous faire à savoir qu'il n'y a pas un de mes écoliers, qui sont capables de faire leurs premières communions cette année. » En 1851, c'est Rose Plante, âgée de 25 ans, qui enseigne à l'école des filles ; sa sœur Joséphine, âgée de 17 ans et Marianne Sénécal, 27 ans, toutes trois de Laprairie. Si l'on considère le nombre d'enfants qu'on pouvait avoir dans une école, deux institutrices et une personne pour faire le ménage n'étaient certes pas trop. Pour les deux écoles du rang, nous trouvons Marguerite Neveau, institutrice de 37 ans originaire de Châteauguay et Esther Brossard de Laprairie, âgée de 21 ans. Vers 1860, Pierre Victor Maucotel, originaire de la Lorraine, dirigeait l'école des garçons. Ce vieux professeur qui possédait toutes les vertus comptait parmi ses élèves Adélarde Langevin.

Le bureau de poste

C'est en 1807, qu'un premier système postal fut organisé au Canada. Un bureau de poste fut ouvert dans les principales villes du pays, ça veut dire un endroit où arrêtait le postillon, le conducteur de la diligence. Alors, chaque semaine on pouvait lire dans le journal : « Il y a une lettre pour monsieur un tel au bureau de poste de... » Laprairie avait un bureau de poste avant



1828. Ce qu'il y avait de particulier, c'est que celui qui recevait la lettre, devait payer les frais postaux. Peu de temps après, on commençait à vendre du papier à lettres poinçonné d'avance, qui permettait d'expédier la lettre poste payée. Il n'y avait pas d'enveloppe dans ce temps.

On profitait aussi des personnes qui devaient se rendre à un certain endroit, pour leur confier un message important. C'est ainsi que nous voyons, à la Nouvel An de 1831, l'arpenteur Archambeau de Châteauguay prendre le bateau à vapeur « swiftsure » des frères Molson, de Laprairie à Québec. Il était porteur d'un message du curé Pierre Grenier de Châteauguay au sujet de la paroisse Saint-Isidore à ériger.

Pour des messages urgents, on avait recours à un courrier, un homme qui portait les messages à cheval. On obtenait ainsi la réponse le même jour, qui d'ailleurs était inscrite sur la lettre même. Ainsi, un jeune homme qui voulait obtenir une dispense de bans pour son mariage se rendait auprès de l'évêque. Un jour, deux frères s'étaient battus et un en était mort. Avant de mourir, devant le curé, il avait semblé manifester des signes de

repentir. Est-ce qu'il pouvait être enterré avec tous les honneurs de l'Église? Il fallait une réponse d'urgence. Quelqu'un de la famille devait aller quérir la réponse de l'évêque.

À partir du moment où le train passait dans la paroisse, on pouvait expédier des lettres et des effets « par express ». Cette méthode était utilisée particulièrement pour l'expédition de l'argent à la banque. Nous voyons ainsi, qu'à partir de 1847, la fabrique expédiait son argent deux fois l'an à la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal. En 1893, l'auditeur des livres de la municipalité remarquait que le conseil avait alloué au secrétaire J.N. Colpron trois piastres pour chaque voyage fait pour dépôt ou paiement et intérêts à la Banque d'épargne. En 1892, il avait chargé neuf voyages, ce qui faisait vingt-sept dollars. L'auditeur conseillait que les paiements se fassent par express.

Le 23 avril 1851, la province du Canada émit son premier timbre, le fameux castor de 3 pence. À partir de ce moment, des bureaux de poste furent établis à travers tout le Canada. Le premier bureau de poste de Saint-Isidore fut établi dans le magasin général de Césaire Thérien le 6 mars 1853. Il y eut aussi un bureau de poste à Saint-Isidore Jonction du 1^{er} juillet 1885 au 1^{er} octobre 1918, et du 16 octobre 1922 au 27 novembre 1967.

Une pension viagère

Dans les recensements, on trouve fréquemment la mention « à la pension » ; c'étaient des personnes qui donnaient tous leurs biens à quelqu'un, généralement à un de leurs fils, en échange d'une pension leur vie durant. Ainsi, en 1843, Toussaint Lefebvre donne à son fils Jean-Baptiste sa terre d'une valeur de 14 000# et ses animaux d'une valeur de 2 000#.

Charges de la rente et pension viagère de Toussaint Lefebvre dans la donation par lui à Jean-Bte son fils et autres charges portant lods et ventes : 35 minots de bled, 1 ou 2 cochons gras du poids de 300 livres avec les pannes, 100 livres de bœuf, 48 livres de sucre du pays, 2 lb de thé, 2 lb de café, 24 douzaines d'œufs, 24 lb de beurre, 18 lb de chandelle, 24 lb de savon, 5 gallons de rhum, 2 gallons de vin d'Espagne, 1 lb de poivre, 3 mts de sel, 18 mts de patates, 50 pommes de choux, 3 lb de tabac en poudre,

120# en argent, 1 gilet et culotte d'étoffe du pays et une chemise tous les ans, 1 capot et veste tous les 3 ans, 6 lb de laine filée, fournir les souliers de bœufs dont ils auraient besoin, 1 poêle dans leur chambre et le bois entré, entretenir leur lit de draps et couvertures, les gages d'une fille lorsque requis, une voiture à leur besoin pour sortir, une vache laitière du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, le chirurgien, le prêtre et douceurs en cas de maladie. Les faire inhumer avec un service de 42#, service anniversaire semblable et 10 messes basses pour les deux donateurs 192#. Pour une valeur totale de 780#.14s. ce qui fait pour 10 ans 7807#.

Séraphine et Marguerite Lefebvre reçoivent à leur mariage : 1 vache, 1 taure, 4 brebis, 1 cochon d'un an, 12 poules et 1 coq, 2 oies et 1 jars, 2 poules d'Inde avec le coq d'Inde ; 1 lit garni composé d'une couchette haute tournée, le lit de plumes d'oie d'au moins 40 lb outre la couverture de coutel, les 2 oreillers et le traversier de même étoffe, 1 paillasse de toile, 3 draps de toile et une de flanelle, 1 couvrepied d'indienne, 2 courtepointes d'étoffe et 2 paires de taies d'oreillers. Un buffet à 2 portes de 5 pieds peinturé avec clef et serrure, 6 chaises communes, 1 table de pin, 6 assiettes, 6 tasses, 6 soucoupes, 1 théière, sucrier et pot à lait en faïence, 6 couteaux, 6 fourchettes, 6 cuillers, 2 nappes de toile, 1 rouet, des souliers de bœufs, 2 jupes d'étoffe simple du pays, 1 mantelet de même, 4 chemises en toile du pays ; pour une valeur totale de 60#.

Recensement agraire de 1851

Le recensement agraire de 1851, nous renseigne sur les cultures alors en usage dans notre paroisse. Nous remarquons d'emblée, que plusieurs terres étaient déjà entièrement défrichées, d'autres avaient encore quelques arpents de bois debout ou incultes. Au cours de l'hiver, les hommes continuaient à refouler la forêt, tout en préparant du bois de chauffage.

La principale culture était le blé. La récolte se faisait d'après des méthodes peu compliquées et avec des outils fort simples. Elle demandait cependant beaucoup de travail et du travail pénible. On coupait le grain à la faucille. Les bons faucheurs coupaient difficilement, du soleil levant au soleil couchant, un

arpent par jour. Les javeliers, en usage vers 1840, employés exclusivement à la coupe du grain, ne se trouvaient pas sur toutes les fermes. On les louait ou on les empruntait. Un bon faucheur réussissait à couper 3 arpents de grain par jour au javelier. Tout le grain se mettait en gerbes afin de réduire les difficultés du battage et de faciliter la sélection des pailles de belle venue employées alors à la confection de certains toits. On liait les bottes avec un tortis de paille et les gerbes avec des tiges d'osier ou des branches de merisier. Les bottes de grain étaient généralement engrangées. Le battage se faisait au fléau ; on nettoyait le grain au van. Les battages achevés, on entassait le grain dans le grenier. On faisait moudre le grain au moulin banal pour constituer les provisions de farine à pain. On cuisait le pain au four.

La plupart des cultivateurs semaient un demi ou un arpent d'orge. Elle était employée à préparer des infusions qui tenaient lieu de thé et de café, sauf aux jours de grande fête. Louis Gadoua avait cultivé un arpent de seigle, probablement pour cuire du pain noir. On semait beaucoup de pois, mais les fèves étaient rarement cultivées en plein champ. Les fèves se moissonnaient à la main et on les mettait en moyettes pour les faire sécher. On « crochait » les pois à la faux nue. Les fèves et les pois de bonne qualité servaient à faire « les fèves au lard » et les soupes. Peu d'habitants cultivaient le blé sarrasin. Il faut croire que la galette ne paraissait pas sur toutes les tables. Chaque famille plantait d'un demi à un arpent de patates. On semait aussi un peu de blé d'Inde.

Pour les animaux, ils semaient beaucoup d'avoine. Les pois et les fèves avariés, les criblures et les surplus d'orge étaient employés dans l'alimentation du bétail. Charles Varin et Thomas Phénix avaient récolté respectivement 36 et 20 minots de betteraves fourragères. On récoltait beaucoup de foin. On coupait le foin à la faux nue et on charroyait la récolte en grandes charrettes ; le plus souvent, on plaçait le foin en meules non loin des habitations. On gardait beaucoup de chevaux, de 4 à 6 vaches, des veaux, beaucoup de moutons, quelques cochons.

On faisait son beurre. Louis Barette avait fait 12 livres de fromage et François Decoste, 80 livres. On plantait du tabac, du lin, les moutons donnaient la laine. Les femmes filaient la laine,

tissaient des draps de lit, de la bonne toile, la flanelle ou des fortes étoffes unies ou carrelées, selon les goûts, de différentes teintes. Au printemps, on faisait du sirop d'érable en récoltant la sève à la « goudrelle » dans des augets de bois. On faisait évaporer l'eau d'érable sous un abri d'occasion, dans de grands chaudrons noirs suspendus au-dessus du feu par une sorte de crémaillère que retenait une tige horizontale de bois, fixée entre deux troncs d'arbres. Ignace Phénix, Jacques Tremblay, Narcisse Brossard et Jean-Baptiste Poirier exploitaient une érablière et avaient récolté 660 livres de sucre du pays.

En 1851, les deux plus gros cultivateurs étaient Charles Gervais avec 408 arpents et Joseph Laberge avec 200 arpents. La terre de Charles Gervais avait encore 200 arpents en bois debout, 150 arpents ayant produit une récolte et 58 arpents en pâturage. Il avait semé 40 arpents de blé, qui avaient rapporté 400 minots; 4 arpents d'avoine pour 40 minots; 2 arpents de pois pour 18 minots; $\frac{1}{2}$ arpent de patates pour 25 minots. Il avait récolté 2 500 bottes de foin, 15 livres de lin, 60 livres de laine. Sa femme avait fabriqué 15 verges d'étoffe foulée, 10 verges de flanelle et 200 livres de beurre. Il avait 1 taureau, 5 vaches, 8 veaux, 11 chevaux, 24 moutons et 8 cochons.

La terre de Joseph Laberge avait encore 18 arpents de bois debout, 120 arpents ayant produit une récolte et 62 arpents en pâturage. Il avait semé 40 arpents de blé, qui avaient rapporté 200 minots; 12 arpents d'avoine pour 200 minots; 12 arpents de pois pour 24 minots; 1 arpent de blé sarrasin pour 6 minots; 5 arpents de blé d'Inde pour 60 minots; $\frac{1}{2}$ arpent d'orge pour 10 minots; 3 arpents de patates pour 30 minots; il avait récolté 2 minots de fèves, 6 000 bottes de foin, 72 livres de laine, tissé 19 verges de flanelle et baratté 100 livres de beurre. Il avait 9 vaches, 11 veaux, 17 chevaux, 32 moutons, 42 cochons.

La Compagnie du chemin de fer de Montréal et de New York

En 1836, John Molson, brasseur, Peter McGill, président de la Banque de Montréal, et Jason Pierce, commerçant de Saint-Jean, fondaient la Compagnie du chemin à lisses de Champlain

et du Saint-Laurent. Ils construisirent le premier chemin de fer au Canada, de 14 milles de long, entre le port de Laprairie et le port de Saint-Jean. Aux environs de 1845, un certain nombre de petits chemins de fer ont été construits à partir de Montréal et en rayonnant dans plusieurs directions.

James Ferrier (1800-1888), un quincaillier qui devint maire de Montréal en 1845, fit construire en 1847, le long du canal Lachine, sur une distance de huit milles, le « Montreal and Lachine Railroad ». En 15 minutes, le train se rendait de la gare Bonaventure à Lachine. En juillet 1847, il obtenait du gouvernement une charte pour la construction d'un chemin de fer du village du Sault au canton de Hemmingford. La construction en fut retardée par la crise économique.

Une nouvelle charte fut obtenue le 10 août 1850 pour « La Compagnie du chemin de fer de Montréal et de New York ». La construction commença à Kahnawake en juillet 1851. Le printemps suivant, le travail recommença. Quand les chevaux se faisaient rares, on employait des bœufs. La ligne de 29 milles de long fut complétée en septembre 1852. La ligne américaine de Plattsburg à Mooers fut aussi construite en 1851. Il y avait une gare à Kahnawake, Saint-Rémi et Hemmingford. Au début, il n'y avait qu'un quai à Saint-Isidore et l'on hissait un drapeau rouge pour arrêter le train.

Ferrier aurait voulu construire un pont pour enjamber le Saint-Laurent et rejoindre sa ligne de Lachine, mais les fonds manquaient. L'Iroquois, un traversier de 147 pieds de long, fut construit à Montréal. Mû par un moteur de 216 chevaux vapeur, il pouvait embarquer une locomotive et trois wagons. À partir de 1853, il faisait la navette entre la ligne de Kahnawake et de Lachine. C'est aussi en 1853, que la compagnie prenait livraison de quatre locomotives, construites à Manchester N.H. Le « New York » et le « Caughnawaga » faisaient le service des passagers. Le « Saint-Rémi » et le « Hemmingford » tiraient les convois de marchandises.

À cette date, les communications avec la ville de Montréal étaient pénibles et difficiles, en raison de la distance et du mauvais état des routes. Maintenant, les cultivateurs pouvaient expédier leurs produits par chemin de fer à des conditions et des taux qu'ils estimaient raisonnables. En novembre 1855, James

Ferrier faisait appel aux municipalités pour obtenir un support monétaire. Le 27 décembre, F.T. Langevin, secrétaire de la municipalité, fut délégué pour rencontrer les conseils municipaux de Hemmingsford et de Saint-Rémi. Le livre des minutes du conseil municipal ne mentionne plus rien à ce sujet.

Au matin du 28 mars 1871, l'Iroquois brûla au quai de Kahnawake. Dorénavant, les passagers et les marchandises devaient prendre le traversier ordinaire, le train ne pouvant traverser. En 1883, la ligne de Saint-Isidore Jonction au village du Sault fut abandonnée et la montée du Sault en prit le tracé.

On s'en moque comme de l'an quarante

En 1740, on promet au monde une fin brusque. L'année s'acheva sans problème. En 1840, les promesses d'apocalypse furent renouvelées et les gens se reprirent à croire qu'au cours de l'année fatale, ils allaient se dissoudre dans l'atmosphère et joindre les rangs de la cour céleste ou ceux de l'entourage de Satan. Pourtant, l'année 1840 s'achevait aussi simplement qu'elle avait commencé. Il nous en reste l'expression : « Je m'en moque comme de l'an quarante. »

Renouveau de la vie religieuse

L'atmosphère religieuse de l'époque reflète la joie de vivre typique d'un peuple latin ; et la religion populaire, exprimée par les chants, les processions, la liturgie du dimanche, est imprégnée d'une conviction enthousiaste.

En 1842, l'église de Saint-Isidore fait l'acquisition d'un orgue, construit par Samuel Warren au coût de 1 260 \$. Pour l'emballage et le transport de l'orgue, pour un cahier d'ouverture et autres pièces de musique, et pour des livres de plein chant mis en musique, la fabrique dépensait un autre 41 \$. Jean-Baptiste Label de Saint-Isidore fut engagé comme organiste au salaire de 55 \$ par an et la fabrique lui payait une année de leçons de musique. Le souffleur était payé 12 \$. Celui qui avait la fonction de « pomper l'orgue » comme on disait, se devait d'être des plus attentifs pour que l'orgue ait toujours la pression d'air

requis. À défaut, la qualité du son en souffrait et l'organiste agitait une clochette pour avertir le souffleur de faire diligence.

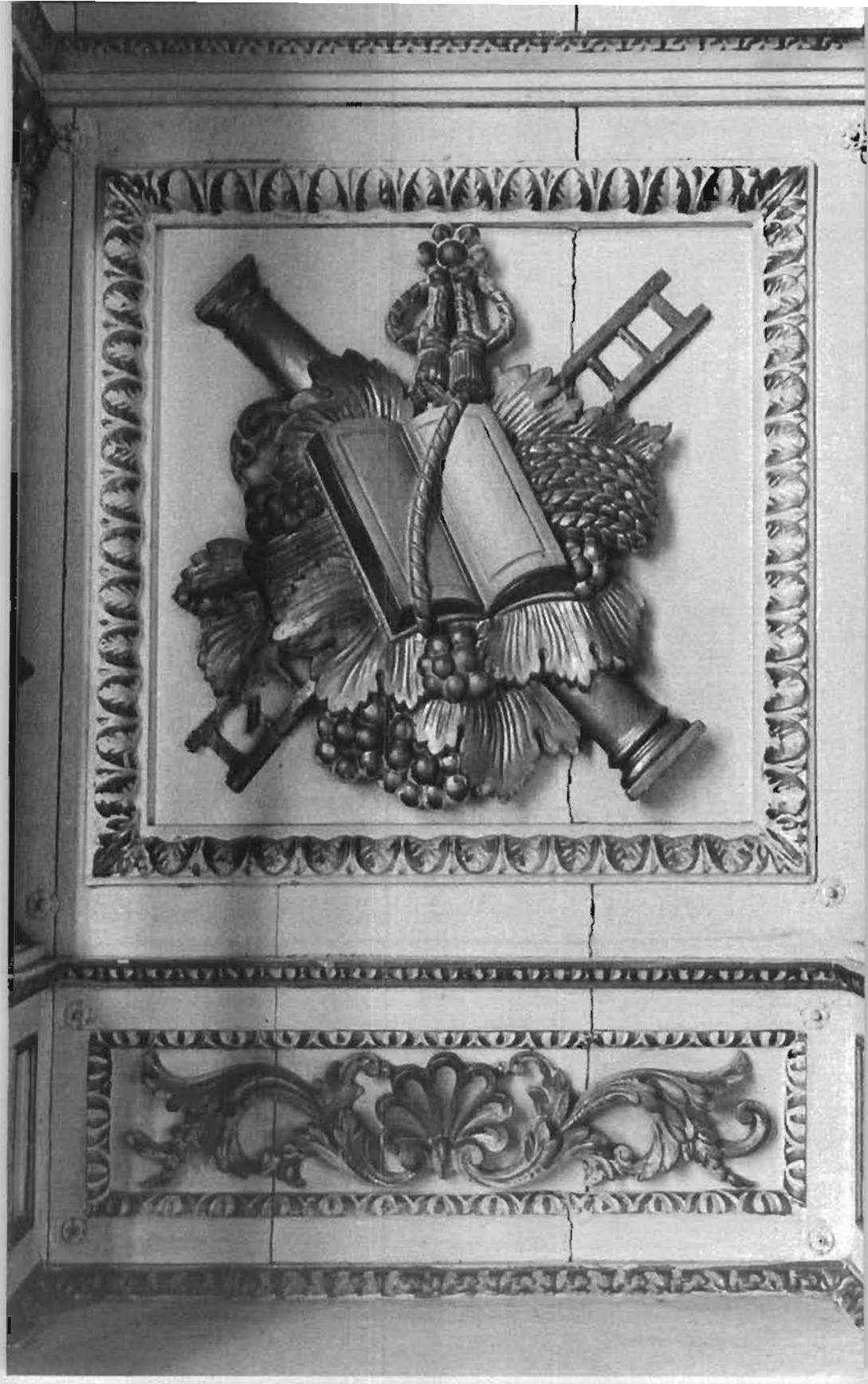
En 1846, une annonce parut sur « La Gazette » spécifiant que la paroisse de Saint-Isidore était à la recherche d'un organiste. Le 2 février 1848, le notaire F. T. Langevin passa un acte entre le curé Trudel, spécialement autorisé à cette fin par les marguilliers, et le sieur Théophile David, maître peintre de la ville et cité de Montréal, par lequel sa fille Barthilde David, âgée de 15 ans, fut engagée comme organiste pour une période de trois ans. En 1851, fut engagé Auguste Laforce, organiste de Boucherville, âgé de 22 ans. Il pensionnait chez Joseph Graton.

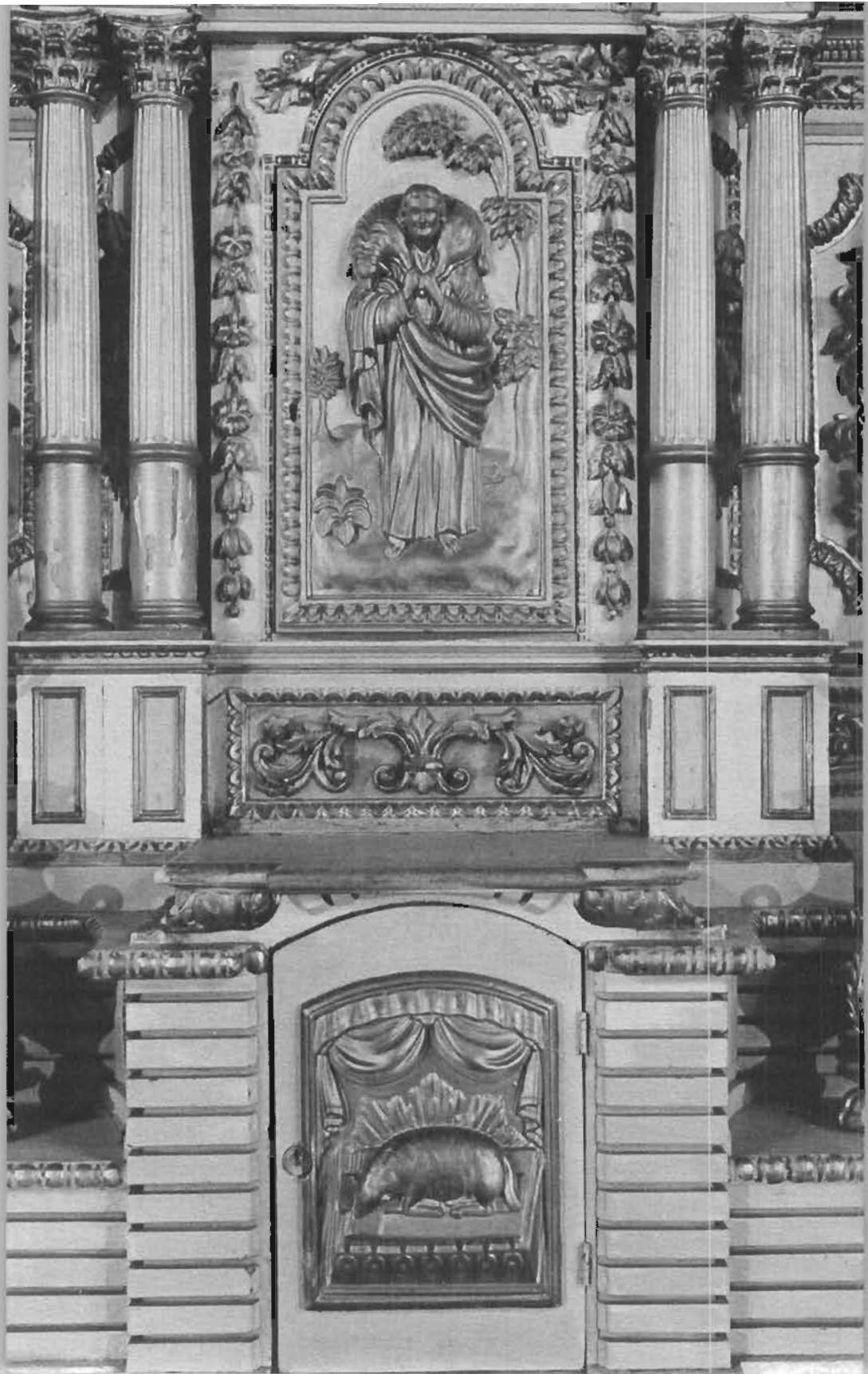
Les grandes fêtes sont l'occasion d'offices élaborés où chorales, musiciens, enfants de chœur et marguilliers figurent avec éclat. Il y a renouveau de la vie religieuse, la prière, la réception des sacrements, la vie de foi, la vie morale. En 1850 commence la dévotion annuelle des quarante heures. La fabrique fait l'acquisition de deux grilles pour les confessions, car des pères viendront pour prêcher aux quarante heures et entendre les confessions; ensuite, les curés voisins rendront le même service. Du coup, le curé perd le monopole sur la confession de ses fidèles. On communiera aussi aux grandes fêtes.

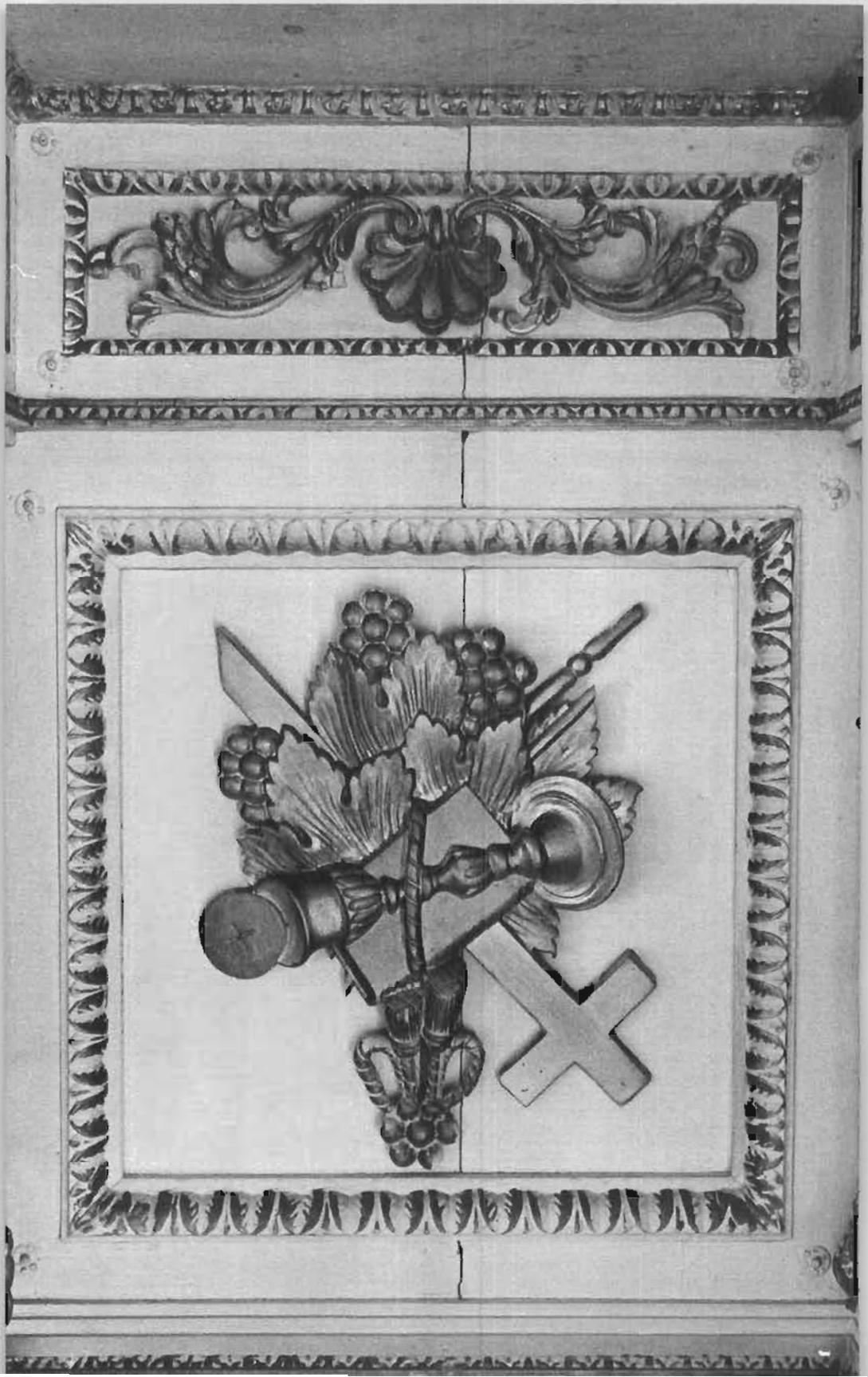
Des nouvelles dévotions font leur apparition. En 1840, quelques habitants demandent à Mgr Lartigue l'érection du chemin de la croix. En 1848, la paroisse fait une crèche à Noël, achète un enfant Jésus et divers ornements. À partir de 1855, il y a une messe à minuit. Le 29 août 1844 eut lieu la translation solennelle de deux reliquaires d'argent, avec les reliques de la vraie croix et de divers saints. La cérémonie fut présidée par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, le père Hanipaux, s.j. fit le sermon de circonstance, les curés de Saint-Rémi, de Saint-Constant et du Sault, ainsi que de nombreux ecclésiastiques assistaient à la cérémonie. Les reliquaires avaient coûté 6 \$ et on avait payé 1,40 \$ pour aller les chercher à Montréal. Ces reliquaires se trouvent aujourd'hui dans le retable du maître-autel.

L'œuvre d'Amable Gauthier

Amable Gauthier, maître sculpteur et entrepreneur demeurant à Saint-Barthélémy de Joliette, était un élève de Quévillon.









Il s'est cependant fortement inspiré des modèles de tabernacle et de tombeau proposés par François Baillargé et répandus dans la région de Québec dès avant 1820.

En 1839, la fabrique fit paraître une annonce sur la gazette (au prix d'un dollar), pour annoncer certaines entreprises à faire donner pour faire et parfaire le mobilier de l'église. Le 8 septembre, après vêpres, les marguilliers anciens et nouveaux rencontrent au presbytère le sculpteur Amable Gauthier, avec qui un marché fut conclu pour l'entreprise de certains ouvrages de menuiserie et de sculpture.

1. Un grand tabernacle pour le maître-autel doré à la colle avec boiserie de la masse en panneau. Cadre de devant, un marchepied de bois de merisier coloré suivant le plan 3 300#
2. Deux petits autels à la romaine avec deux tabernacles dorés à l'huile 2 600#
3. Les trois garnitures de chandeliers, ainsi que la garniture de chandeliers du banc d'œuvre, tous argentés 1 500#
4. Les balustres du chœur, les trônes, appuis de trônes, sièges, bancs de chœur avec petits bancs pour s'agenouiller, sans peinture ni dorure 1 200#
Pour un coût total de 8 600#.

En 1840, Amable Gauthier construit le jubé pour recevoir l'orgue au prix de 1 800#, peinture la voûte, les murs, les châssis et les portes de l'église au prix de 1 750# et livre le retable au prix de 750#.

Le 5 novembre 1840, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, vient consacrer le maître-autel. Il y dépose dans la pierre d'autel un petit sépulcre en argent avec les reliques des saints martyrs Quirin et Adéodat, quelques graines d'encens et un parchemin attestant le tout (tout ceci est encore conservé). On avait aussi acheté un ostensor en argent et quatre fanaux avec leurs bâtons. Plusieurs ecclésiastiques et un grand nombre de paroissiens et de curieux des environs assistaient à la cérémonie. Parmi les prêtres, nous trouvons les curés de Saint-Rémi, de Saint-Édouard, de Saint-Constant et deux futurs curés de Saint-Bernard.

Il semble que le maître-autel était une simple caisse de bois sans grande valeur (cadre d'autel), qui entourait la pierre d'autel. Ce cadre d'autel était entièrement couvert de linges fins décorés de broderies. La partie supérieure de l'autel a pris le nom de « tabernacle ». Ce tabernacle donne l'impression de former un tout, mais il est constitué de plusieurs parties empilées les unes sur les autres, ce qui permet, en cas de feu, de le démanteler pour le porter en sécurité. Examinons les différentes parties du tabernacle :

1. La custode, l'armoire où sont déposés les ciboires. Sur la porte figure l'agneau mystique couché sur un livre à sept sceaux. La custode est flanquée des prédelles ou gradins. La custode et les prédelles comprennent des motifs imitant la pierre à joints creux. Le premier gradin est orné d'un enroulement de feuilles d'acanthé et d'un bouquet de feuilles de chêne; le second avec des palmes et une corbeille avec des fleurs et des fruits.
2. Sur le deuxième gradin se trouve l'étage de la monstrance, l'armoire pour ranger l'ostensoir ou « soleil ». De face, la porte est ornée d'un Bon Pasteur dans un léger paysage d'arbres. À l'envers, il y avait un miroir avec vase à ruban. Le fronton en hémicycle surmonté d'une frise, porte un œil. Sur les côtés arrondis, un ange adorateur. La monstrance est flanquée de deux panneaux décoratifs évidés, ce sont des reliquaires sculptés, il y a aussi une prédelle avec une mitre, une crosse et une croix pontificale. De chaque côté, deux avant-corps comportent chacun une niche à coquille garnie d'une statue; à gauche, mère d'Youville, seigneuresse de Châteauguay; à droite, Kathéri Tékakwita, du village du Sault. Sur le côté, un panneau avec des feuilles de chêne et des glands. La frise est supportée par 8 colonnes de style composite. La partie centrale est en ressant, pour marquer son importance.
3. L'étage du couronnement porte en son centre un dôme dans le genre de celui de Saint-Pierre, et sur les coins deux petits édicules avec une niche entre deux colonnettes semblables aux autres et surmontés d'un brûle-parfum. Tout le retable est surmonté d'une balustrade.

Originellement doré à la feuille, le tabernacle est recouvert d'une couche de peinture et la partie supérieure est percée pour l'addition d'une rangée de petites ampoules. La croix est d'Amable Gauthier, les chandeliers de Leprehon.

Les autels latéraux sont semblables. Le tombeau est de style Louis XV. Les angles se terminent en pied à griffes ; au-dessus des pieds, une feuille d'acanthé terminée à la partie supérieure par une coquille ajourée. Au centre, en bas, une pomme grenade d'où partent des rinceaux vers les angles du tombeau. Au centre, à la partie supérieure, une cartouche d'où partent des rinceaux rejoignant les motifs d'angles. Pour le retable : d'un côté la custode montre le pélican eucharistique avec ses petits, de l'autre côté, l'agneau mystique dominé d'une tenture drapée ; au-dessus de la porte, cornes d'abondance qui se continuent, sur les côtés, par une chute de feuilles de vigne. La première prédelle montre une rosace et une branche d'olivier fleurie ; la deuxième, un tournesol et des branches de palmier ; la troisième, une fleur et une coquille avec des entrelacs. La monstrance est ornée d'un ostensor couronné ; elle est flanquée de deux grands panneaux avec en bas-relief les instruments de la passion et des grappes de raisin, le tout retenu par un ruban ; aux deux extrémités, une console à acanthé. Six colonnes ioniques ornées de guirlandes supportent une simple corniche. Au-dessus, un baldaquin central, des cassolettes sur les coins et de chaque côté, des reliquaires Louis XV. La croix d'autel est d'Amable Gauthier. Les chandeliers furent sculptés dans le style de l'œuvre d'Amable Gauthier par monsieur Raymond Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli.

En 1841 furent livrés la chaire et le banc d'œuvre au prix de 2000#. Pour la chaire, remarquons les trois guirlandes de roses sur la cuve et le bouquet de plumes d'autruche sur le baldaquin. Cette chaire est aujourd'hui adossée à la première colonne de la nef ; avant 1878, elle était adossée au mur de l'ancienne église ; elle avait un escalier sculpté. Dans la sacristie, nous trouvons les deux trônes de l'ancienne église. Ces deux pièces, autrefois peintes en blanc et or, sont aujourd'hui imitées en chêne. Dans la sacristie, nous trouvons aussi l'ancienne balustrade, ainsi qu'un autel, qui est peut-être l'œuvre d'André Achim, sculpteur de Longueuil. L'armoire de l'ancienne sacristie, œuvre d'Amable Gauthier, se trouve aujourd'hui au musée national à Ottawa.

La retraite paroissiale

Lorsqu'en 1840, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy vient au Canada pour y prêcher des missions, les foules se précipitent à sa rencontre, avides de l'écouter. Mgr Bourget perçoit aussitôt le rôle que les missions paroissiales peuvent remplir dans la formation chrétienne. Au printemps de 1841, Mgr Bourget s'embarque pour l'Europe, où il se propose, entre autres objectifs, d'obtenir des secours plus abondants, qui permettraient aux fidèles de «recourir aux retraites et missions pour se régénérer spirituellement». Ce sont les Oblats qui viennent dans ce but s'établir à Longueuil en décembre 1841.

Au mois de juin 1849, les pères Oblats prêchent la mission à Saint-Isidore. La durée de la mission est de trois semaines. Pendant la mission, les missionnaires sont logés au presbytère, autant que possible. « Leur table sera toujours frugale et quand ils seront chargés de leur nourriture, ils n'auront d'autre viande que de boucherie ; ils ne permettront pas qu'il paraisse sur leur table du gibier, de la volaille, du poisson trop cher, des sucreries, des confitures fines ou autres mets délicats qui ne conviennent pas à des hommes apostoliques qui doivent se contenter des mets ordinaires qui se trouvent dans le pays. L'ordinaire ne devra être que de deux plats, de la soupe, du laitage et du dessert. Quand il sera libre de le fixer, suivant nos usages, alors on mettra un plat de plus une fois par semaine ; mais lorsqu'on ne sera pas chargé de son ordinaire, on usera de condescendance pour la charité des hôtes soit pour la qualité soit pour la quantité des mets ; tâchant néanmoins de le rapprocher de l'esprit de notre règle, qui prescrit une raisonnable frugalité ».

Pendant 4 ans, le père Vignon, o.m.i., reviendra à Saint-Isidore pour y donner quelques jours de retraite pour raffermir les fruits produits par la mission.

Chiniquy, l'apôtre de la tempérance

Chiniquy était né à Kamouraska le 30 juillet 1809. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et fut ordonné prêtre le 21 septembre 1833. Après avoir été vicaire en différents endroits, il devint curé à Beauport en 1838, où il y avait sept auberges. Dans

ce temps on payait un pot de rhum 25 cents. Il en coûtait moins cher de boire que de manger.

En 1840, Mgr de Forbin-Janson viendra prêcher la tempérance au Canada. Chiniquy, prédicateur pathétique, va bientôt l'imiter. Mais il devra abandonner sa cure de Beauport pour une raison mystérieuse. Il résidera quelque temps chez un vieil oncle curé, deviendra novice chez les pères Oblats à Longueuil, où il a un différend avec mère Marie-Rose, qui refuse de lui confier la direction spirituelle des demoiselles de son pensionnat.

Au printemps de 1848, il entreprend une éblouissante croisade de tempérance dans le diocèse de Montréal. Fin septembre 1849, il est à Saint-Isidore. Amable Beauvais et Joseph Bissonnet tenaient alors auberge.

Lorsque Chiniquy paraît pour la première fois dans le chœur, avant d'ouvrir sa retraite, chacun d'observer ce redoutable prédicateur : « tous les yeux se fixèrent sur lui, puis chacun d'étudier sa physionomie, comme pour y trouver l'arrêt de sa condamnation. Mais après un regard scrutateur, chacun parut satisfait de son coup d'œil, se jugea bon physionomiste. L'apôtre de la tempérance ne devait pas être si redoutable comme on le disait, tant son visage paraissait doux, et présageait une défaite plutôt qu'une victoire... Mais autre chose est de voir, autre chose d'entendre. L'office de l'après-midi arrive enfin. Un salut solennel précède l'ouverture de la mission, suivant l'usage. Le respectable messire Chiniquy s'agenouille quelque temps au pied de l'autel ; puis, il s'achemine enfin vers la chaire ; sa démarche est lente et majestueuse et d'autant plus solennelle, qu'il porte entre ses mains, appuyé sur sa poitrine, le magnifique crucifix d'or reçu de la cour de Rome. Une fois en chaire, Chiniquy commence d'un ton simple et réservé, puis la voix de l'orateur s'anime ; de douce, de persuasive, de lente et majestueuse qu'elle était, elle devient forte, plus persuasive, plus foudroyante que jamais. L'agneau se change, est changé, c'est le lion de Juda qui rugit. »

Il obtient 1 200 signatures pour adhérer à la Société de tempérance (autant qu'il y a de communiant dans la paroisse). Les auberges perdent leur licence. Mais dès 1853, le curé Trudel se plaint que quelques cas d'ivrognerie parmi les jeunes gens font craindre le retour à l'usage des boissons enivrantes. Quant à

Chiniquy, son amour trop ardent du beau sexe le conduira bientôt à l'exil, à l'apostasie et à la polygamie.

2 octobre 1849 : don à messire Chiniquy pour retraite de tempérance 144#.

Gardien de la moralité

En 1830, les Canadiens français étaient 400 000 environ, disséminés dans toute la vallée du Saint-Laurent ; en 1844, ils étaient 524 244 francophones catholiques. Bientôt, les vieilles seigneuries sont surpeuplées, il n'y a plus d'ouvrage pour les jeunes gens, qui sont obligés d'aller trouver de l'ouvrage au loin, dans les chantiers du Haut-Canada ou dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. En 1853, le curé Trudel estime le nombre de jeunes gens qui voyagent à 100. Des familles quittent la paroisse et vont s'établir dans les Cantons (2 familles), ou aux États-Unis. Félix Collet est parti pour Saint-Louis, Missouri, Édouard Denaud pour la Colombie. Quant aux jeunes filles, elles vont à Montréal ou dans d'autres villes pour y chercher de l'ouvrage.

Le déplacement des jeunes inquiète particulièrement le curé ; il est à l'origine du relâchement des mœurs, car ils ramènent à la campagne des habitudes de luxe. « Les désordres de cette paroisse : L'arrivée dans leur famille des jeunes gens qui voyagent et qui ne soupirent qu'après les plaisirs, mettant en danger les mœurs des filles qui alors sont entraînées dans les fréquentations et promenades seul à seul. Quelques cas d'ivrognerie parmi les jeunes gens font craindre le retour à l'usage des boissons enivrantes. Voilà les désordres les plus remarquables. » Le 18 juillet 1840, le curé demande dispense de deux bans de mariage pour Eusèbe Fiffre et Sophie Robidoux. « Ce garçon est pressé, devant partir immédiatement pour gagner quelque argent à descendre les Cages. Les deux suppliants ont déjà été publiés trois fois avant carême, mais le garçon ne se souvenant plus de se marier partit pour voyage et n'est de retour que depuis huit jours. »

Les baptistes

Dans ses remarques sur l'état de la paroisse, le curé Trudel écrit en 1853: « Ce qu'il y a de plus affligeant pour cette paroisse, c'est l'apostasie de deux familles passées à l'hérésie par les ministres suisses et les efforts continuels qu'ils font pour en pervertir d'autres. Dans l'histoire de la Mission de la Grande Ligne (Saint-Blaise), les faits sont racontés ainsi :

« Dans Saint-Isidore, un vieillard du nom d'Octave Poissant, ayant entendu parler des missionnaires de l'Institut de la Grande Ligne, franchit à pied la distance de 35 milles pour s'informer de l'évangile. De retour chez lui, il l'enseigna à sa famille. Un soir, chez lui, en présence de deux jeunes missionnaires de la Grande Ligne, une bande d'hommes masqués et armés, entrèrent soudainement dans la maison et assénèrent, au vénérable vieillard, des coups dont les effets causèrent sa mort. Ses enfants demeurèrent fidèles à l'Évangile et formèrent un petit noyau de familles évangéliques auxquelles devaient se joindre plus tard la famille Barette et M. Xavier Patenaude. »

En 1852, le père Vignon, o.m.i., était venu prêcher pour un jubilé et au mois d'août 1853 la retraite paroissiale. « Le principal fruit du Jubilé a été d'arrêter certaines tendances à prêter l'oreille aux calomnies lancées continuellement par les protestants contre l'Église catholique. » En 1861, la paroisse ne comptait plus qu'une famille protestante.

L'association de la propagation de la foi

Dès 1838, l'association de la propagation de la foi fut instituée dans la paroisse pour soutenir les missions qui existaient dans le diocèse de Montréal. Chaque section était composée de dix personnes. « Les femmes, par leur influence sur les diverses classes de la société, et leur ardeur pour le bien, ayant ordinairement plus d'aptitude que les hommes à promouvoir les actes de charité et de piété, il sera bon de les placer le plus souvent à la tête des sections pour les composer, quoique les hommes puissent aussi y être employés. »

En 1840, Mgr Bourget avait parcouru la rive nord de l'Outaouais jusqu'à l'Île des Allumettes, en érigeant de nouvelles

missions. Les contributions à l'œuvre de la propagation de la foi devaient être envoyées à l'évêché au mois de février de chaque année. En 1853, la paroisse de Saint-Isidore comptait 200 associés à la propagation de la foi, ce qui constituait la presque totalité des familles.

Bibliothèque paroissiale

Le concile provincial de 1854 rappelle l'urgence de compléter l'instruction des jeunes par l'établissement de bibliothèques, car «il serait inutile, même dangereux, de répandre l'instruction primaire, si on négligeait les moyens de la rendre fructueuse». En 1861, la bibliothèque paroissiale compte 300 volumes. Il y a assez d'amour et d'empressement pour la lecture de ces livres. Les journaux qui se lisent communément dans la paroisse sont : L'Ordre, la Minerve, le Courrier du Canada et Le Pays, qui est adressé à quelques-uns.

Réparations au presbytère

Dès juillet 1848, il fut question de faire des réparations au presbytère et aux bâtiments de la basse-cour. Ce n'est que le 2 décembre, que M. Trudel demande à Mgr Bourget de faire évaluer par un commissaire les réparations nécessaires au presbytère, lesquelles seraient défrayées par la fabrique. M. Marcoux, curé du Sault-Saint-Louis, vient voir, mais devant l'état lamentable du presbytère, il conseille à l'évêque d'envoyer un architecte ouvrier pour estimer l'ouvrage qui doit être fait. Celui-ci envoie Victor Bourgeau qui fera un beau petit plan, une mini-édition du plan qu'il vient de dresser pour l'évêché de Montréal, avec une coupole sur le toit. Les réparations sont effectuées par Antoine Perras dit Brosseau, de Saint-Isidore, pour le prix de 1 457,10\$.

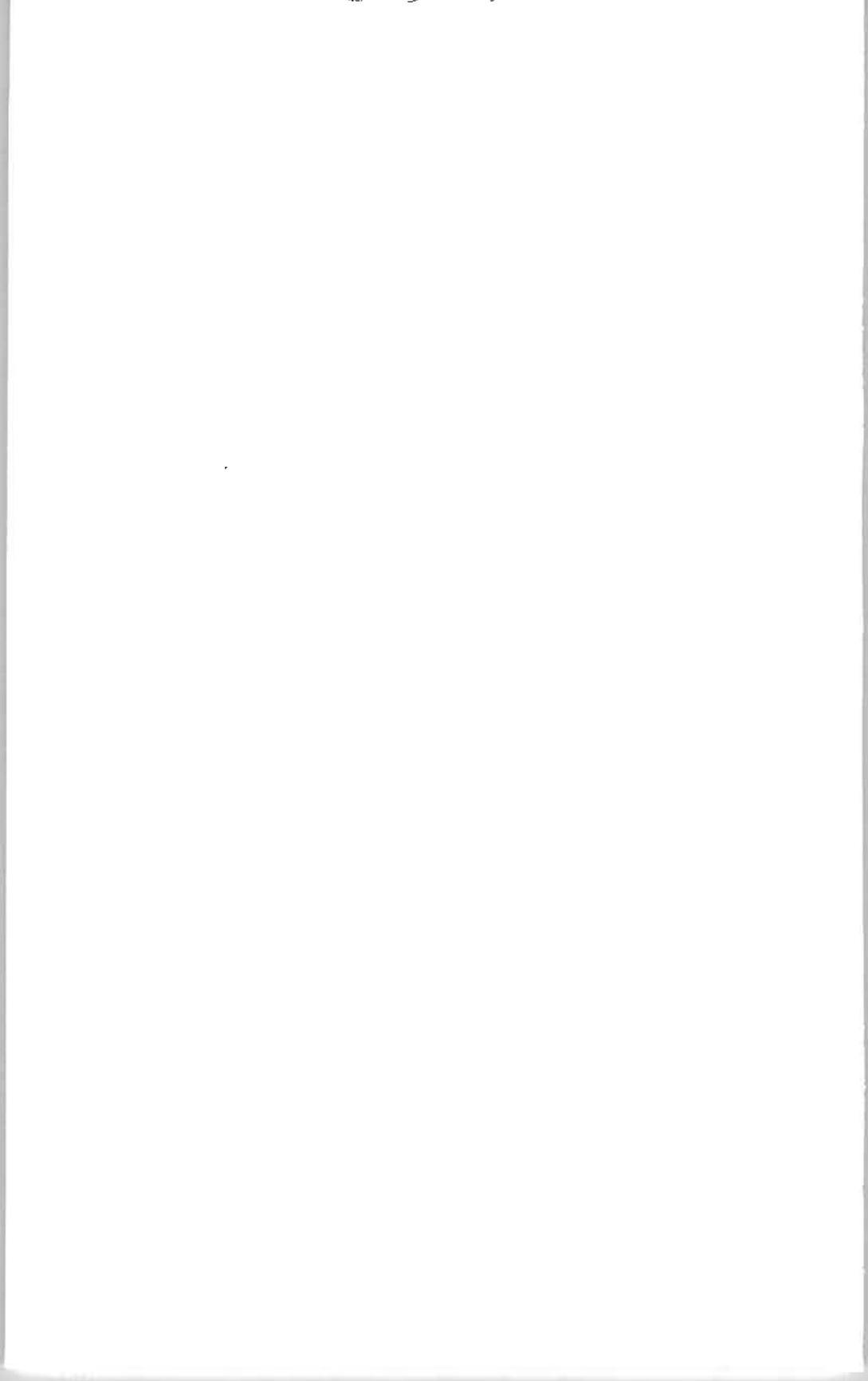
Bénédictio de deux cloches

Le 29 août 1854 ont été bénites pour l'usage de cette paroisse par messire Joseph Marcoux, archiprêtre et missionnaire des

Iroquois du Sault-Saint-Louis, deux cloches, nommées Pierre Marie Césaire Jean-Baptiste, du poids de 455 livres, dont le parrain a été Césaire Thérien, marchand du lieu, et la marraine dame Marie Félonise Collet ; l'autre Henriette Auguste, du poids de 197 livres, dont le parrain a été Auguste Pépin et la marraine demoiselle Henriette Olivine Héroux. Les offrandes des parrains et marraines se sont élevées à £ 30 et la collecte de la paroisse à £ 10. L'officiant était assisté par Charles Léon Vinet, curé de Saint-Constant et par Nazaire Piché, vicaire du Sault-Saint-Louis.

Césaire Thérien

L'honneur d'avoir représenté le premier le comté de Laprairie au parlement de la province de Québec, revient à un marchand et maire (1866-1868) de Saint-Isidore. Césaire Thérien, né à L'Assomption en 1829, marié à Marie Félonise Collet, de Verchères, conservateur, Thérien fut élu à la double élection, fédérale et provinciale, de l'été 1867. Devenu aveugle à la suite d'une traversée sur le Saint-Laurent, Thérien ne se présenta pas de nouveau. Il mourut à Verchères en 1890. Il avait prêté 2 300 \$ à la municipalité. Le 6 octobre, le conseil rembourse cette somme aux héritiers.



CHAPITRE IV

**DE NOUVELLES AVENUES
1855-1873**

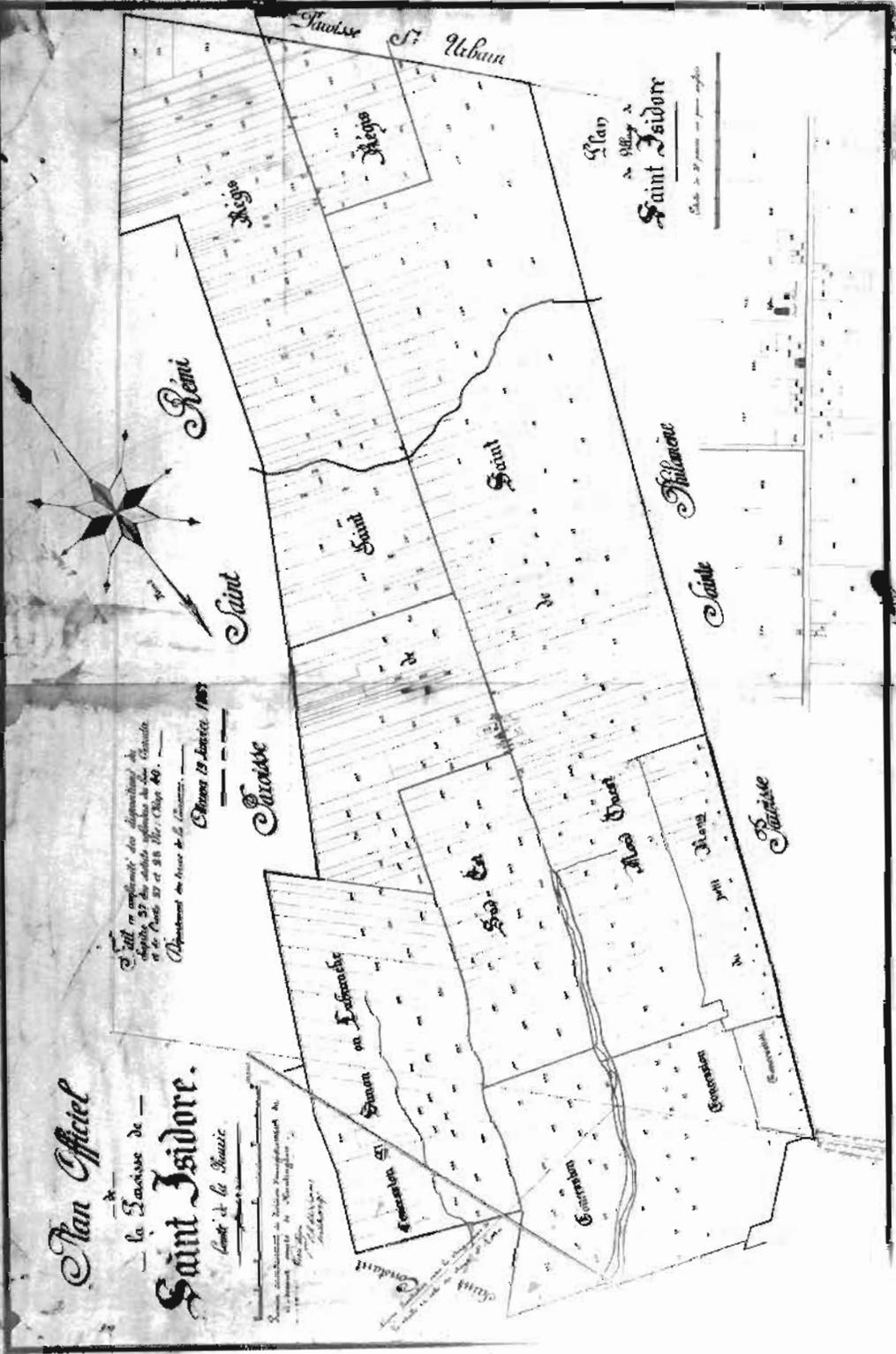
Plan Officiel

de
la Paroisse de
Saint Isidore.
Sainte et la Rivière.

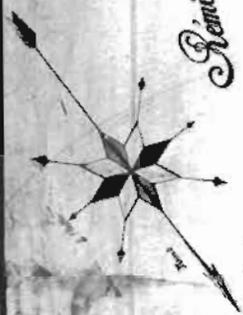
Tout ce qui est compris dans les limites de
ce plan a été acquis par la vente de
la terre de la Paroisse de Saint Isidore
en l'année 1840 et 1841 par les
Messieurs de la Compagnie de la Rivière.

Le 19 Janvier 1853.

Le Notaire de la Rivière
de Saint Isidore
J. B. G. G.



Plan
de l'Église de
Saint Isidore
Scale: 1/2000



Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada

La loi « 18 Victoria, chapitre 100 », en vigueur le 1^{er} juillet 1855, est à la base de notre régime municipal actuel. Elle abrogeait la loi de 1847 et constituait en municipalités toutes paroisses érigées pour fins ecclésiastiques ou civiles et tous cantons constitués par lettres patentes, à la condition que ces divisions territoriales aient une population d'au moins 300 âmes. Le 1^{er} juillet 1855, dans la « ci-devant province du Bas-Canada, faisant partie de la province du Canada », 394 municipalités de paroisse ou de canton et 61 municipalités de comté furent constituées en vertu de cette loi.

Ainsi, la municipalité de la paroisse de Saint-Isidore de Laprairie reprit son existence légale le 1^{er} juillet 1855. À la première réunion, tenue le 6 août en la maison de sieur Narcisse Tremblay, bourgeois, au village, furent présents : son honneur le maire Amable Dupras ; messieurs les conseillers François Trudeau, François Quintal, Raphaël Brosseau, Toussaint Petit dit Lalumière et Jean-Baptiste Dubuc ; le notaire François-Théophile Langevin fut le secrétaire-trésorier. La paroisse fut divisée en trois districts. L'arrondissement numéro un, le haut de la paroisse ; numéro deux, le village ; numéro trois, le bas de la paroisse et la côte Saint-Simon. Pour chaque arrondissement furent nommés un inspecteur des chemins, un inspecteur des clôtures et fossés, quelques sous-voyers et un gardien des enclos publics.

L'inspecteur des chemins et l'inspecteur des clôtures et fossés ont le pouvoir de faire travailler les propriétaires des terres intéressés dans un chemin, au cours d'eau ou un fossé, quand on doit réparer un chemin ou recaler un cours d'eau, « tels ouvrages se faits hors le temps des travaux de semences et de récoltes, c'est à dire, du dix juin au quinze juillet ou du quinze septembre au premier novembre et non dans aucun autre temps ».

Le sous-voyer voit à la reconstruction de son chemin et à l'entretien du chemin d'hiver. La côte Saint-Régis étant un rang double, chaque propriétaire doit faire l'entretien de sa moitié de chemin, en roulant la neige de telle manière, qu'un cheval avec son traîneau puissent passer facilement. Si de trop grands bancs de neige se forment, il peut dévier la route sur sa terre de telle manière que le voyageur contourne l'obstacle.

Pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture, le gardien d'enclos publics doit attraper les animaux ou volailles errant dans les chemins publics et imposer une amende de 5 shillings. « Relativement à l'amende que les propriétaires ou occupants de terre qui prennent des animaux ou volailles errant sur les chemins ou dans leurs champs on doit savoir qu'à l'avenir tous propriétaires ou occupants de terre qui prendront des animaux ou volailles errant sur les chemins ou dans leurs champs, les conduisant à l'enclos public, n'auront droit à aucune partie de l'amende mais bien le gardien de l'enclos, qui aura droit à la moitié de la susdite amende et l'autre moitié appartiendra à la corporation de cette municipalité. »

Les dépenses pour l'année 1855-1856 :

Salaire du secrétaire-trésorier	£20.-
Narcisse Tremblay, 6 mois de loyer	£ 1.-
Quotepart au conseil de comté.....	£13.18.-
deux livres pour l'usage du conseil	£ - 8. 9
Léon Gagnier, marchand, huissier de cette paroisse pour service en sa qualité de huissier et pour 6 mois de loyer de sa maison	£ 5. 8. 9
enregistrement du cautionnement du secr.-trés..	£ - 1. 6
	£41. 3.10

Maires : 1855 Amable Dupras
 1858 Antoine Perras 1866 Cézaire Thérien
 1860 Antoine Doyon, fils 1868 Antoine Doyon, fils

L'état des routes

Le 26 janvier 1856, Hubert Lefebvre de Saint-Philippe, surintendant du conseil du comté de Laprairie, envoie un rapport au conseil municipal sur l'état des chemins. Ceux-ci étaient en piteux état et avaient besoin de réparations urgentes.

Le 5 avril 1856, Louis Barette réclame du conseil certains dommages pour avoir brisé sa voiture et son harnais dans la route qui conduit à Châteauguay par le mauvais état du chemin et des ponts. Le conseil décide qu'avant d'allouer ces dommages au dit Louis Barette, que l'entrepreneur de la susdite route, M. Noël Toussaint soit notifié de prendre un arrangement avec le dit Louis Barette. Le 5 janvier 1863, le cheval de Pierre Bédard, cultivateur de Sainte-Martine, se casse une patte dans le chemin de la côte Saint-Régis. La valeur du cheval était de £ 15.-; après entente prise, le conseil paie 20\$. En 1865, le cheval de Timoléon Poirier se brise un pied dans le chemin public longeant la côte Saint-Régis. Il s'adresse à la cour du circuit pour le district de Montréal. La municipalité est condamnée à payer 80\$.

Le 1^{er} juin 1863, attendu le mauvais état des chemins et ponts de cette municipalité, le conseil menace de prendre des mesures contre les inspecteurs des chemins et ponts pour les contraindre à faire entretenir et réparer les dits chemins et ponts.

La rente seigneuriale

En 1854, le parlement décréta l'abolition de la tenure des terres seigneuriales. Tous les droits seigneuriaux furent abolis; les censitaires eurent cependant le privilège de racheter le capital du droit de censive ou de continuer de payer la rente. Une commission royale de quinze membres fut nommée pour établir la valeur des intérêts en cause et déterminer les sommes de remboursement. Ce n'est qu'en 1859 que la question fut définitivement résolue et le gouvernement dut déboursier 10 millions pour indemniser les seigneurs. Jusqu'en 1974, la municipalité continue de percevoir les rentes de tous ceux qui n'ont pas racheté le capital.

Le chemin seigneurial

Les habitants, voulant effacer toute trace de la tenure seigneuriale, ne voulaient plus entretenir le chemin seigneurial. Le 7 mars 1856, le conseil municipal réclamait les services d'Hubert Lefebvre, surintendant du conseil du comté de Laprairie «relativement à l'exemption ou décharge des servitudes que réclament les intéressés d'icelles :

- 1) Pour visiter la route qui conduit de la côte Saint-Régis dans la paroisse de Saint-Isidore, à la côte Saint-Jean-Baptiste, dans la paroisse de Châteauguay et y ordonner ce que de droit.
- 2) Pour visiter la route qui conduit de la côte Saint-Simon dans la paroisse de Saint-Isidore à la côte Saint-Pierre dans la paroisse de Saint-Constant aux fins de décharger des servitudes d'icelle tous les intéressés.
- 3) La route qui conduit de la côte Saint-Pierre à aller au chemin de Laprairie, cette route connue sous le nom de chemin des bouleaux, dans la paroisse de Saint-Constant. »

Les habitants ne veulent plus travailler aux chemins et aux ponts qui ne se trouvent pas dans leur municipalité. Le 2 mai 1859, le conseil municipal décide qu'à compter de ce jour, la route qui conduit de la côte Saint-Régis à la côte Sainte-Marguerite (la montée Prud'homme) sera à la charge de la municipalité de cette paroisse et les travaux nécessaires d'entretien ne seront pas faits par la main-d'œuvre des parties tenues de les entretenir mais par des cotisations en argent et que l'inspecteur des chemins et ponts de la susdite route soit autorisé à la vendre en rabais deux fois l'année conformément à la loi. L'inspecteur Paul Gervais est autorisé à vendre au rabais cette route, avec deux cents perches et deux cents piquets que l'entrepreneur doit acquérir, fournir et employer pour réparer les clôtures. L'entrepreneur est tenu à creuser les fossés et refaire les clôtures où il sera nécessaire.

Les municipalités de Sainte-Philomène et de Châteauguay ne sont nullement désireuses de prendre à leur compte la partie qui est sur leur territoire. En 1864 et en 1874, la municipalité de Saint-Isidore doit prendre des procédures judiciaires pour obtenir gain de cause, « Attendu que la route qui conduit de la côte

Saint-Régis dans la paroisse de Saint-Isidore à la rivière du Loup dans la paroisse de Châteauguay et Sainte-Philomène sont dans un mauvais état, surtout cette partie prenant de la côte Sainte-Marguerite à la côte Saint-Jean-Baptiste, tellement qu'il est dangereux d'y passer en voiture à cause de l'éboulement que la décharge qui passe le long d'une partie de la dite route, a causé à icelle route, tellement qu'une seule voiture peut à peine passer ». « Que les habitants de Saint-Isidore ne soient pas tenus à entretenir ce chemin dans Sainte-Philomène et Châteauguay. C'est la seule qui fait communiquer Saint-Isidore avec Sainte-Philomène et Châteauguay. »

Les quelques habitants de la côte Saint-Simon qui se trouvent dans la Seigneurie Lasalle demandent le 6 juillet 1858 de fermer le chemin de la côte Saint-Simon à la côte Saint-Christophe et de les libérer et décharger des « travaux d'entretien de la route ci-dessus indiqué que seuls certains habitants propriétaires dans la Seigneurie Lasalle sont tenus à l'entretien de la susdite route à raison d'un ci-devant droit de banalité de la dite Seigneurie Lasalle. Mais où que le dit droit de banalité se trouve éteint, et que les intéressés à la susdite route ont de très bons moulins plus à proximité pour leur usage, et qu'ils ont d'autres routes ou chemins pour communiquer à la ville et à l'église de leur paroisse respective. »

Le chemin des bouleaux, dans Saint-Constant, était le chemin ordinaire pour se rendre à Laprairie ou à Montréal. Au bout de ce chemin, on rejoignait la côte Saint-Ignace qui longe la rivière La Tortue. De son embouchure partait un traversier pour Montréal.

La montée de Saint-Rémi

La côte Saint-Régis dans la paroisse de Saint-Isidore est un rang double de 13 km de long dans le comté municipal de Laprairie, enfermé entre les comtés de Châteauguay et de Napierville. Pour établir une route d'un comté municipal à un autre, les surintendants des deux comtés sont impliqués, chacun pour sa part.

En 1856, un certain nombre d'habitants demandent au surintendant Hubert Lefebvre de « faire la visite d'un nouveau

chemin sur la terre de J.-B. Poirier, qui conduit à Saint-Rémi » (prolongement de la rue Dupuis). Entre-temps, le curé Trudel, le notaire Langevin et Cyrille Doyon avaient tracé un chemin sur leurs terres. Ce chemin permettait d'avoir un chemin près de l'église et devait en même temps donner une issue à la terre de M. Doyon, qui était enfermée de tous les côtés.

Le 26 mars 1857, le surintendant, en conformité aux avis par lui donnés à la porte de l'église de cette paroisse, pour solutionner les difficultés relatives aux deux routes, s'est transporté sur les lieux où il a rencontré le plus grand nombre des intéressés, en leur demandant s'ils veulent une route ou deux routes. Ils lui répondent qu'une seule route suffira et de la placer là où il lui plaira. Le conseil s'objecte: «Là où elle est actuellement établie, c'est-à-dire sur les propriétés de messire le curé, messieurs Doyon et Langevin est injuste ». Le conseil doit payer £ 5.- au notaire A. Merizzi, surintendant du comté de Napierville pour les frais de l'établissement de deux routes de la côte Sainte-Thérèse à la côte Saint-Régis.

Le 29 mai 1858, P.D. Hébert, écuyer, officier municipal, verbalise et légalise une montée sur les terres de Vital Faille et de Pierre Hémond, partant de la côte Saint-Régis à la côte Sainte-Thérèse. Félix Lanouette est nommé sous-voyer pour la nouvelle route. Il doit faire fournir les journées de corvée dues par les personnes y obligées, surveiller et diriger l'accomplissement des corvées et du travail en commun. Il doit acheter les perches et les piquets pour faire les clôtures de la nouvelle montée. Quinze shillings lui sont alloués pour chaque jour utilement employé dans les devoirs de sa charge.

Une taxe spéciale est levée pour payer les frais de cette montée. Certaines personnes auraient préféré une contribution volontaire et avaient commencé une collecte. « Que toutes personnes qui ont collecté dans cette paroisse ou ailleurs toutes sommes de deniers relativement au paiement de la route entièrement établie, soient tenues d'en rendre compte à ce conseil et que M. Octave Bourdon soit autorisé à aller chez chaque individu qui a payé ou censé avoir payé pour la susdite route et faire une liste de leur déclaration afin de constater ce qui a été retiré et payé pour la susdite route. »

M. Lanouette devait poursuivre toutes les personnes qui n'avaient pas donné leur journée de corvée. Antoine Dubois, crieur public, reçut 4 shillings pour criées et vente de la route de Saint-Isidore à Saint-Rémi. « Que l'intérêt de douze par cent soit payé à M. Félix Lanouette sur la somme de cent livres ancien cours, que le conseil lui doit. »

Le Grand Tronc

Au cours de la session de 1852-1853, une loi incorporait la « Compagnie du Grand Tronc », et fixait la participation gouvernementale à un subside de £ 3 000 par mille construit, soit la moitié du coût estimé. Suite à la hausse vertigineuse des coûts de construction, le gouvernement se retrouva, dès 1855, obligé à de nouveaux investissements pour sauver ce projet ferroviaire. Ces engagements achevèrent de grever des revenus qui ne suffiront bientôt plus à payer les intérêts de la dette totale. En 1857-1858, une récession frappa l'économie canadienne. Le 4 mai 1857, le conseil municipal de Saint-Isidore « Concourt et adhère à la pétition ou requête signée ce jourd'hui par les habitants de cette paroisse s'opposant à la mesure que le gouvernement a soumis à la législature pour venir de nouveau en aide à la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer ».

En 1854, cette compagnie entreprit la construction du pont Victoria, inauguré en 1859, un pont couvert, considéré comme une vraie merveille, l'unique pont entre Montréal et la rive sud. Sur le tablier du pont reposaient trois rails, car à ce moment-là, tous les trains n'avaient pas encore la même largeur. En 1857, James Ferrier devenait directeur du Grand Tronc. Au mois de mai de la même année, il y avait fusion entre la compagnie du chemin à lisses de Champlain et de Montréal et la compagnie du chemin de fer de Montréal et de New York. En juin 1864, le Grand Tronc acheta la gare Bonaventure.

Licence pour vendre des spiritueux

Le 3 mai 1858, le conseil municipal statuait « qu'il ne soit accordé aucune licence pour vendre et détailler des liqueurs

spiritueuses, bière, vineuse, alcoolique et enivrante dans cette municipalité pour cette année, et qu'un règlement soit fait et passé à cette fin. Règlement : Il est absolument prohibé et défendu de vendre en détail du vin, de l'eau de vie, ou d'autres liqueurs spiritueuses, de l'aile ou de la bière, dans cette municipalité durant l'année courante ».

Le 28 mars 1860, à une session du conseil du comté de Laprairie fut fixé le nombre d'aubergistes auxquels une licence serait accordée pour vendre et détailler des liqueurs spiritueuses dans les paroisses du comté. À Saint-Isidore, il n'y aurait qu'une seule auberge ou maison d'entretien public pour y détailler des liqueurs spiritueuses. Il fut décidé que M. François Moquin soit la personne nommée pour tenir une auberge ou maison d'entretien public pour détailler des liqueurs spiritueuses dans cette paroisse et que le certificat produit de la part du dit Moquin comportant au-delà de 50 signatures d'électeurs municipaux de cette paroisse, tel que voulu par la loi, soit accepté.

François Moquin eut sa licence d'auberge de 1860 à 1870. Le 3 novembre 1871, Albert Tremblay, cordonnier de Saint-Isidore, obtenait une licence pour maison d'entretien public. L'année suivante, il est hôtelier.

L'école modèle

Le 3 janvier 1864, immédiatement après la messe, un grand nombre de paroissiens s'assemblent à la sacristie. Messire J.N. Trudel, curé, explique le but de l'assemblée. Il devient urgent de bâtir une maison d'école au village, vu que celles qui existent actuellement tombent en ruine et que le terrain sur lequel elles sont aujourd'hui, est trop petit et qu'il n'y a pas moyen d'en acquérir des voisins, pour l'agrandir. Il faudrait construire des maisons d'école plus spacieuses pour répondre aux besoins futurs. Le terrain en face de l'église, actuellement vacant, conviendrait pour y ériger une maison d'école de fabrique. Le marguillier Joseph Vaudrin, secondé par M. le maire Antoine Doyon, formule une proposition en ce sens. M. Joseph Boyer, secondé par M. François Trudeau, propose que l'école soit bâtie à même les fonds de la fabrique. Le marguillier Amable Trudeau, secondé par M. Antoine Perras demande qu'une

requête soit présentée à l'évêque de Montréal, le priant de bien vouloir permettre aux marguilliers de prendre sur les fonds de la fabrique telle somme de deniers nécessaires pour bâtir une maison d'école.

En 1866, les paroissiens décident de se doter d'une école modèle, c'est-à-dire, de permettre aux enfants de faire leur cinquième et sixième année scolaire. Une assemblée de paroissiens est convoquée le jour de Pâques, 1^{er} avril 1866. Vu qu'on est déjà à l'étroit à l'école du village, il est proposé « qu'une école modèle soit bâtie sur le terrain de la fabrique et que la fabrique en fasse les frais de construction »; 68 voix pour et 48 contre. À l'assemblée de la fabrique du 10 mai, les marguilliers nouveaux et anciens décident, 10 voix contre 5: « Considérant qu'il y a déjà dans le village des écoles sous le contrôle des commissaires d'école et que la fabrique de cette paroisse sera en toute probabilité appelée à venir en aide aux paroissiens pour des réparations considérables à faire à l'église ou pour la bâtisse d'une nouvelle église, il est résolu qu'il n'est pas à propos pour le moment que la fabrique fasse les dépenses de la bâtisse d'une école ». En 1872, Antoine Malette était instituteur à l'école modèle. Il lui fut alloué 60 cents par le conseil pour avoir tenu ses assises dans la salle de l'école.

Mécanisation de l'agriculture

À partir de 1850, les cultivateurs de Saint-Isidore produisent plus que pour leurs besoins. Leurs instruments de production sont plus perfectionnés. On laboure avec la charrue de fer, on pulvérise le sol avec la herse à dents d'acier, on fauche encore à la faucille, au javelier et à la faux nue, mais les faucheuses mécaniques « combinées » sont introduites dans la paroisse, la première ayant été achetée vers 1860 par Olivier Amable Demers et la famille Gibeault. On se plaint bien que ces faucheuses coupent trop ras, laissent peu de chaume, mais on finit tout de même par les accepter comme d'ailleurs la batteuse à grains qui va remplacer le fléau et le van.

De 1850 à 1880, on connaît trente années de production végétale intense. Durant ce temps aussi l'élevage du cheval est

en grand progrès, et l'on commence à s'intéresser à la production du lait et des animaux gras. Le chemin de fer de Montréal et de New York, qui traverse de Kahnawake à Lachine par bateau, a puissamment contribué à stimuler l'agriculture dans Saint-Isidore. Non loin de la jonction de Saint-Isidore, deux commerçants de grain rivaux, MM. Poirier et Pinsonneault, avaient fait construire de vastes hangars. C'est là que les cultivateurs venaient vendre leurs grains qui étaient ensuite expédiés aux États-Unis ou à Montréal. À part les revenus dérivés de la vente du grain, les cultivateurs du temps en trouvaient de nouveaux dans la production et la vente des chevaux, fortement en demande alors, et dans le transport en hiver à Montréal du bois de corde et parfois du foin en bottes. C'est l'époque de la construction des granges à foin, bâties sans clous, avec mortaises et tenons.

À cette époque, la vallée du Châteauguay était désignée comme « le jardin de la province ». Le foin et le grain étaient produits sur une haute échelle et le commerce du bétail avait une grande importance. Le chemin de fer a été d'une grande utilité pour la classe agricole échelonnée tout le long de son parcours. Pendant de nombreuses années, les cultivateurs au lieu de se rendre au marché de Montréal en grande charrette en été, et en traîneau en hiver, expédiaient leurs produits par chemin de fer, le foin, les animaux, le grain, le bois, le lait, les patates et les légumes.

Le système de production végétale semble avoir atteint dans Saint-Isidore ses plus beaux jours de prospérité vers 1865. À partir de cette date, ce système va commencer à subir des épreuves de toutes sortes, entre autres, appauvrissement du sol et réduction de ses rendements; mévente des grains; apparition des premières maladies végétales, notamment le puceron des pois; concurrence des autres provinces; pénurie de débouchés locaux, faute d'industries locales suffisantes. De 1865 à 1885, la vente du grain va passer par des hauts et des bas inquiétants. Les cultivateurs souffrent. Plusieurs quittent leur terre pour émigrer aux États ou dans l'Ouest canadien.

Les Sœurs de Sainte-Anne

La communauté de Sainte-Anne naquit à Vaudreuil le 8 septembre 1850. La fondatrice en était Marie-Esther Sureau-Blondin, qui prit le nom de sœur Marie-Anne. En 1853, la communauté déménage à Saint-Jacques de l'Achigan. La fondatrice est écartée du gouvernement de sa communauté.

Au début de 1861, le curé Piché de Lachine fait les honneurs de sa table à Mgr Bourget. Le curé expose à l'évêque les besoins de sa nouvelle famille et les projets qu'il nourrit. Au compte de ses préoccupations figure une maison d'éducation pour les jeunes filles. « Le local est tout trouvé », insinue-t-il, « la propriété du gouverneur Simpsons, actuellement en vente, mais les religieuses, d'où me viendront-elles ? » Monseigneur désire rapprocher de sa ville la maison mère et le noviciat de Sainte-Anne. Le 20 février, la supérieure générale et son économiste signent un contrat, par lequel « la Compagnie de la Baie d'Hudson cède à la communauté des Filles de Sainte-Anne... un lot de terre de deux arpents, soixante-douze perches... avec une résidence et autres bâtisses à occuper le 1^{er} mai... »

Comme vicaire à Kahnawake, le curé Piché avait souvent été l'invité du curé Trudel à Saint-Isidore. Il n'hésite donc pas à s'adresser au bon curé Trudel pour obtenir les fonds nécessaires à l'établissement des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine. La fabrique prête 4 000 \$ au taux de 6%, et le curé Trudel y ajoute un don personnel.

Les dernières années du curé Trudel

En 1864, M. Trudel offre sa démission à Mgr Bourget vu sa mauvaise santé et demande la possibilité de retenir une part des revenus de sa paroisse pour vivre. Le 1^{er} janvier 1859, Mgr lui avait déjà envoyé Joseph Edmond Dupras comme vicaire. Quand celui-ci devint curé de Sainte-Julienne de Montcalm en août 1868, A. Cousineau devenait vicaire. En 1870, L.J. Piché; en 1871 J.-Bte Beauchamp; en 1872, J. Alary; en 1873, F.-X. Chagnon.

Le curé étant devenu sourd, la fabrique lui achète en 1870 un cornet acoustique. En 1873, curé de Saint-Isidore depuis quarante ans, l'âge et une cécité commençante l'obligent à prendre sa retraite. Il demande l'hospitalité des Sœurs de Sainte-Anne. Il est accueilli avec joie à la maison mère de Lachine. Sur sa demande, deux sœurs étaient allées préparer le déménagement : c'était mère Marie-Anne et sœur Marie-Claire. Mère Marie-Anne a donc sanctifié le sol, où juste 50 ans plus tard, ses filles viendraient creuser des sillons dans le grand champ du Seigneur.

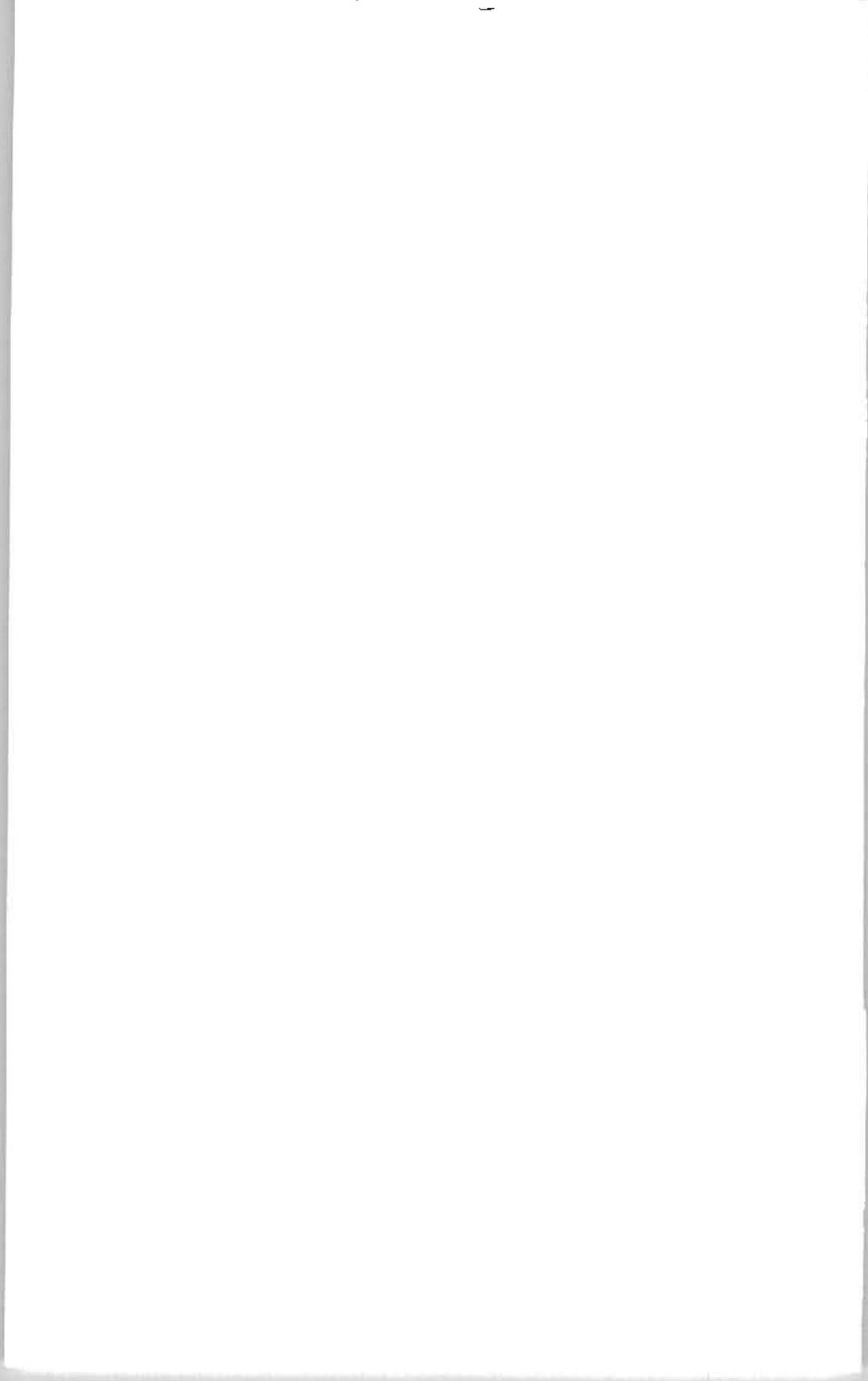
Les supérieures mettent à la disposition quelques pièces du manoir Simpson. Chaque matin, il dit une messe votive qu'il connaît par cœur, à la chapelle de l'infirmerie qu'il dénomme « sa paroisse ». À Lachine, le curé Trudel recevait chaque jour la visite de quelques sœurs, en particulier celle de la fondatrice, qui s'était chargée de faire avec lui la lecture spirituelle, de réciter le chapelet et la prière du soir. Aux « petits offices » de 1876, mère Marie-Anne fut chargée du soin de monsieur Trudel. La charitable infirmière était là quand le saint prêtre mourut en mai 1881.

Ce vénérable prêtre éprouve pour les horloges une véritable passion. Ce sont des amis qu'il comprend et qui le comprennent puisqu'elles savent traduire ses sentiments. En 1873, à la fête patronale de la mère générale Marie-Eulalie, l'abbé Trudel lui fit ce compliment :

Elle est ponctuelle,
 Elle est régulière
 Elle est silencieuse,
 Elle fait son action sans bruit,
 Elle réjouit,
 Elle conseille,
 Elle avertit...

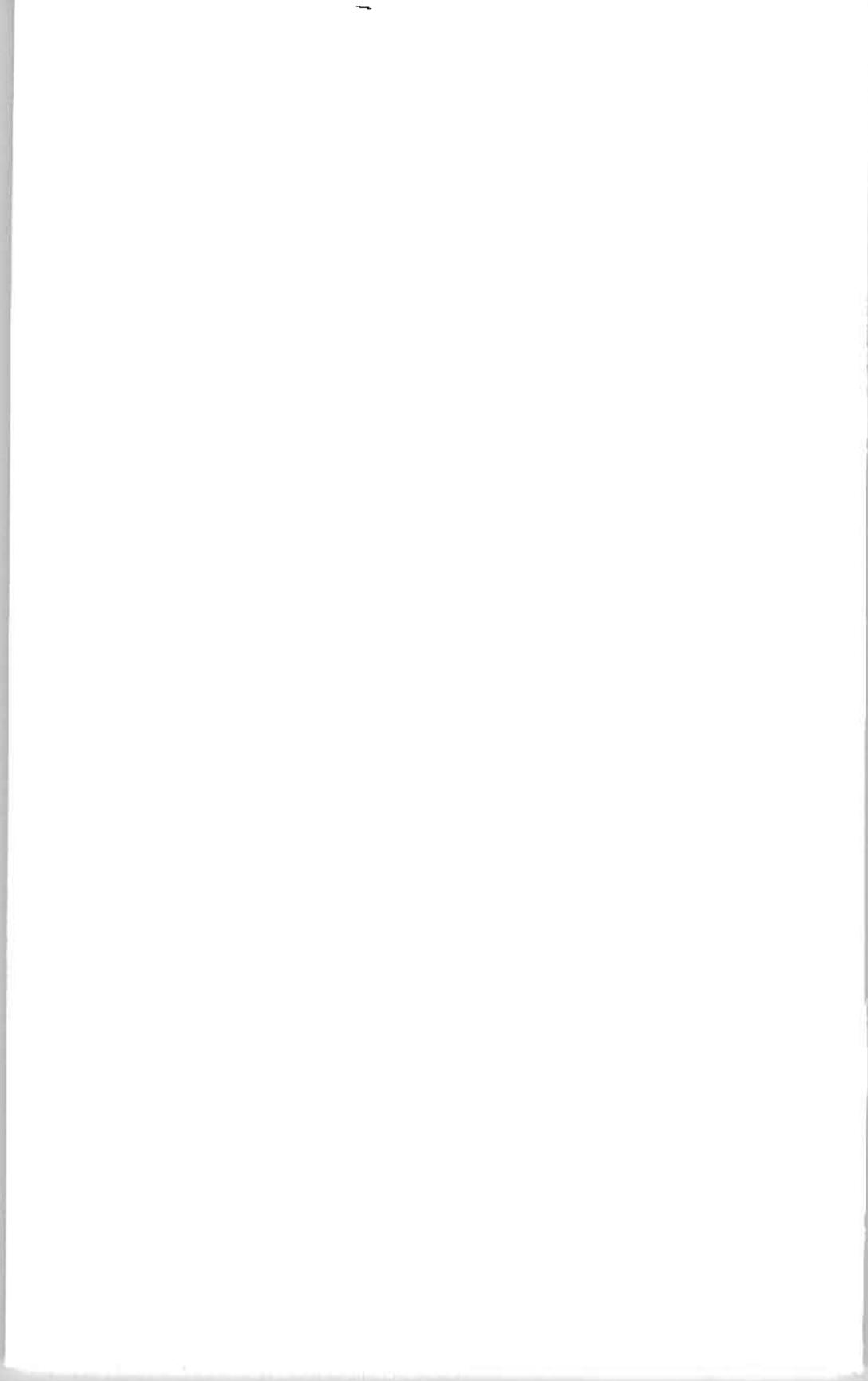
Le 14 novembre 1874, il vend à Pierre Gervais sa terre pour le prix de 3000 \$ excepté une lisière d'un quart d'arpent de largeur par trois arpents de profondeur, qu'il vend 200 \$ à la fabrique de Saint-Isidore pour permettre la construction de la nouvelle église. Il lègue 400 \$ aux pauvres de Saint-Isidore. Le 10 juillet 1878, il assiste à la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église. Généreux et dévoué envers la communauté des

Sœurs de Sainte-Anne, l'abbé Trudel lui laisse en mourant, le 19 mai 1881, 5 000 \$, ses meubles, sa fine porcelaine et trois grandes horloges, secours opportun pour l'institut dont la situation financière reste mal assurée.



CHAPITRE V

**UN NOUVEAU COMMENCEMENT
1873–1900**



Le code municipal de 1871

Par l'acte de l'Amérique du Nord britannique, sanctionné le 29 mars et promulgué le 1^{er} juillet 1867, le Québec devient l'une des quatre provinces du nouveau « Dominion du Canada ». La constitution confère à la législature de chaque province le pouvoir exclusif de faire des lois relatives aux institutions municipales. Le 2 novembre 1871 entre en vigueur la loi dite : « Code municipal de 1871 ». C'est une codification des dispositions législatives régissant les institutions municipales au Québec.

Le 31 décembre 1871, le maire et les conseillers furent démis de leur poste. Le 8 janvier 1872, il y eut élection municipale. Le maire Antoine Doyon, fils, et le conseiller Joseph Vary furent réélus. Cinq nouveaux conseillers firent leur apparition au conseil municipal. Joseph Dubuc devenait maire. Le 24 décembre, à une assemblée spéciale, on tirait au sort deux noms de conseillers, conformément à l'article 280 du code municipal. Sept billets, dont deux marqués d'une croix et cinq blancs furent enroulés et mis dans un chapeau. Après que chacun avait tiré son billet, il apparut que Louis Dubuc et le maire Joseph Dubuc étaient sortants de charge.

Maires : 1872 Joseph Dubuc
 1873 Antoine Doyon, fils
 1874 Cyrille Doyon, J.P.
 1876 Pascal Mercil
 1878 Honoré Malo
 1880 Pierre Beaudin
 1884 Wenceslas Doyon
 1886 Clément Perras
 1887 Raphaël Bazinet
 1890 Arthur Gibeault
 1896 J.-B. Riendeau
 1897 Joseph Boyer

Le 25 novembre 1885, la municipalité de Saint-Isidore, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, reçoit l'autorisation de publier des avis en français seulement.

Le 21 septembre 1888, le conseil engage Chéri Asselin, dit Bellefleur, forgeron de Saint-Rémi, comme constable pour maintenir l'ordre et veiller à la paix le jour de l'exposition « agricole » le 27 septembre. Il aura tous les pouvoirs d'arrêter et même d'incarcérer tous les individus qui troublent la paix. On levait aussi une taxe sur les tables de jeux et de rafraîchissements. Après avoir payé le constable, il restait deux dollars de profit en faveur de la municipalité.

Le « Montreal and Champlain Junction Railway »

Vers 1870, les citoyens de Saint-Isidore s'unirent à ceux de Saint-Constant et de Laprairie afin d'améliorer leurs moyens de communication avec la ville de Montréal. On cherchait des arrangements avec le Grand Tronc pour utiliser le pont Victoria, de sorte que le train pouvait se rendre directement à la gare Bonaventure. Le 12 mai 1870, Samuel Willard Foster, juge à Bedford, qui siégeait sur le conseil du Grand Tronc, obtenait une charte sous le titre de « Montreal and Champlain Junction Railway ». La ligne de jonction partirait donc de Saint-Isidore, sur la ligne de Hemmingford et irait rejoindre la ligne du Grand Tronc, près du pont Victoria.

En 1878, S.W. Foster obtenait une charte amendée, qui permettait au « Montreal and Champlain Junction Railway » de

construire un chemin de fer à partir de Brosseau Station pour rejoindre la ligne provinciale à Dundee, soit une distance de 62 milles. Les arpenteurs se mettaient à l'œuvre et l'on commençait à niveler le chemin de fer. Le 2 août 1880, S.W. Foster plantait le premier clou à Brosseau Station et le 1^{er} décembre, le chemin de fer était construit jusqu'à Saint-Isidore Jonction. Dès ce moment, la ligne de Saint-Isidore à Kahnawake fut discontinuée et remplacée par la montée du Sault, qui traverse la réserve iroquoise. Le 24 septembre 1880 eut lieu la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre à Sainte-Martine et le nivelage du tracé commença en octobre. Le greffe du notaire Langevin nous informe que c'est en 1880 et 1881, que la compagnie acheta les terrains nécessaires pour poursuivre la construction de son chemin de fer.

Dans un télégramme, adressé au notaire Langevin, S.W. Foster annonçait : « The Montreal and Champlain Junction Railway Company is to run regular trains on this road to St. Martine next week Monday ». Lundi 24 octobre 1881 débuta le service régulier des passagers et des marchandises de Sainte-Martine à Saint-Isidore, où l'unique wagon était attaché au train qui venait de Hemmingford. Le train partait de Saint-Isidore à 9 h 10 pour entrer à la gare Bonaventure à 10 h 35. Le retour se faisait à 15 h 30 pour arriver à Saint-Isidore à 16 h 55. La construction de la ligne de Brosseau Station à Sainte-Martine avait coûté 310 000 \$ ou 13 400 \$ par mille (au lieu de 25 000 \$ prévus). Au lieu de rails en acier, on avait employé de vieux rails en fonte, de diverses longueurs.

Le 12 juin 1882, levée de la première pelletée de terre à Howick, inauguration du service régulier, le 16 janvier 1883. Le 31 mai 1883, inauguration du pont sur la rivière Châteauguay à Rond Point. Mercredi, le 11 juillet 1883, ouverture officielle de la ligne de Durham (Ormstown). À midi, la fanfare se rendit à la gare pour y attendre le train venant de Montréal. Peu après, la locomotive et quatre wagons apparurent à l'horizon. Après le dîner sur place et les discours d'usage, les dignitaires embarquèrent pour le voyage inaugural. À six heures du soir, ils arrivèrent à Saint-Isidore, où l'on voulut tourner la locomotive pour le voyage de retour, mais la plaque tournante se brisa et la locomotive resta coincée. Par télégramme, une autre locomotive

fut commandée. Le voyage repris à 20 h 30 et les fêtards arrivèrent à Durham à 21 h 30. Le 13 décembre 1883, ce chemin de fer a rejoint la frontière américaine et finalement le chemin de fer de Massena Springs.

La route du dépôt

Un terrain suffisamment grand fut acheté 100 \$ l'arpent de Cyprien Guérin pour y établir une gare et un dépôt, qui devaient servir pour Saint-Isidore et Sainte-Philomène. Le 7 novembre 1881, une requête fut déposée sur la table du conseil municipal à l'effet de nommer un surintendant spécial pour l'ouverture d'une montée en face de l'église afin de communiquer de la côte Saint-Régis à la côte Sainte-Marguerite. Le lendemain, à une assemblée spéciale, cette requête fut rejetée. Le 24 novembre, nouvelle assemblée du conseil. Pierre Gagnier, Louis Dubuc et Joseph Dubuc font don de 150 \$ au conseil, si une route menant du village à la future gare était verbalisée.

Étienne Arnould, écuyer, notaire de Saint-Constant, est nommé surintendant spécial afin d'ouvrir et de verbaliser une route dans ou près du village. Le 9 décembre, Foster envoie une nouvelle dépêche; From Knowton to Mr Langevin, St. Isidore Junction: Unless your municipality builds the road promised to St. Regis Station, the train will discontinue stopping there. S.W. Foster.

Le 19 décembre, Étienne Arnould dépose son procès-verbal. Au lieu de passer sur le terrain de la fabrique (lot n° 68), il fait passer la nouvelle route sur la terre de Cyprien Guérin (lot n° 69) et continue sur son terrain, vu qu'il donnera le terrain gratuitement. Le conseiller J.-Bte Beaudin résigne de son poste. Le dimanche 8 janvier 1882, après convocation faite les 1^{er}, 6 et 8 janvier, les habitants francs-tenanciers se trouvent à la sacristie pour prendre en considération la demande de plusieurs francs-tenanciers pour faire passer la route du dépôt sur le terrain de la fabrique. L'assemblée ne s'étant pas entendue, elle fut ajournée.

Entre-temps, la route est construite tel que demandé par M. Foster, par des habitants intéressés. Cette route fut depuis connue sous le nom de route du dépôt. Le 5 février 1882,

Wenceslas Doyon et d'autres contribuables demandent au conseil municipal de prendre sous son contrôle et sous sa charge les travaux d'entretien de cette route, parce que cette route est d'un grand avantage pour cette paroisse, il fut décidé qu'il était juste et raisonnable que la municipalité prît à sa charge les travaux d'entretien.

Si l'on imagine l'état lamentable des routes, et le fait que le train qui passait sur le pont Victoria était le seul lien à l'année avec Montréal, nous comprenons quelque peu les avantages qu'il y avait d'avoir une gare de chemin de fer près du village. Cette gare devait assurer la communication quotidienne avec Montréal et autres centres populeux, et engendrer un commerce considérable des produits de ferme, tels que grains, foin, animaux, etc. Le 5 juin, Cyprien Hébert demande une licence d'hôtel; Raphaël Bourdeau et Aimé Trudeau une licence pour vendre des liqueurs spiritueuses en gros; Théophile Colpron et Joseph Lemieux, marchands associés, et Louis Tougas, marchand, pour vendre des liqueurs spiritueuses au détail.

La compagnie fait construire une voie d'évitement de la longueur de 4 arpents vis-à-vis son terrain, au prix de 4 125 \$, plus 600 \$ souscrits par des commerçants et autres intéressés, qui y ont construit des hangars. Mais la compagnie ne veut construire une gare et un dépôt, qu'à condition qu'il y ait une route qui reliera ce dépôt à Sainte-Philomène.

Une élection chaudement contestée

Les élections municipales de janvier 1883 furent chaudement contestées. Le journal *La Minerve* nous renseigne: « Nous avons eu une contestation électorale pour nos conseillers municipaux sur une question de montée. Louis Dubuc et Pierre Lemieux l'ont emporté par une majorité de 58 et de 56 voix sur une liste de 162. Cette victoire s'est terminée par une fête de famille chez M. Dubuc, l'un des candidats heureux. Ce monsieur a vu réunis chez lui tous les notables de la paroisse, notaires, médecins, le maire, les conseillers anciens et nouveaux, etc. Les santés se sont d'abord succédées avec rapidité. Il a bien fallu parler de la question brûlante. M. le notaire Langevin, W. Doyon et autres ont très bien fait ressortir pour la paroisse tout l'avantage qui

découlerait de l'établissement du chemin projeté, une gare de chemin de fer devant s'y établir par la communication quotidienne avec Montréal et autres centres nombreux. Par là l'établissement d'un commerce considérable des produits de ferme tels que grains, foin, animaux, etc. »

La route Landry

Les habitants de Sainte-Philomène craignent que les commerçants de Saint-Isidore veuillent attirer chez eux tout le commerce des environs. Le conseil du comté de Châteauguay nomme le 13 décembre 1882 Joseph Landry surintendant spécial pour ouvrir une route de Sainte-Philomène jusqu'au chemin de fer de Saint-Isidore. Le 27 janvier 1883, Joseph Landry remet son procès-verbal par lequel il verbalise une route qui part devant l'église de Sainte-Philomène, passe entre les lots nos 77 et 78 du cadastre de Saint-Isidore, jusqu'à la côte Saint-Régis, douze arpents à l'ouest de l'emplacement désigné de la gare. Saint-Isidore en appelle à la cour du district à Sainte-Martine pour s'opposer à l'homologation de cette route. On voudrait faire continuer la route verbalisée par le notaire Arnould depuis le chemin de fer jusqu'à la côte Sainte-Marguerite. Ce procès-verbal fut annulé par la cour, vu que l'ouvrage à faire, intégrant deux paroisses, situées dans deux comtés différents, le surintendant dut être nommé par un des conseils des deux comtés et non pas par le conseil de la paroisse.

Le 26 avril 1883, le procès-verbal de Landry était homologué par le bureau des délégués des comtés de Châteauguay et de Laprairie. La paroisse de Saint-Isidore était condamnée à ouvrir et tenir en état une montée à partir de la côte Sainte-Marguerite à la côte Saint-Régis de moitié avec Sainte-Philomène.

Le 28 février 1884, Saint-Isidore demande au conseil du comté de Laprairie de nommer un surintendant spécial pour ouvrir un chemin jusqu'à Sainte-Marguerite, le chemin à 12 arpents à l'ouest étant inutile. La compagnie ne donnerait d'argent que dans le cas où le dit chemin serait ouvert jusqu'à Sainte-Marguerite. Le 13 mars, le notaire A.Z. Roberge de Laprairie est nommé surintendant spécial par le conseil du comté de Laprairie pour continuer la route du dépôt. Cette route

fut homologuée le 19 juin, lors d'une réunion conjointe des délégués du comté de Châteauguay et de Laprairie. Mais ils laissent subsister la route Landry, parce que ce serait plus commode pour les habitants de Sainte-Philomène pour se rendre à Saint-Rémi. Saint-Isidore refuse de payer sa part dans cette route sous prétexte que le chemin de fer Montréal et Champlain Junction refuse de laisser traverser sa voie par ce chemin. Le chemin Landry sera fermé officiellement en 1898.

La guerre du bonus

Le 5 mai 1884, le conseil municipal de Saint-Isidore adopte une résolution de voter un bonus de 2000\$ en faveur du Montreal and Champlain Junction, pour engager la compagnie du chemin de fer à ériger une bâtisse ou dépôt à la station actuelle de Saint-Régis, sur le terrain que la compagnie possède déjà. L'avis fut publié en français et en anglais dans les journaux. S.W. Foster descendit à Saint-Isidore, le jour de la votation. Après un dîner pris à l'hôtel de Cyprien Hébert en compagnie du maire Wenceslas Doyon, de Richard Pagé, instituteur et de Édouard Deblois, bourgeois, on se rendit à la salle publique, où la votation eut lieu. Résultat : 113 votes pour et 10 votes contre. S.W. Foster s'adressa à la foule en ces termes : « Je suis heureux de voir que la paroisse de Saint-Isidore est si unie. Le bonus est voté et vous aurez votre dépôt. Je vous laisse pour voisins Saint-Isidore Junction à l'est et Sainte-Martine à l'ouest ». Après ce discours, trois hourras furent criés en faveur de M. Foster pour le féliciter et le remercier.

Les 6 et 7 juillet 1885, le conseil municipal de Sainte-Philomène vote un bonus de 3000\$ en faveur de la compagnie de chemin de fer pour l'aider à construire une gare ou station dans les limites de la paroisse de Saint-Isidore, près d'une route récemment ouverte et connue sous le nom de route Landry, à condition que la compagnie abandonne les terrains qu'elle possède actuellement et construise une gare 12 arpents plus à l'ouest. Le 7 septembre, Saint-Isidore promet un bonus de 3000\$, si la compagnie construit sur le terrain qu'elle possède déjà.

La gare

Nous n'avons pas mentionné les nombreux procès que Thomas Brossoit, avocat de Beauharnois plaida à grands frais devant l'honorable juge Bélanger devant la cour du circuit à Sainte-Martine, ni les influences politiques qui furent mises à contribution, y compris celles de l'honorable J.A. Chapleau, premier ministre de la province de Québec. La gare du village de Saint-Isidore fut construite en 1887. M. Olympe Lanouette en était le premier agent de dépôt (chef de gare) de 1887 à 1911. Ensuite, cette station était sous la direction de M. Jean-Baptiste d'Amour.

Olympe Lanouette était un gros bonhomme aimable, marié à Odila Fitzpatrick de Terrebonne. Ils eurent 10 enfants, dont les derniers moururent en bas âge. Deux de leurs filles devenaient religieuses de Sainte-Anne. En 1834, elles résidaient toutes deux à Narraimo C.A. Odila Fitzpatrick était la fille du contracteur de l'église de Saint-Isidore de 1876-1880, où il exécuta les remarquables boiseries et sculptures. Elle est décédée le 22 octobre 1907 à l'âge de 52 ans. Olympe Lanouette se remaria en 1908 avec V. Morin.

En 1887, le Pacifique Canadien construisit le pont entre Lachine et Kahnawake. Le Canadien National acheta le Grand Tronc en 1923. Le 14 octobre 1966, la ligne entre Saint-Rémi et Hemmingford fut abandonnée. Il ne reste plus que six milles de rails entre Saint-Isidore Jonction et Saint-Rémi.

Le pont de la montée du dépôt

Il aura six pieds de largeur entre les poteaux, huit poteaux en cèdre, huit lambourdes en cèdre, boisé de chaque côté; les poteaux et lambourdes n'auront pas moins de vingt pieds entre les garde-corps qui devront être en cèdre; couverture en poteaux de pruche d'une longueur de vingt pieds et d'un seul morceau, d'une épaisseur de quatre pouces; cette couverture aura huit pieds de largeur. L'intérieur du boisage sera rempli de pierre ou roche, et de grosses roches pesantes devront être placées à chaque bout du pont pour résister à l'eau. La couverture du dit pont devra être clouée solidement avec des clous de huit pouces.

Les poteaux des deux bouts du pont devront dépasser de quatre pieds le niveau du pont et serviront à faire les garde-corps. Les cages seront en cèdre d'une épaisseur de cinq pouces. La couverture du pont aura un pied plus haut que le niveau du chemin et l'avenue sur toute la longueur du pont aura une pente convenable. Et ce pont devra être vendu à la porte de l'église après le service divin du matin, le dimanche qui suivra le dimanche où l'avis requis aura été donné.

La Réserve Mohawk

En 1863, les paroisses de Châteauguay, Sainte-Philomène et Saint-Isidore s'adressent aux trois branches de la législature pour demander des travaux mitoyens et publics et la réparation des chemins dans la Seigneurie du Sault-Saint-Louis. En 1900, Saint-Isidore s'adresse au ministère des Affaires indiennes pour faire creuser les fossés dans la réserve qui se déchargent dans la rivière Suzanne, parce que F.X. Dugas ne peut pas semer 30 arpents. En 1951, la municipalité demande de faire couper les mauvaises herbes qui croissent sur les terres de la réserve longeant le trait carré.

Le 7 janvier 1879, la corporation municipale accorde son appui à la requête des sauvages Iroquois de la mission du Sault-Saint-Louis : Attendu qu'ils sont tous milices et que le degré de civilisation où ils sont parvenus les met sur un pied d'égalité de certaines populations rurales qui jouissent de leurs droits civils.

Un pont pour aller à Montréal

Le 23 février 1889, le conseil municipal appuie la charte importante soumise aux chambres du gouvernement du Canada de la compagnie du « Pont de l'Île Sainte-Hélène » pour la construction d'un pont à péage, vu que durant plus de trois mois par année les habitants de la rive sud se trouvent séparés des marchés de Montréal. Le 6 octobre 1890, Cyrille Doyon M.P. et Arthur Gibeault maire sont délégués à la Chambre de commerce à Longueuil, pour signer la requête pour construire un pont à Longueuil.

En 1898, la compagnie du Grand Tronc a démoli et enlevé la structure tubulaire du pont Victoria et a mis une extension sur les deux côtés. Le 1^{er} décembre 1899, le pont fut ouvert à la circulation des véhicules.

Le pont Mercier fut construit de 1932 à 1934. Le 4 février 1935, le conseil demande au département de la voirie de mettre de la neige sur le pont Mercier, afin que les cultivateurs puissent passer sur ce pont avec leurs produits.

Le magasin général

En 1883, Joseph-Aimé Lanctôt, nouvellement arrivé de Saint-Constant, fit l'acquisition du magasin général de Cézaire Thérien. Sous le même toit, les gens retrouvaient le bureau de poste, la ferronnerie, la vitrerie, l'équipement agricole, la marchandise sèche, les chaussures, l'épicerie, la pharmacie. Le 5 avril 1886, il obtenait une licence pour vendre des liqueurs enivrantes au détail. Le commerçant était payé en argent, en beurre et en œufs. Un forgeron paie avec des clous, un cordonnier avec des souliers.

Joseph-Aimé Lanctôt opéra son entreprise durant plusieurs années sous le nom de J.-A. Lanctôt. À son décès en 1921, son fils unique, Côme Lanctôt, prit la direction du magasin. Sous sa gouverne, l'entreprise conserva sa nature initiale de magasin général. À sa mort, le 3 mai 1958, ses fils Paul et André se sont vu confier la bonne marche de l'entreprise. À cette époque, on assistait à la spécialisation des marchands. C'est ainsi qu'on élimina graduellement certaines lignes pour en arriver en 1965, sous la raison sociale J.-C. Lanctôt Inc., à une orientation nouvelle avec la construction de locaux mieux adaptés. On a procédé à l'expansion du commerce, en concentrant les efforts dans le domaine du couvre-plancher. En juillet 1979, Paul Lanctôt se retira. Grâce à la relève que lui promet une quatrième génération, l'entreprise traditionnellement familiale pourra participer à l'évolution de Saint-Isidore.

Pierre Sylvain Beaulieu était un homme important. Il était marchand, boulanger, épicier, à partir de 1896, année où il épousait Alphonsine Desbois. De ce mariage sont nés 12 enfants.



LE MAGASIN GÉNÉRAL

P.S. Beaulieu éclairait son magasin au gaz de carbure. Quand l'usage du téléphone n'était pas encore généralisé, la population allait téléphoner au magasin de M. Beaulieu. Il abritait aussi le bureau de poste de 1922 à 1935. Chaque soir, les hommes se réunissaient près de la fournaise à charbon pour fumer une bonne pipe, pour échanger des nouvelles et pour jouer aux dames. Le magasin fermait à dix heures du soir.

Rien ne manque dans ce magasin, que les clients appellent : « Chez Carsley ». La population de Saint-Isidore et des environs y fait ses achats, surtout le dimanche après la grand-messe. Les Indiens de Kahnawake y viennent échanger des manches de hache et autres objets qu'ils ont fabriqués contre de la marchandise. Vers 1900, un photographe est venu dans la paroisse. Des voisins se sont regroupés sur le trottoir et jusqu'au balcon de l'étage pour paraître sur la photo. Sylvani Beaulieu est décédé en 1935 et sa veuve en 1950. Leur fils Gérard a opéré le magasin général jusqu'en 1975.

Cyrille Doyon

Né à Saint-Isidore en 1842, fils d'Antoine Doyon et de Marie-Anne Lachance dit Pepin, issu de l'une des toutes premières familles de Saint-Isidore. Antoine Doyon (1779-1849), son grand-père paternel, s'était établi à Saint-Isidore en 1804. Son grand-père maternel, Jacques Pepin Lachance (1789-1847), avait été le premier marguillier de la paroisse. Son père Antoine fut maire de la paroisse à deux reprises, 1860-1865 et 1868-1872. Cultivateur de son état, Cyrille Doyon, à peine âgé de 32 ans, fut maire de la paroisse de 1874 à 1876. Son frère Wenceslas remplissait la même charge de 1884 à 1886.

Homme de progrès, M. Cyrille Doyon établit en 1885 la première beurrerie à Saint-Isidore. La société provinciale de l'industrie laitière avait été fondée en 1881 dans le but de sauver l'agriculture du Québec. La première beurrerie venait d'être mise en opération en 1882 et avec succès, à Sainte-Marie de Beauce, par le lieutenant-colonel Duchesnay. Les cultivateurs de Saint-Isidore appuyèrent donc et avec empressement cette initiative opportune qui marque l'introduction dans Saint-Isidore d'un système d'agriculture nouveau, système de culture mixte et de production animale. Sans doute, les cultivateurs n'avaient pas attendu cette fondation pour modifier leurs exploitations. Déjà depuis une quinzaine d'années, ils s'intéressaient davantage à l'élevage, notamment à la production du porc à lard gras destiné aux chantiers, et à la fabrication domestique du beurre. Mais ils n'avaient jamais encore considéré sérieusement les possibilités de se tirer de leurs embarras financiers par l'intensification de la production animale avec une culture appropriée à cette fin. L'introduction de la première beurrerie à Saint-Isidore marqua donc le début d'une période nouvelle, période de progrès à coup sûr, puisqu'il s'est constitué depuis lors une classe agricole qui, non seulement a vécu dans l'aisance, mais qui a réussi à faire des épargnes substantielles et à organiser des établissements agricoles solides.

Candidat aux élections générales (février 1887) qui suivirent l'affaire Riel, Cyrille Doyon défit par 23 voix de majorité l'une des puissances du Parti conservateur du temps, Joseph Tassé pour lors rédacteur en chef de *La Minerve*, ancien député d'Ottawa, et

qui mourut sénateur. Membre de la chambre fédérale pour le comté de Laprairie, Cyrille Doyon dépose le 13 octobre 1887 sur la table du conseil municipal une somme de 1 500 \$, soit la moitié du bonus promis par le conseil pour la construction de la gare du Grand Tronc.

En 1891, il fut défait par 54 voix aux élections générales par le conservateur Louis Conrad Pelletier. En 1892, Cyrille Doyon fut élu à Québec par 200 voix contre Georges Duhamel, sortant de charge et membre du cabinet Mercier, qui fut renversé. Enfin Doyon fut défait par 100 voix en 1897 par Cherrier. Retiré à Montréal l'année suivante, il y mourut vingt ans plus tard en 1918.

Des écoles neuves

En 1882, l'école du haut de la paroisse avait un urgent besoin de réparations. Louis Dubuc fit le devis des réparations à faire « et ces dits ouvrages ont été vendus à la porte de la dite paroisse Saint-Isidore pour la somme de 275 piastres argent courant à M. Ovila Demers, menuisier de la dite paroisse de Saint-Isidore ». Contrat en fut passé devant le notaire Langevin le 25 avril 1882. Le 24 septembre, les réparations finies, il en coûta 100 \$ de plus. Joseph Dubuc, menuisier, fut nommé pour faire l'estimation en faveur des commissaires et Joseph Trudeau, charpentier, en faveur du demandeur.

Au mois de septembre 1886, il y eut un sérieux problème dans les écoles. Plusieurs enfants souffraient de la gale. On était convaincu que c'était une maladie contagieuse. La commission scolaire faisait appel au Dr Latour de Saint-Rémi, pour examiner les filles de l'école du village. Ensuite les docteurs Norbert Provost et Ovide Richer, de cette paroisse, furent engagés pour visiter les écoles à raison de 2 \$ par visite.

En 1887, on dépensa 38,80 \$ pour l'achat de cartes géographiques. En 1888, on acheta une pendule pour chaque école au prix de 5 \$ pièce. On décréta aussi qu'à l'avenir « toutes les maisons d'école devront être chauffées avec du bois sec et non avec la tourbe ».

En 1891, on devait reconstruire l'école du bas de la paroisse. Demande fut faite au surintendant de l'Instruction publique

d'envoyer des plans et devis d'une maison d'école la moins dispendieuse, car « l'arrondissement n'est pas grand et ne comprend pas plus de 45 enfants, qui fréquentent l'école ». Une maison de 26½ pieds de largeur sur 30 pieds de profondeur fut construite sur l'ancien solage par Cyprien Hébert pour 1 095\$. En 1906, le logis de la maîtresse fut transporté dans le haut de l'école.

Au village, l'école modèle et l'école des filles sont en piètre état. En 1893, l'inspecteur d'école H. Prud'homme demande qu'elles soient reconstruites. Les commissaires voudraient construire une maison à deux étages, au lieu de construire deux nouvelles écoles. Au mois de novembre 1894, les commissaires s'adressent à la fabrique de la paroisse pour obtenir une partie du terrain de la fabrique, pour y construire deux nouvelles écoles. Les marguilliers décident, non pas de céder la propriété du terrain mais d'en accorder la jouissance, excepté la partie du dit terrain où se trouvent les salles publiques et autres bâtiments à l'usage du bedeau.

En 1897, il est décidé de construire une école pour garçons sur le terrain de la fabrique et une école pour filles « sur le terrain où se trouvent actuellement érigées les deux écoles des filles et des garçons ». Le secrétaire demandera à M. le surintendant des écoles un plan pour bâtir la maison d'école des garçons suffisamment grande pour y placer en moyenne quatre-vingts enfants. Arsène Fiffre et Léandre Fiffre se trouvent avoir la plus basse soumission, soit 2 300\$. On dépensera en outre 25\$ pour la construction de toilettes et le curé est autorisé à acheter des tables ou pupitres pour l'usage de 50 élèves. Le 31 août, l'école est prête et les commissaires disent que l'ouvrage est bien fait.

Le 18 mai 1898, H. Prud'homme fait l'inspection des écoles. « Elles sont dirigées par un maître et des institutrices qui ont fait faire des progrès à vos enfants. Seulement à l'école du haut de la paroisse des enfants manquent de livres et d'autres fournitures scolaires, cahiers, crayons, ardoises. Ces articles sont indispensables à leur instruction et à l'avancement d'une école. Veuillez exiger des parents qu'ils fournissent à leurs enfants tous les livres et les fournitures scolaires ci-haut énumérés. » La commission scolaire achète une petite fournaise et une tonne de charbon pour l'appartement privé de Mlle Edwidge Turcot,

institutrice de l'école des filles. À l'avenir, il sera alloué 5\$ par année aux médecins Norbert Provost et Dolphice Chouinard pour la visite des écoles, pour voir s'il y a de la maladie parmi les élèves.

Le 12 mai 1899, la commission scolaire demande des soumissions pour la construction de l'école des filles d'après les plans fournis par le bureau de l'Instruction publique. L'école doit être prête au 1^{er} septembre. Joseph Dubuc, menuisier de Saint-Isidore, obtient le contrat pour 1 650 \$, mais les commissaires doivent fournir la pierre pour le solage. On fait aussi faire des tables avec sièges à dossier et des privés (toilettes). En 1901, la commission scolaire achète de Cyprien Hébert 20 pupitres nouveau modèle au prix de 4\$ chacun et une tribune. Ils font faire un trottoir en madriers de l'école jusqu'au cabinet d'aisance.

Les instituteurs

Richard Pagé est instituteur à l'école modèle jusqu'en 1890. Il a participé activement aux tractations pour obtenir une gare à Saint-Isidore. Il est devenu député greffier de la cour de circuit pour le district de Montréal. Entre-temps, il est fréquemment vérificateur de la comptabilité de la commission scolaire.

En 1890, Dolphice Chouinard, de Sherrington, fut engagé comme instituteur de l'école modèle. Pour chauffer la chambre du maître, on louait une fournaise pour un dollar par année et on acheta pour 6\$ de charbon. Les commissaires font la remarque : « La dite maison d'école modèle n'est pas, il est vrai, bien confortable, mais elle peut encore exister une couple d'années en y faisant les réparations nécessaires. » Le 7 juin 1891, il se maria avec Hermine, fille de Édouard Deblois (Grégoire). En 1894, il commence des études en médecine. En 1897, il s'établit comme médecin à Saint-Isidore. Il est secrétaire de la commission scolaire du 13 juillet 1901 au 21 novembre 1909 au salaire de 60\$ par année.

En 1894, Lorenzo Longtin, de Saint-Constant, est engagé comme instituteur pour l'école modèle au salaire de 350\$ par année. En 1895, son salaire est augmenté de 35\$, pourvu qu'il fournisse un moniteur et qu'il chauffe son école à ses frais et

dépens. En décembre, il demande un octroi pour ouvrir une école du soir, pour l'éducation des adultes. Cette école du soir a existé jusqu'en 1903. En 1897, il a la joie d'emménager dans la nouvelle école. Le 23 novembre, il épouse Marie-Louise Doyon, la fille aînée de Wenceslas Doyon. De ce mariage sont nés sept enfants. En 1903, la commission scolaire lui fait aménager une chambre confortable sous les combles. Il n'y avait pas d'eau à l'école des garçons. En 1906, M. Hormisdas Gervais doit poser une pompe qui ne gèlera pas à l'extérieur de l'école des filles, pour permettre à M. Longtin d'aller chercher l'eau pour son école et pour sa famille sans déranger les petites filles. En 1939 seulement, un puits artésien sera creusé. En même temps que M. Longtin instruisait et éduquait la jeunesse de Saint-Isidore, il était le secrétaire-trésorier de la municipalité. Il faisait partie de tous les mouvements qui avaient pour but le développement de la paroisse et son progrès. En janvier 1910, il fut nommé inspecteur d'école pour l'Île de Montréal. À ce moment, son école comptait 64 élèves. Il semble qu'il ait continué à habiter pendant un certain temps sa « chambre confortable ». Car le secrétaire écrit au surintendant de l'Instruction publique pour demander que le nouvel instituteur puisse loger à l'école des filles, moyennant le consentement de l'institutrice.

Le notaire Langevin

Le notaire François Théophile Langevin a été secrétaire de la commission scolaire de 1845 à 1900. Deux ou trois assemblées par année furent tenues soit au bureau du secrétaire, soit à l'école des garçons. Les commissaires y décidaient de l'engagement des instituteurs et des institutrices, de la date des examens publics, du budget, de la réparation des écoles. En 1881, le salaire de l'instituteur de l'école modèle était de 350 \$, celui des institutrices de 130 \$ pour dix mois et demi d'école, le salaire du secrétaire était de 50 \$ par année.

Le budget était de 664,66 \$. Les enfants payaient 13 centins par mois. L'examen avait lieu au début du mois de juillet et la commission scolaire achetait pour 24 \$ de livres donnés en récompense. Chaque année, le premier lundi du mois de juillet, en la salle publique des habitants se tenaient les élections. Deux

nouveaux commissaires furent proposés en remplacement des commissaires sortant de charge. À la même occasion, le secrétaire faisait la reddition des comptes. Chaque année nous lisons : « À dix heures du matin je me suis transporté en la salle publique au fin d'examiner le revenu des comptes. J'ai attendu pendant une heure environ et personne ne s'est présentée. » En 1900, le notaire Théophile Langevin démissionne comme secrétaire.

En 1900, la valeur de la propriété imposable de Saint-Isidore était de 558 140 \$. Les cotisations annuelles étaient de 1 728 \$. La contribution du gouvernement pour les écoles publiques était de 157,19 \$ et la subvention accordée pour l'éducation supérieure (5^e et 6^e années) 25,41 \$, pour un total de 1 910,60 \$. La valeur des maisons d'école et du mobilier était de 7 500 \$. La valeur de l'école modèle pour garçons, qui venait d'être reconstruite était à elle seule de 3 000 \$. Les dépenses de l'année pour cette école avaient été de 425 \$, incluant le salaire de l'instituteur 385 \$; le total des élèves était de 85, élèves dans le cours modèle 8.

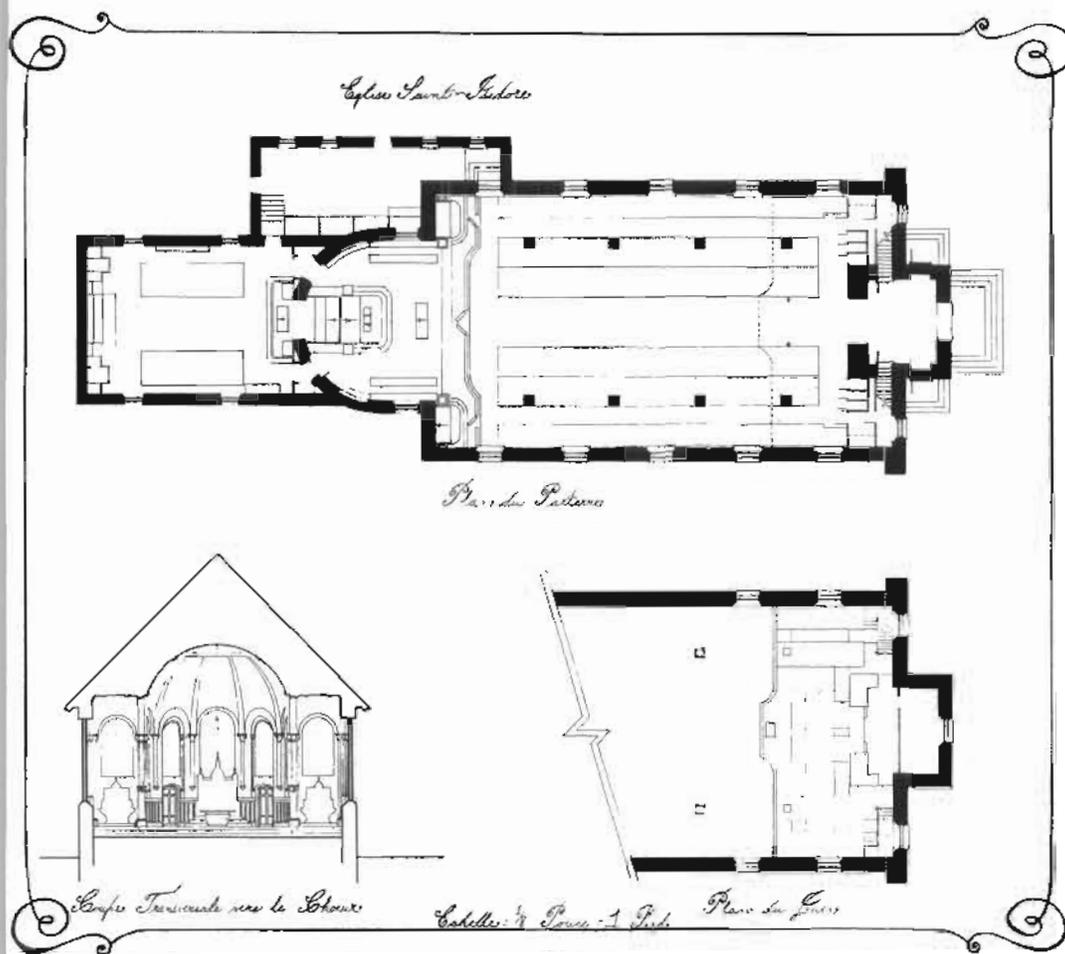
Olympe Blanchard

L'abbé Olympe Blanchard est né à L'Assomption le 20 mars 1832, de Charles Blanchard et de Élisabeth Mailhot. Il a été ordonné prêtre le 18 décembre 1858. Il a été professeur au collège de L'Assomption de 1858 à 1861 et vicaire de Saint-Philippe de Laprairie de 1861 à 1864. Il fut curé fondateur de la paroisse Sainte-Béatrice de Joliette de 1864 à 1873, où il bâtit l'église et curé de Saint-Isidore de 1873 à 1900. Retiré à L'Épiphanie depuis octobre 1900 jusqu'à sa mort survenue le 22 juillet 1914, il fut inhumé dans la crypte de l'église de L'Épiphanie.

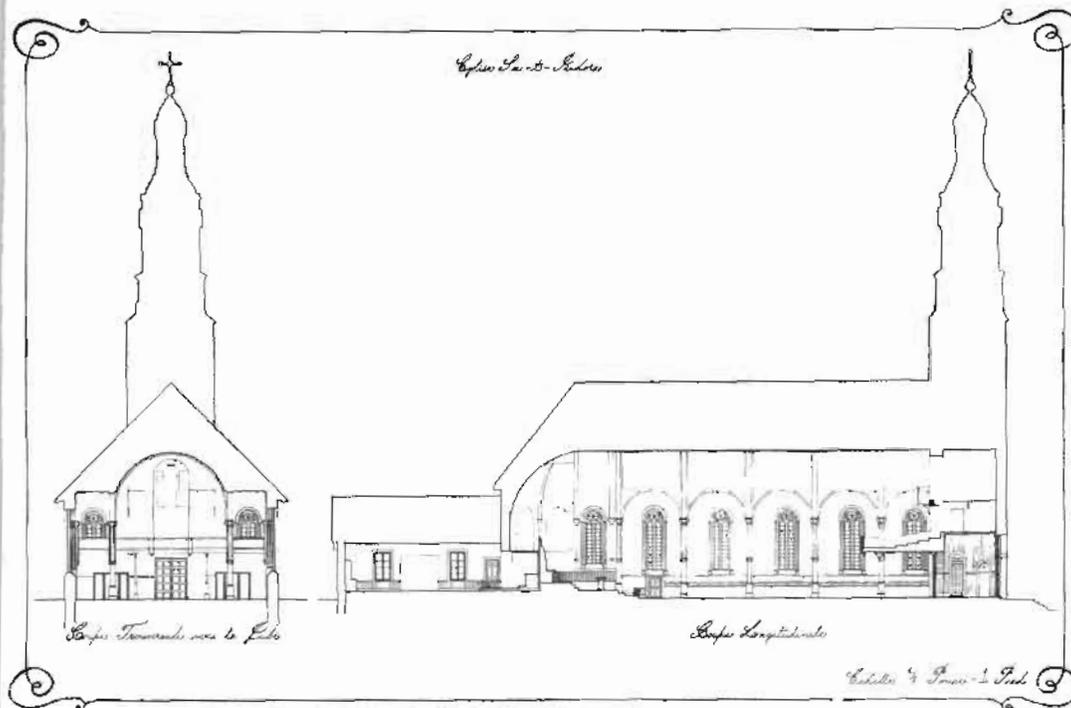
À Saint-Isidore, il fit construire l'église avec sa sacristie et son chemin couvert, le presbytère, la clôture du cimetière et les bâtiments de la basse-cour.

Érection d'une nouvelle église

Le 15 juillet 1874, les paroissiens adressent à Mgr Bourget une requête, demandant la réparation ou la reconstruction de



l'église et de la sacristie. Le 20 août, M. Joseph Séguin, prêtre de la cathédrale de Montréal, se rend à Saint-Isidore pour délibérer avec les paroissiens et aviser de la meilleure solution à prendre. Tous optent pour la construction d'une église neuve. Le 20 septembre, sept syndics furent élus : Louis Dubuc du petit rang, Pascal Marcil, Luc Demers, Raphaël Bourdeau, Joseph Boyer, Joseph Dubuc et Alexis Moquin. Les témoins furent F.T. Langevin N.P. et Cyrille Doyon, maire. Le 22 novembre, la fabrique achète du curé Trudel une lisière de terrain d'un quart d'arpent de large sur 3 arpents de profond, pour permettre de construire la nouvelle église à l'ouest de la vieille église. Les plans de la nouvelle église furent dressés par Victor Bourgeau et Alcibiade Leprohon.



L'architecte Victor Bourgeau

Victor Bourgeau, menuisier, charpentier, sculpteur et architecte vit le jour le 26 septembre 1809 au village de Lavaltrie, Bas-Canada, où son père était charron. Le jeune Victor ne mène pas longtemps l'existence insouciant de saute-ruisseau. Il est vite embrigadé dans l'entreprise familiale. Peu d'années après, son oncle a besoin d'un aide. Le jeune homme devient donc, à douze ou treize ans, apprenti charpentier et menuisier.

Devenu à son tour maître menuisier, il quitte la boutique de son oncle. Au cours de l'hiver 1835, à vingt-six ans, il est à Montréal. Par hasard, il fait la connaissance d'un artiste italien sans ressources, Angelo Pienovi, qu'il héberge pendant cinq mois. En retour, celui-ci lui enseigne tout ce qu'il sait : écriture, dessin, architecture, peut-être même peinture.

Cependant, on aurait tort de croire que les quelques mois d'étude de l'hiver 1835 font de Bourgeau un architecte accompli. L'enseignement de l'artiste italien ne peut être qu'une vague initiation à l'architecture. Il lui faut apprendre à regarder autour de lui. Les premières œuvres de Bourgeau restent de la pure tradition canadienne. Ce style Louis XIV aimable et fleuri, qu'il a appris à aimer dans nos églises.

Ce qui fait la force de Victor Bourgeau, c'est de puiser hardiment dans la tradition du 18^e siècle, d'en extraire l'esprit constructif, le jeu subtil des proportions, la spirituelle fantaisie et d'imprimer à ces emprunts sa propre marque profonde, sa forte volonté d'ordinateur des murailles. Mgr Bourget lui accorde toute sa confiance. Victor Bourgeau a construit 117 églises ou en a fourni les éléments de décor. Il fut aussi actif dans le domaine de l'architecture conventuelle : la maison mère des Sœurs Grises, boulevard Dorchester et l'Hôtel-Dieu de Montréal, avenue des Pins.

La plupart des églises que Bourgeau érigeait après 1865 sont de style néo-baroque. À partir de 1870, Bourgeau s'associait à Alcibiade Leprehon. Cette association semble avoir amené une plus grande variété dans l'œuvre respective des deux architectes.

Victor Bourgeau est mort en pleine activité. Le 24 février 1888, il se rend de grand matin à l'Hôpital Général, dont il est l'architecte. Il pénètre dans le parloir et au bout de quelques instants, s'affaisse sur le parquet. Hospitalisé dans une chambre de l'hôpital, il y meurt le 1^{er} mars, conservant jusqu'à la fin la lucidité de son esprit. À ses contemporains, il laissa l'image d'un travailleur acharné et d'un homme exigeant. Le « père Bourgeau » était devenu une légende sur les chantiers de construction qu'il visitait, toujours coiffé d'un chapeau haut de forme qui ne le quittait jamais.

La construction de l'église

Le 21 juin 1875, les syndics signent un contrat avec François Archambault, entrepreneur de la paroisse L'Assomption, pour la construction d'une église, d'une sacristie et d'un chemin couvert pour le prix de 27 000\$. Les travaux débutent au printemps de 1876. La bénédiction de la première pierre eut lieu le 10 juillet, après une messe solennelle célébrée par M. E. Dupras, curé de Saint-Hubert, assisté de MM. Th. Provost, curé de Saint-Philippe et J. Dozois, curé de Hemmingford. Le sermon de circonstance fut prêché par F.X. Chagnon, ancien vicaire de Saint-Isidore. La bénédiction de la pierre fut faite par le curé J. Gravel de Laprairie. Cette pierre fut posée dans l'angle

de la façade et du long pan ouest de l'église. Quatorze curés, dont le curé Trudel et 12 prêtres signent le document.

La tradition orale veut que le curé Blanchard se tenait fréquemment dans le champ en arrière de l'église, le long d'une chaîne de roches. Chaque jour il burinait dans une grosse roche la progression des travaux et comment le clocher s'élevait petit à petit. Cette chaîne de roches fut enterrée dans les années 1950, quand le gouvernement donnait des subsides aux cultivateurs à cet effet.

En novembre 1877, la construction de l'église était achevée. Avant d'accepter l'ouvrage, l'architecte Victor Bourgeau ordonne à l'entrepreneur de réparer la couverture, car elle coulait. Le 3 septembre 1882, les syndics rendent compte de leur administration. Par répartition légale, ils ont obtenu 17 620 \$ et la fabrique a versé un total de 10 730 \$.

L'intérieur de l'église

À une réunion de la fabrique, tenue le 11 novembre 1877, les marguilliers anciens et nouveaux décident que, maintenant que le corps de la nouvelle église et sacristie est terminé, ils demanderont à l'évêque l'autorisation pour faire faire l'intérieur de la nouvelle église et que l'ouvrage soit payé avec les revenus accumulés de la fabrique. Le 14 janvier 1878, E.A. Leprohon, architecte, présente les plans et devis et les spécifications de la décoration intérieure. Le 20 février, la fabrique passe un contrat avec Joseph Fitzpatrick, entrepreneur de Saint-Ambroise de Kildare, pour faire et parfaire l'intérieur de l'église et de la sacristie pour le prix de 23 000 \$. Le 27 janvier 1880, la nouvelle église fut bénite par Hippolyte Moreau, vicaire général, administrateur du diocèse de Montréal.

Cette église en pierre avec une tour de cent cinquante pieds de haut a été commencée au printemps de l'année 1875, et a été construite par François Archambault, entrepreneur de L'Assomption. L'intérieur a été fait par Joseph Fitzpatrick, entrepreneur de Saint-Ambroise de Kildare et le tout terminé en janvier 1880. Le tout a coûté 40 000 \$. L'église a à l'intérieur une longueur de cent vingt pieds sur cinquante de largeur avec une hauteur de

vingt-huit pieds de mur ; avec une sacristie placée en arrière de la dite église, de la longueur de quarante pieds et de la largeur de trente pieds. Le même jour, le chemin de la croix avec les indulgences y annexées fut érigé dans la nouvelle église.

Les autres constructions

Le 25 avril 1880, la fabrique obtenait l'autorisation pour faire bâtir un nouveau presbytère d'après les plans de Victor Bourgeau, au prix de 4900\$. La clôture du cimetière fut construite la même année par Joseph Fitzpatrick.

En 1874, le curé avait déjà fait construire un nouveau hangar à grains, pour engranger la dîme et une remise pour sa voiture. Il fallait maintenant encore construire une écurie pour ses chevaux et sa vache et une laiterie. Une clôture devant le presbytère et autour du jardin et un trottoir en madriers.

La pierre de la vieille église fut utilisée pour construire le nouveau presbytère. Le bois fut utilisé pour le presbytère, l'écurie et le poulailler. Le mobilier, l'orgue et les cloches prirent place dans la nouvelle église. Avec les matériaux de l'ancien presbytère, on construisit en 1883, sur le terrain de la fabrique en face de l'église, des salles pour les habitants. À partir de 1888, on permettait au bedeau d'habiter une partie de cette construction et on lui construisit une écurie.

Au mois de février 1883, le conseil municipal s'entend avec la fabrique pour louer la salle publique des habitants, pour y tenir les sessions du conseil, les assemblées des habitants pour les élections, la cour des commissaires des petites causes, la cour des magistrats et toutes assemblées publiques. Le conseil municipal achète pour son usage, une table, huit chaises convenables et une lampe.

Les tableaux de saint Isidore

En 1885, le curé Blanchard fit faire cinq tableaux pour le prix de 750 \$, par le peintre Luigi Capello. Ce peintre, venu d'Italie, est encore mal connu. On connaît de lui le grand tableau dans l'église de Saint-Rémi et quelques autres tableaux d'église.

Scène de rue : Isidore, qui porte une houppelande d'un brun roux, offre une assiette de soupe fumante à un vieillard à longue barbe, à grosse tête et pieds nus, vêtu d'une houppelande d'un brun verdâtre. En arrière d'Isidore, son épouse en bleu et rose est dans la porte de leur maison et regarde la scène. Au fond, à gauche, des villageois, un mur et un toit de chaume. Le ciel est bleu sombre et rehaussé de nuages blancs. Au premier plan, un chien assis sur son arrière-train, une bille de bois et un manche de hache.

Isidore fait jaillir une source : Isidore est vers la gauche ; il est vêtu de la même houppelande brune ; il porte un couvre-chef de même ton ; il tient un bâton avec lequel il fait jaillir une fontaine. À gauche, un cheval tenu en laisse par un petit enfant. À droite, un homme botté (son employeur), vêtu en rouge à la mode de 1580, épée au côté, chapeau à plumes ; il est vu de profil à gauche ; il fait le geste d'un homme qui est étonné.

Le tableau au-dessus du maître-autel représente le saint agenouillé ; c'est un jeune homme à la figure inspirée et rose, à la chevelure mal peignée et ondulée. En arrière de lui un arbre peu feuillu et des arbustes. Au loin, à gauche, un ange ailé vêtu de blanc tient les mancherons d'une charrue de bois tirée par deux bœufs. Le ciel est taché de nuages. À l'avant-plan, un passant à cheval contemple la scène. Le cadre ancien, sculpté et doré fut acheté en 1886 pour 125\$.

Isidore visitant une malade : Il est debout au centre de la composition ; il pose le pied gauche sur une marche plus élevée. À gauche est un ciel de lit rouge bordé d'or ; une jeune fille y est couchée. Elle est blonde, vêtue de blanc, recouverte d'un tissu bleu. Au fond à droite, des curieux entrant par une arche de vague style mauresque. Signé en bas à gauche sur la marche : CAPPELLO.

Saint Isidore mourant : Au centre, Isidore moribond est couché sur un lit à couverture jaune et verte ; ses cheveux sont blancs ; il joint les mains. Devant lui, un vieux père, vêtu d'une bure d'un brun roux ; il est vu de profil à droite et tient un crucifix. En arrière de lui, un homme debout, vêtu de bleu, et une femme dont on ne voit que la tête. Son épouse est agenouillée près de son lit à droite. En haut, trois têtes d'angelets dans un ciel fumeux.

Les tableaux des deux autels latéraux furent achetés en 1888 pour 280 \$ chacun. Ils sont signés : Rioux ptre. L'un représente l'apparition du Sacré-Cœur de Jésus à sainte Marguerite-Marie Alacoque et l'autre l'apparition du Sacré-Cœur de Marie.

Demoiselle Sophie Lemieux

Mademoiselle Sophie Lemieux devenait sacristine en 1885 aux gages de 50 \$ par an. À sa mort en 1892, elle léguait à la fabrique la totalité de ses gages et les intérêts accumulés, soit un montant de 666,66 \$. Le testament stipulait que le curé devait employer ces argents pour l'ornementation de l'église : chemin de croix, chandeliers, etc.

En 1893, le curé fit l'acquisition du chemin de croix au prix de 300 \$. Ce chemin de croix, importé de France, est un exemple frappant de ce qu'on appelle « l'art de la rue Saint-Sulpice ». Décrit dans les années cinquante pour sa mièvrerie, cet art mineur est recherché aujourd'hui. Ces tableaux, presque faits en série, sont exécutés par d'habiles techniciens. Le curé fit aussi l'acquisition du dais pour la procession du Saint-Sacrement, d'une chappe et d'un ostensor. Avec la balance de l'argent, S. Girard installa en 1905 un système d'éclairage à l'acétylène dans l'église, dont les trois lustres de la nef sont les survivants.

L'éclairage de l'église

Même si la lampe à l'huile fut inventée en 1854 à Sarnia, Ontario, par Abraham Jensen, l'église de Saint-Isidore fut encore éclairée par des cierges. En 1888, la fabrique acheta au prix de 100 \$ les deux lustres en cristal de bohème, qui furent installés dans le chœur. Chaque lustre contenait 48 cierges. En 1890, on fit l'acquisition de 20 lampes à kérosène.

En 1905, le ferblantier Stanislas Girard installa un système d'éclairage à l'acétylène. À tous les cinq bancs, un trou fut percé où passait un petit tuyau avec un bec à gaz. Dans la cave, M. Philie, le bedeau, devait fabriquer le gaz en mélangeant de l'eau et du carbure. C'est le 23 janvier 1927, que les marguilliers décidaient d'éclairer l'église et le presbytère à l'électricité.



Être marguillier n'est pas une rigolade

Dans les années 1880, la quête du dimanche rapportait environ un dollar par mois. Le marguillier Olivier Demers, s'étant plaint au curé et aux deux autres marguilliers qu'un dénommé Firmin P. le recevait fort mal à la quête de la messe, l'avait passé un dimanche. Il s'ensuivit un procès et Olivier Demers était condamné à payer 260\$. À une assemblée des paroissiens, tenue le 25 octobre 1885, il fut décidé à la majorité des voix que la fabrique rembourserait ces frais à M. Demers. Il s'ensuivit un procès qui coûtait à la fabrique la moitié des revenus de l'année, soit 574,81 \$ et M. Demers fut condamné à rembourser les 260 \$ à la fabrique.

Nom des marguilliers :

1872 Alexis Gagnier	1886 Vital Riendeau
1873 Joseph Vary	1887 Arsène Dupuis
1874 Raphaël Bourdeau	1888 Jacques Poupart
François Phénix, décédé	1889 Pierre Gervais
1875 Antoine Perras	1890 Octave Hébert
1876 Narcisse Brassard	1891 Michel Brais
1877 Joseph Trudeau	1892 Isaie Bourdeau
1878 Casimir Toupin	1893 Cyprien Guérin
1879 Damase Brosseau	1894 Narcisse Hyel
1880 Pascal Marcil	1895 Joseph St-Pierre
1881 Louis Dubuc	1896 Chéri Vanier
1882 Augustin Dubuc	1897 Honoré Malo
1883 Louis Dubuc	1898 Clément Perras
1884 Olivier Demers	1899 Joseph Dubuc
1885 Onésime Trudeau	1900 Pierre Lemieux

Un nouvel orgue

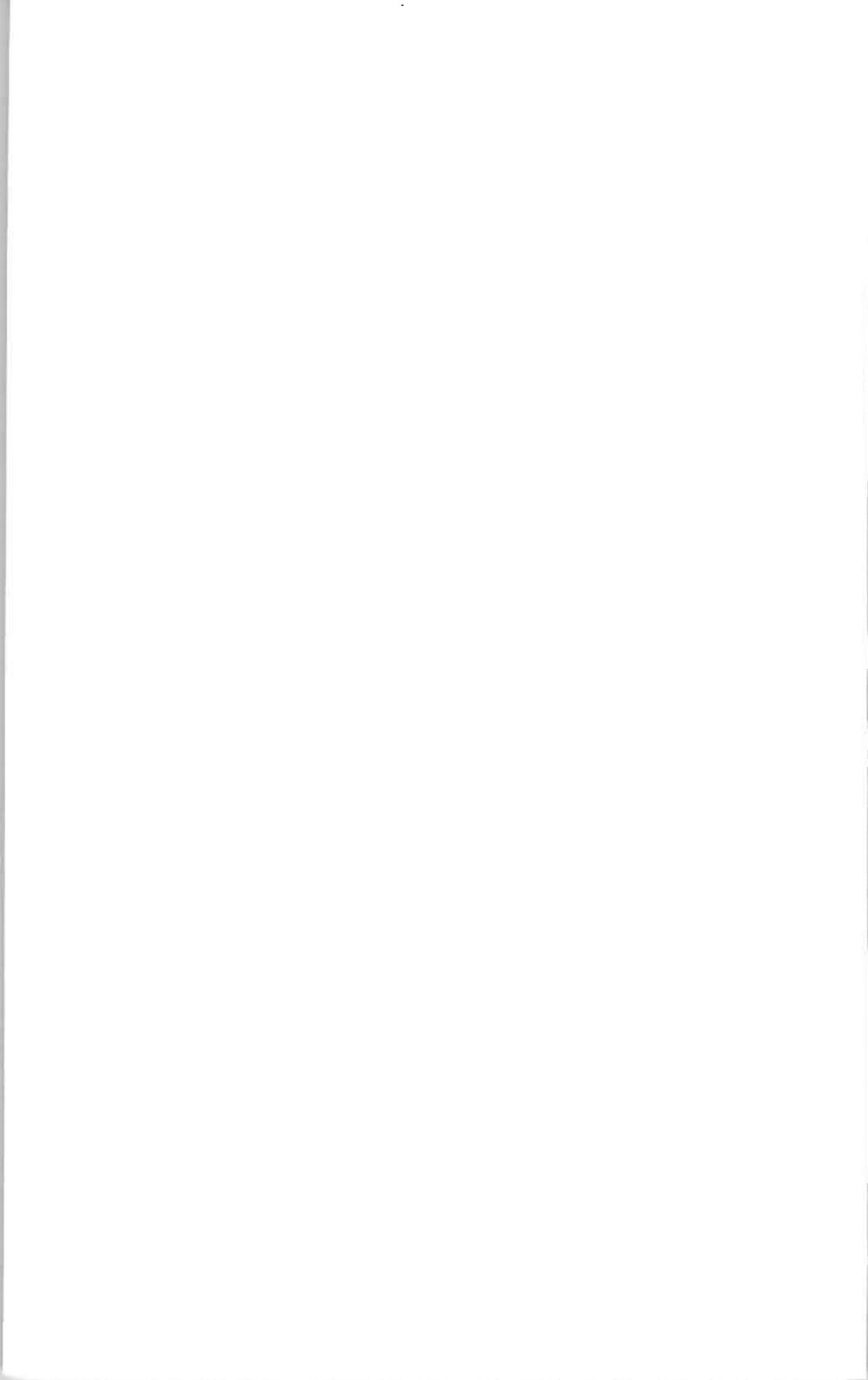
À une assemblée des marguilliers, tenue le 9 mars 1890, M. le curé attira l'attention de l'assemblée sur le mauvais état et la vétusté de l'orgue et sur la presque nécessité de faire faire un nouvel orgue; il dit que le moment lui paraît favorable de profiter des avantages que lui offre un facteur d'orgues, qui a d'excellentes recommandations. Ce facteur offre de faire un orgue de première qualité, d'une force suffisante pour l'église; à ces conditions que la fabrique lui abandonne le vieil orgue, dont il pourra se servir des parties encore excellentes, qu'il emploiera pour le nouveau, et qu'elle lui donne en argent mille piastres.

La Minerve, 12 juillet 1890. Jeudi, on a fait à l'atelier de M. Ernest Desmarais rue Saint-Laurent, l'essai du nouvel orgue destiné à l'église de Saint-Isidore de Laprairie, commandé par M. l'abbé Blanchard, curé de la paroisse. C'est un magnifique instrument contenant seize jeux parlants, vingt-quatre registres et neuf cent soixante tuyaux. Le prix est de 2000 \$.

M. le professeur Alexis Contant, organiste de Saint-Jean-Baptiste, avec le gracieux concours de MM. Vandermeschen, Mailly, Deveau, Matteo, Cogno, Desmarais, Laurendeau et Vanpouche artiste du Parc Sohmer, ont, à tour de rôle, fait ressortir les qualités magnifiques de l'instrument qui fait honneur à son constructeur. Le nouvel orgue sera expédié demain à Saint-Isidore et l'inauguration aura lieu le 20 courant.

CHAPITRE VI

**UN NOUVEAU COMMENCEMENT
1900–1930**



La commission scolaire

En 1900, le notaire Théophile Langevin démissionne comme secrétaire. Le notaire Joseph Napoléon Colpron lui succède, mais meurt prématurément, Dolphice Chouinard M.D. lui succède. On achète un nouveau livre de délibérations, on donne de nouveaux numéros aux écoles ; l'instituteur et les institutrices seront payés chaque mois. Les enfants de 5 à 16 ans qui fréquentent l'école paient 05 centins par mois. L'inspecteur demande des tableaux noirs. « Je vous prie de pourvoir immédiatement toutes vos écoles de bons tableaux noirs, ou de faire des tableaux en toile cirée ou en gros papier vert à rideaux. La craie prend et s'efface bien là-dessus et la dépense est minime. »

L'école de la Branche

Le 10 mai 1902, les francs-tenanciers de la Branche présentent une requête à la commission scolaire pour l'obtention d'une école. L'arrondissement se trouve éloigné et compte plus de 20 enfants (loi de 1832). Arthur Dubuc donne un morceau de terre. La seule exigence du donateur est que la commission scolaire clôture le terrain. Les plans et devis de la nouvelle école sont faits par MM. Joseph Dubuc et Cyprien Hébert, ouvriers et entrepreneurs. Le 16 juin, la soumission de Médéric Dupuis et d'Amable Roy, entrepreneurs de Saint-Rémi, est acceptée au coût de 1050\$. Dans la maison école, ils devront faire un escalier qui conduit aux appartements de l'institutrice, douze

pupitres de deux places suivant la loi et des privés de deux appartements. Ils doivent aussi enlever un degré de la plate-forme de la tribune de l'école d'en bas pour le transporter à l'école de la Branche. L'école doit être prête pour le 1^{er} septembre. La commission scolaire fait installer un tableau noir et fournit le reste du mobilier : 1 crucifix, 1 cahier pour le recensement, un quart à eau avec son gobelet, une fournaise tortue et deux cordes de bois d'érable pour chauffer l'école.

Le salaire de l'institutrice est fixé à 120\$ par année. Une demoiselle Mathilde Guay fut engagée et la commission scolaire consentit à payer le fret de son ménage en avancement sur son salaire de l'année scolaire. Au printemps de 1903, Mlle Guay réclame 21\$, argent qu'elle a dépensé pour le chauffage de son logement. Consternation chez les commissaires. B. Lippens, inspecteur d'école fait savoir que la loi oblige la commission scolaire à chauffer l'école. La commission scolaire décide de fournir à partir de cette année 1903 le bois de chauffage, de payer à l'instituteur et à chaque institutrice dix dollars par année à condition qu'ils chauffent eux-mêmes leur école. La commission scolaire paiera aussi cinq dollars pour le lavage et l'entretien de la classe. Elle fournira le balai, le porte-poussière et un seau. Le salaire sera donc :

	Salaire	Chauffage	Balayage	Total
École modèle, n° 1				
Lorenzo Longtin	375	10	5	390
École des filles, n° 2				
Émilienne Lamarre	140	10	5	155
École du haut, n° 3				
Marie L. Trudeau	140	10	5	155
École du bas, n° 4				
Lydia Bissonnette	140	10	5	155
La Branche, n° 5				
Mathilde Guay	120	10	5	135

Ce n'est qu'à partir de 1906 que l'institutrice de la Branche aura le même salaire que les autres, mais à condition que celle-ci lave, balaye et entretienne l'école à ses frais et dépens. En 1914, le salaire total des institutrices fut porté à 200\$ par année, en 1919 à 300\$, en 1933 réduit à 275\$, en 1943 à 400\$.

L'école du haut

En 1903, l'école du haut de la paroisse devait être reconstruite, pour une moyenne de 60 enfants. Le 7 mars, la vieille école fut vendue au plus haut enchérisseur et devait être enlevée dès la fin de l'année scolaire. Le plan de la nouvelle école (série n° 8) fut fourni par le département de l'Instruction publique. Le devis fut fait par Dupuis et Roy. La nouvelle école devait être construite sur le vieux solage et aurait 46 pieds de long sur 24½ pieds de profondeur. Les messieurs Fife de Saint-Constant construisirent cette école au coût de 1 274\$, y compris les extras. Monsieur Villas de Cowansville livra 28 bancs et 4 derrières de banc. Le 25 août, on emprunta à Dlle Léonie Quintal, institutrice, la somme de 1 500\$ à 4½% pour 10 ans. Les demoiselles Emma, Céline et Léonie Quintal de Saint-Isidore ont enseigné à l'école du haut de la paroisse pendant plusieurs années. Chaque année, il y avait un déluge de plaintes, sur leur manière d'enseigner ou leur comportement. Alors, elles claquaient les portes ou furent remerciées de leurs services. Certains parents trouvèrent les raisons du renvoi futiles et non fondées. Et l'une ou l'autre demoiselle Quintal fut réengagée.

Les plaintes

Au printemps de chaque année se tenait une assemblée publique pour entendre les plaintes que les contribuables des différents arrondissements croyaient devoir formuler contre leur instituteur ou leur institutrice. Les parents se plaignaient de sa manière d'enseigner, de sa sévérité, de sa négligence de corriger les devoirs. Il devenait de plus en plus difficile de trouver des institutrices. Ainsi en 1903, on avait réussi à engager Mlle Antonia Courtemanche, ex-institutrice de Saint-Cuthbert et Mlle Maria Courtemanche, ex-institutrice de Saint-Guillaume. Au mois de mars 1904, les commissaires demandent si l'on est satisfait de M. Lorenzo Longtin, et la réponse est oui. La même demande fut faite au sujet de Mlle L. Bissonnette, institutrice à l'école du village, de Mlle Céline Roussel, institutrice à l'école du haut de la paroisse, de demoiselle Maria Courtemanche, institutrice à l'école de la Branche ; on répondit qu'il n'y avait aucune

plainte, qu'on était satisfait de leur conduite morale et de leur manière d'enseigner.

À la demande du président, s'il y avait des plaintes contre Mlle Antonia Courtemanche, institutrice à l'école du bas de la paroisse, messieurs Philippe Hébert, Léon Colpron, Israël Yelle et Zénon Colpron se levèrent tour à tour pour dire qu'elle ne donnait pas assez d'explications sur l'arithmétique, ni sur la grammaire; qu'elle donnait des problèmes et des devoirs en français et que le lendemain, elle ne se donnait pas la peine de les expliquer, ni au tableau, ni oralement; qu'au lieu de cela, elle passait une partie de son temps à écrire des lettres; qu'en somme, les enfants au lieu d'avancer cette année avaient reculé. On s'est plaint aussi qu'elle recevait des jeunes gens qui ne savaient quand partir, qui ne partaient qu'à 2 ou 3 heures du matin. Sur cela, l'assemblée fut ajournée à la semaine suivante.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, messieurs Philippe Hébert et Léon Colpron se lèvent et se plaignent de ce que le secrétaire n'a pas rapporté leurs plaintes telles qu'ils les ont faites. Ils prétendent ne pas s'être servi de l'expression « jusqu'à 2 ou 3 heures du matin » au sujet des visites des jeunes gens à l'école, mais de celle « jusqu'à une heure avancée de la nuit ». Le secrétaire répond que, tandis que les plaignants parlaient, faisaient des plaintes, discutaient avec les commissaires, il écrivait ce que l'on disait. C'est ce qui fait que les plaignants pouvaient plutôt oublier les avancées qu'ils ont faites que le secrétaire qui les écrivait à même.

Enfin, après des explications, les commissaires viennent à la conclusion, que l'institutrice avait fait comme leurs propres filles, qu'elle était sortie convenablement dans le jour et non la nuit, qu'elle s'était conduite d'une manière morale. Mlle Courtemanche, pour montrer qu'elle était bien indépendante de ses accusateurs, donnait sur-le-champ sa résignation et celle de sa sœur Maria.

L'école modèle

Après le départ de Lorenzo Longtin, Joseph François Pelletier fut engagé le 17 février 1910. Suite à la demande répétée des commissaires, il était incapable de produire son diplôme de



L'ÉCOLE MODÈLE

l'école normale. Quand, après les vacances, l'ouverture de son école fut retardée, parce que l'école n'avait pas été nettoyée, il fut renvoyé le 18 septembre suivant. Conrad Bellefleur fut engagé au salaire de 400 \$. Il s'éleva une discussion entre lui et la commission scolaire au sujet de l'octroi de 25 \$ que le gouvernement accordait à l'école modèle. M. Bellefleur prétendait que cet argent revenait à lui et non à la commission scolaire. En 1914, il ne fut pas réengagé.

De 1914 à 1917, Arthur Doyon, fils de Wenceslas Doyon, est engagé au salaire de 500 \$ par an. En 1916, Mlle Marie-Louise Malo fut engagée pour enseigner aux plus jeunes garçons. En 1917, Mlle Alexina Beaulieu prit la place d'Arthur Doyon au salaire de 300 \$ par an. Elle enseignait aux garçons et filles de la 5^e et 6^e année. Marie-Louise Malo enseignait aux garçons de 1^{re} à 4^e année au salaire de 200 \$ par an. Le haut de l'école fut loué à Joseph Blanchette au prix de 5 \$ par mois.

En 1919, la vaccination devenait obligatoire. En 1922, la commission scolaire accordait à M. Lamarre agronome une somme de 35 \$ dans le but de former des jardins d'école. La même somme fut accordée en 1923. Elle est refusée en 1924, car les commissaires considèrent que les enfants perdent leur temps.

Le 26 novembre 1922, l'inspecteur d'école autorise Mlle C. Castonguay, institutrice à l'école modèle à enseigner un peu

les matières de 7^e année à trois élèves. Il ordonne aussi que les écoles soient chauffées une heure avant l'ouverture, mais les institutrices ne sont pas tenues d'être à l'école avant l'heure réglementaire.

L'honorable juge Siméon Beaudin

L'honorable juge Siméon Beaudin naquit à Saint-Isidore, le 12 septembre 1855, du mariage de François-Xavier Beaudin et de Florence Bourdeau.

Il fréquenta d'abord la « petite école » du village avec le futur archevêque de Saint-Boniface, Mgr Adélarde Langevin. Dès ce moment, ils se lièrent d'une étroite amitié qui devait se continuer sur les bancs du collège et à travers la vie. Tous deux eurent pour professeur le vénérable M. Maucotel, un Français d'une rare intelligence et d'une vaste érudition qui ne se contentait pas d'enseigner à ses élèves les rudiments de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, mais savait les initier aux connaissances des sciences agricoles. M. Beaudin qui gardait une profonde reconnaissance à ce premier professeur, aimait à rappeler qu'au moment d'entrer au Collège de Montréal, à l'âge de dix ans, il avait déjà des notions très claires d'algèbre, de géométrie et même d'astronomie.

Pendant tout son cours d'études, il résida chez les Sœurs de la Congrégation. Il y servait la messe tous les matins. Et comme il était à peu près le seul externe de son cours, il se constitua éditeur d'un petit journal « L'Écho de l'Externat » qui tirait à un seul exemplaire que les élèves se passaient de l'un à l'autre en secret.

Ses études finies, M. Beaudin se livra à l'étude du droit. Reçu avocat en 1878, il entra au service des M^{es} Loranger et Loranger, étude dont il prit la direction après que ceux-ci eurent été nommés à la magistrature. Ses succès au Barreau sont notoires; il plaida plus de quatorze fois à Londres, au comité judiciaire du Conseil privé, des affaires importantes, comme celles de la fabrique de Saint-Blaise, de la corporation de Grand'Mère, etc. Ses confrères, reconnaissant ses mérites l'élevaient Bâtonnier du Barreau de Montréal, en 1902, et, la même année, Bâtonnier général de l'Ordre.

Bien d'autres honneurs devaient lui échoir au cours de sa vie d'avocat, mais toujours il restait humble, bon, simple et charitable. Il gardait en particulier un souvenir ému pour sa petite patrie, Saint-Isidore ; rien ne lui plaisait autant que la visite d'un de ses anciens coparoiissiens, malgré ses occupations, et quel que fût le nombre de ceux qui l'attendaient, il s'attardait à causer longuement avec son interlocuteur, à demander des nouvelles des anciens, s'intéressant aux moindres changements et à tous les progrès, encourageant non seulement en paroles mais par des dons généreux, ceux qui songeaient à améliorer leur sort par l'étude ou le travail.

En 1908, il se laissa porter candidat à la députation ; et quoique battu il se consolait en songeant que Saint-Isidore lui était resté fidèle. Plus tard, en 1912, il était nommé juge à la Cour supérieure. Il n'y devait siéger que trois ans, la mort étant venue le foudroyer subitement le 3 juin 1915. Il avait épousé, le 18 septembre 1883, Mary Norris, qui lui survit, et dont il eut huit enfants.

Stanislas Girard, ferblantier

C'est en 1900, que Stanislas Girard ouvrit à Saint-Isidore une boutique de ferblanterie. Il faisait tous les travaux ordinaires qu'un ferblantier peut exécuter. Mais il faisait aussi des « chemises de cheminée » dont on peut encore voir quelques beaux exemplaires, quand on se promène à travers la paroisse. Cette chemise était faite d'une feuille de tôle pliée et retroussée, glissée par-dessus la cheminée en brique. Souvent, M. Girard y apporta une note artistique en y ajoutant des décorations en tôle découpée et pliée.

Stanislas Girard, qui a été secrétaire de la municipalité, a été un pionnier en plusieurs domaines. Quand la mode d'éclairage au gaz par combustion du carbone se fut répandue, il installa un tel système dans l'église et dans le presbytère, ainsi que dans sa propre maison. À la suggestion du vicaire Jérémie Gagnon, il dirigeait pendant presque toute sa vie, la première agence de la Banque Canadienne Nationale dans son magasin de ferronnerie. Ce fut aussi lui qui eut le premier poste d'essence en 1929, avec l'Imperial Oil. Quand la compagnie Bell voulut inaugurer son



service téléphonique dans la paroisse, elle exigeait un minimum de clients. Quand on s'aperçut qu'il manquait trois signatures à la requête, M. Girard se portait garant de trouver ces trois abonnés. C'est à l'âge de 77 ans, qu'il se lança dans l'aventure de construire un aqueduc, en risquant presque toutes ses économies dans cette entreprise.

L'entretien des chemins de front

Régulièrement, il y a des plaintes que les chemins de front sont en très mauvais état. La municipalité édicte des règlements pour l'entretien des chemins. Tout chemin de front de deux rangs est divisé sur le travers pour les fins d'entretien et chaque propriétaire ou occupant de terrain entretiendra la moitié de la largeur de son terrain, sauf le cas où la nature du sol ou autres obstacles rendaient cette division injuste. Quand deux voisins ne s'entendent pas, l'inspecteur de voirie doit faire le partage. Chacun doit faire son fossé et employer la terre pour arrondir son chemin de front.

En 1902, le conseil municipal ordonne à tous les propriétaires ou occupants des maisons du village de construire ou réparer, vis-à-vis de leur propriété des trottoirs en planches ou en madriers, sur lesquels on puisse aller et venir sûrement, attendu que le printemps, à cause des fréquentes pluies, la rue du village est presque impraticable. La municipalité fait construire un trottoir en bois bien étançonné de 32 pouces de largeur depuis le grand rang à la gare du Grand Tronc.

La loi des bons chemins de 1912

En 1912, il y avait un bon millier d'automobiles et un certain nombre de camions qui circulaient sur les routes de la province. Le gouvernement prit l'initiative de voter une loi pour améliorer l'état des routes. À une réunion spéciale, tenue le 12 novembre 1913, il fut décidé d'emprunter au gouvernement l'argent nécessaire pour quarante ans au taux de 2% pour macadamiser le chemin principal, les rangs de la côte Saint-Simon et Saint-Régis nord, les routes du petit rang, de Saint-Rémi, de la Station ; les montées Sicard, Gauthier et Pagé. On achetait pour 6 500 \$ d'outillage, en particulier un rouleau de 12 tonnes. Le coût total de l'ouvrage a été de 158 508,18 \$.

Les travaux de macadamisation commencèrent le 25 mars 1914. Arthur Gibault était chargé de la surveillance des travaux au salaire de 2,50 \$ par jour. Après avoir égalisé le chemin, on y étendait une première couche de macadam de 4 pouces d'épaisseur, composé des plus grosses pierres n° 3 sortant du concasseur. Cette couche fut roulée jusqu'à ce qu'elle fut parfaitement lisse. Une deuxième couche de 4 pouces d'épaisseur y était épanchée. C'étaient des roches n° 2 grosseur de 2½ pouces. On étendait ensuite à la pelle du bon sable que l'on faisait pénétrer dans les vides entre les pierres avec une brosse en fil de fer. Ensuite la surface fut arrosée et on passait le rouleau. Le rouleau devait suivre immédiatement l'arrosoir. On continuait le remplissage, le brossage, l'arrosage et le roulage jusqu'à ce que la surface devienne dure, unie et imperméable à l'eau.

En 1914, Archibald de Lery Macdonald faisait le tour des paroisses avec un contrat imprimé, demandant aux conseils municipaux une franchise pour construire un aqueduc dans les

limites de la municipalité. Ce document se trouve dans les archives de plusieurs municipalités. Il ne m'est pas connu si M. de Lery Macdonald construisit un de ces aqueducs.

Le conseil municipal de Saint-Isidore accordait une franchise à M. Archibald de Lery Macdonald, le 7 mai 1914, pour construire, maintenir et opérer un système d'aqueduc dans les limites de cette paroisse, pour fins domestiques, commerciales et industrielles et pour la protection des bâtiments contre le feu.

Le rang Saint-Régis étant devenu de juridiction provinciale, le gouvernement fit poser l'asphalte par Pacifique Baillargeon, entrepreneur des routes de Saint-Lambert, en 1928. La municipalité lui chargea un loyer de 250\$ pour la location de son rouleau. Ce même entrepreneur travaillait au gravelage des routes municipales de Saint-Isidore en 1931 et 1932.

Au mois de décembre 1926, la compagnie Beauharnois Electric Ltd installait le courant électrique dans la paroisse. Le 7 février 1927, le conseil décide d'installer la lumière électrique dans la salle publique à ses frais. En octobre, il fait installer trois lumières dans le village.

Le 6 octobre 1930, Bell Canada commence à placer des poteaux à Saint-Isidore Jonction. Le 2 février 1931, les employés de Bell sont rendus au village. Le conseil demande de fixer la ligne téléphonique aux poteaux électriques déjà installés. Le 7 août 1932, le conseil donne son appui à la compagnie Bell pour l'établissement d'un service téléphonique sans frais interurbains entre Saint-Rémi, Saint-Constant, Châteauguay et Montréal. On fit même imprimer un quart de page de publicité pour souligner ce nouveau service.

<i>Maires:</i> 1903 H. Trudeau	1919 L.O. Trudeau
1911 Ulderic Brais	1923 J.L. Poupart
1912 L.O. Trudeau	1925 Jos Longtin
1915 Marc Dupuis	1927 J.L. Poupart

Le cercle agricole

Le cercle agricole a été vers 1900 le plus puissant médium d'instruction agricole de l'époque et les cultivateurs de Saint-Isidore lui doivent une bonne part des progrès qui se sont réalisés alors en agriculture. Ce cercle agricole fut organisé le 16

mars 1893, à la demande de Jean-Baptiste Riendeau qui prit l'initiative de cette fondation. Ses premiers président et secrétaire furent respectivement Honoré Malo, l'un des meilleurs cultivateurs du temps et Richard Pagé, marchand et maître d'école très distingué. Edmond Guérin assumait la charge de secrétaire le 13 mai 1899 et resta en fonction jusqu'au 11 avril 1934.

Le cercle agricole de Saint-Isidore s'est constitué le propagateur des bonnes méthodes de culture et d'élevage. On découvre la notion de l'agriculture rationnelle : la rotation, les soins à apporter au fumier, la valeur des labours profonds, l'importance d'un bon producteur. Le cercle agricole a travaillé activement au relèvement de l'agriculture aux environs de 1900. Les meilleurs cultivateurs lisaient les journaux et les brochures agricoles du temps et se faisaient les informateurs éclairés, par la parole et l'exemple, de leurs concitoyens. Par des concours d'émulation, le cercle de Saint-Isidore a développé dans la paroisse la culture des plantes sarclées destinées à l'alimentation du bétail ; la production du trèfle par la distribution à ses membres de la graine de semence ; il a propagé les bonnes méthodes de conservation et d'emploi du fumier, la culture de la pomme de terre, la production des fourrages verts et surtout l'emploi de bons reproducteurs pour l'amélioration des vaches laitières et des porcs. Ces concours étaient jugés avec soin par des hommes désintéressés qui en faisaient rapport avec détails à l'assemblée générale des membres. Parmi les juges d'alors paraissent Cyprien Hébert, marchand de bois et maître chantre, Henri Lemire, rentier et Aimé Lanctôt, marchand.

C'est le cercle encore qui a contribué à introduire dans la paroisse certains instruments nécessaires au progrès de l'agriculture tels le sarcléur combiné à blé d'Inde en 1895, l'égreneur à blé d'Inde en 1896, la pelle à cheval en 1898, la lieuse à blé d'Inde en 1900, le premier distributeur d'engrais en 1905. De temps en temps, le cercle recevait les spécialistes agricoles du département d'agriculture du Québec. C'était au début de l'enseignement agricole. La venue d'un conférencier constituait un gros événement et l'on se rendait alors en foule l'écouter à la salle publique. Parmi les conférenciers célèbres du temps qui ont

passé à Saint-Isidore figurent le Dr Grignon et tout particulièrement J.C. Chapais et J.M. Marsan devenus plus tard professeurs d'agriculture.

Encouragés par les conférenciers, un petit nombre de cultivateurs, aux environs de 1895, faisaient sur leurs flancs de côteaux de la culture maraîchère et exploitaient déjà un petit verger. Les champions de cette culture spéciale étaient Antoine et Wenceslas Doyon, Arsène Dupuis, Narcisse Demers, Arthur Toupin et Telesphore Brossard. Ces pionniers de la culture maraîchère eurent du succès. Leur exemple entraîna d'autres dans cette voie si bien que vers 1908 on pouvait voir deux fois la semaine sur la route conduisant à la traverse de Kahnawake toute une litanie de voitures chargées de petits fruits, de légumes et de pommes de terre, ces dernières venant surtout des épinetières. Il ne fait pas de doute que nombre de cultivateurs de Saint-Isidore possédant des terres moins bien adaptées que d'autres à la production du foin ont vécu confortablement et trouvé l'aisance dans ce genre de culture.

La culture du foin

En dépit des progrès accomplis chaque année dans la production du lait et des porcs, les cultivateurs — et jusqu'après la guerre de 1914 — sont restés à peu près tous fort intéressés dans la production du foin pour fins commerciales. On appréciait les « bonnes années » en rapport avec le nombre de tonnes de foin vendues. On produisait bien alors à part le lait, des animaux gras qu'achetait aux environs de 1900 le sagace commerçant Hilaire Patenaude, mais l'esprit des cultivateurs du temps était encore à la production du bon foin de mil. Les commerçants de foin de Saint-Isidore jouissaient d'une belle réputation et ils contrôlaient la vente dans plusieurs paroisses environnantes. Nommons ici parmi les gros acheteurs du temps, Alfred Rémillard (1885), Elzéar Gibault et Hormisdas Trudeau (1890-1905) et à une date plus récente Joseph Gervais, Horace Toupin et Johnny Demers.

La beurrerie Poupart

La beurrerie de Cyrille Doyon, établie en 1885, passa entre plusieurs mains. MM. Pit, Mercier, Pagé, Létourneau et Aimé Faille en tentèrent tour à tour l'exploitation jusqu'en 1903. Ces changements trop fréquents de propriétaire nuisirent au développement de cette première fabrique et lui enlevèrent la confiance des cultivateurs.

En 1899, MM. Philie et Grégoire avaient construit une seconde beurrerie, qui fut achetée avec du capital emprunté par Joseph Louis Poupart, alors âgé de 23 ans. Le 28 mars 1900, M. Poupart mettait en opération cette fabrique de lait. Ce jour, il recevait 1 449 livres de lait. En 1903, M. Poupart faisait l'acquisition de l'ancienne beurrerie Doyon.

Joseph Louis Poupart est né à Saint-Isidore le 20 janvier 1877, fils de Louis Poupart et d'Eugénie Bourassa. Il a fait ses études à l'école d'agriculture de La Trappe à Oka. Il a été président honoraire des anciens élèves de l'Institut agricole d'Oka et pionnier tenace et directeur clairvoyant de la société d'industrie laitière de la province de Québec. Grâce à sa compétence technique, à sa très grande probité et aux directives qu'il a su donner à ses « patrons ». M. Joseph Poupart sut retenir toute leur confiance. Il a maintenu cette beurrerie en opération douze mois par année, tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours de fête. Cette petite beurrerie bien modeste a été la principale source de revenus des cultivateurs de Saint-Isidore qui se sont intéressés à l'industrie laitière. C'est elle qui a contribué à développer le commerce du lait dans les limites de notre paroisse et à déclencher un mouvement chez les cultivateurs au point de vue de l'amélioration des troupeaux de vaches à lait.

Après la rénovation de l'ancienne beurrerie, M. Joseph Louis Poupart dirigeait le commerce avec deux de ses fils, Alphonse et Henri, jusqu'à son décès, le 26 novembre 1946. C'est alors que les frères Poupart devenaient copropriétaires sous le nom de Poupart & Frère, jusqu'au 31 janvier 1950, quand Alphonse céda sa part à Henri. Le commerce fut vendu à Siméon Philie et Roch Poupart, le 25 novembre 1958. Le 2 mars 1964, Isidore Primeau et Normand Jodoin se portent acquéreurs de la bâtisse pour en faire une épicerie.

La moulange

Au début des années 1900, Joseph Louis Poupart opérait le premier commerce de moulange dans de petits locaux à l'arrière de sa beurrerie. C'est pour répondre aux besoins toujours grandissants des cultivateurs, que J.L. Poupart construisit en 1942 le commerce que l'on connaît aujourd'hui. Après le décès de celui-ci, Henri et Alphonse, deux de ses fils, deviennent copropriétaires sous le nom de Poupart et Frère. Le 31 janvier 1958, Henri reste le seul propriétaire à la suite de transactions avec son frère. Il dirige la Meunerie Henri Poupart jusqu'au 15 avril 1972. À ce moment, madame veuve Poupart prend la relève du commerce sous la raison sociale Henri Poupart Enrg. En janvier 1975, pour répondre à un besoin de modernisation, un équipement de mouture en vrac est installé. Le commerce est ensuite vendu le 19 janvier 1981 à Jacques Soucy Inc. de Saint-Urbain et est toujours en opération.

Une usine de conserves alimentaires

En 1907, une douzaine de citoyens de Saint-Isidore, avec le concours d'Esioff Patenaude, alors jeune avocat, et de Lorenzo Longtin, instituteur, formèrent un syndicat aux fins de construire une usine pour la fabrication des conserves alimentaires. Le but était de développer dans les limites de Saint-Isidore la culture des tomates, des fèves et des petits pois.

Les principaux intéressés étaient, outre Esioff Patenaude et Lorenzo Longtin, Cyprien Hébert, Aimé Lanctôt, Wenceslas Doyon, Joseph Boyer, Téléphore Brassard, le Dr Chouinard, le curé Maynard, le vicaire Gagnon, Arthur Langevin et Joseph Dubuc. M. Honoré Ouellette en était le gérant.

Cette entreprise fonctionna pendant trois saisons. En 1911, elle fut vendue à la Dominion Cannery. La manufacture fermait alors ses portes au grand regret de tous ceux qui, dans Saint-Isidore, s'intéressaient au progrès et au développement de la culture maraîchère et de l'industrie de la mise en conserve.

Le curé Maynard

L'abbé Solomon François Benjamin Bellerose Maynard est né à Longueuil le 10 décembre 1845, de Solomon Maynard dit Bellerose, cultivateur, et de Louise Céré. Il fit ses études à Joliette et au Grand Séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre par Mgr Pinsonneault le 16 juin 1867.

Vicaire à Varennes en 1867, à la Longue Pointe en 1867, à Saint-Vincent-de-Paul de l'Île Jésus en 1869, à L'Acadie en 1870. Aumônier du Bon Pasteur à Montréal en 1870. Curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, où il a bâti l'église en 1873, curé de Saint-Édouard de Napierville en 1878, curé de Saint-Isidore en 1900.

En 1903, Joseph Sarto, humble paysan de Riese, qui avait gravi successivement tous les degrés de la hiérarchie sacerdotale, devint pape sous le nom de Pie X. Il était passé de la pastorale la plus humble à la direction de l'église. Son pontificat a été profondément influencé par cette expérience pastorale, spécialement dans le domaine de la liturgie, qu'il a ouvert aux



SAINTE-ISIDORE, 1910

réformes dont nous voyons aujourd'hui l'essor. La première réforme du saint pape avait été d'admettre les enfants à la première communion dès l'âge de raison. Du coup, tous les enfants d'âge scolaire étaient pour faire leur première communion cette année-là. Nous voyons donc le curé Maynard et son vicaire visiter les écoles de la paroisse tous les huit ou quinze jours régulièrement pour faire le catéchisme.

Les confréries et les associations étaient florissantes dans la paroisse. Des retraites étaient régulièrement prêchées et les quarante heures célébrées. Lors de sa visite pastorale des 20 et 21 mai 1915, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, était édifié par le grand nombre de communions, le recueillement de la foule aux différents exercices, l'esprit de piété de tous. « Si les paroissiens voulaient maintenant suivre l'exemple de tant d'autres paroisses et faire disparaître le débit des boissons enivrantes, ils nous feraient bien plaisir. En même temps ils contribueraient à la prospérité morale et matérielle de toutes les familles ».

En 1903, l'abbé Jérémie Gagnon devenait vicaire de Saint-Isidore au salaire de 50 \$ par année. Il restera dans la paroisse jusqu'à la mort du curé Maynard. Il est né à L'Acadie et a fait ses études au collège de L'Assomption. Il est décédé à Montréal, le 22 avril 1922 à l'âge de 72 ans.

Il semble que le curé Maynard avait un jardin et un verger magnifiques, car tous les souvenirs que j'ai pu recueillir sur ces deux prêtres tournent un peu autour de ce jardin. Ainsi, une nièce du curé me confiait que son oncle marchait avec un pas bruyant, parlait fort et claquait les portes, mais le vicaire Gagnon les amenait dans le jardin, où il remplissait leurs mains d'enfant de poires et de pêches. Des vieillards de notre paroisse m'ont confié qu'ils avaient essayé de pénétrer dans le jardin du curé pour s'approprier des poires et des prunes, mais que le vicaire Gagnon était sorti précipitamment du presbytère pour les en empêcher.

Le curé et son vicaire manifestaient un grand dévouement pour la classe agricole qu'ils souhaitaient prospère, heureuse et unie. La culture maraîchère leur paraissait si bien appropriée au sol de Saint-Isidore et des environs qu'ils lancèrent avec le concours de quelques citoyens de Saint-Isidore, un projet de

construction de manufacture pour la mise en conserve des tomates. Cette manufacture établie en 1907 donna l'élan de la culture maraîchère. Cette entreprise fonctionna pendant trois saisons.

En 1909, Joseph Dubuc est engagé pour construire des remises pour les chevaux sur le terrain de stationnement de la fabrique. En 1912, l'intérieur de l'église est redécoré et restauré. En 1916, on construit des trottoirs en ciment devant l'église. Le 1^{er} janvier 1917, le curé Maynard fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal par Mgr Bruchési. Il est décédé le 8 janvier 1921 et inhumé sous le maître-autel de notre église.

Marguilliers :

1901 Honoré Vary	1911 Donat Trudeau
1902 Gilbert Toupin	1912 Arthur Gibeau
1903 J.-Bte Riendeau	1913 Léandre Papineau
1904 Odilon Surprenant	1914 Charles Beaudin
1905 Arthur Toupin	1915 Arthur Dubuc
1906 Louis Bazinet	1916 Anthime Dubuc
1907 Eusèbe Gervais	1917 Joseph Patenaude
1908 Wenceslas Doyon	1918 Louis Trudeau
1909 Louis Forgues	1919 Edmond Poupart
1910 Joseph Vanier	1920 Hormisdas Gervais



Une relique de Saint-Isidore

Le 16 mai 1905, les abbés Candide Thérien, fils de Cézaire, Hermas Langevin, curé de Saint-Vincent-de-Paul, et Napoléon Dubuc, curé de Sainte-Hélène, tous trois originaires de Saint-Isidore, présentèrent au curé Maynard une relique de saint Isidore laboureur, patron de la paroisse. Cette relique, ils l'avaient rapportée d'un voyage à Assise. Cette translation donna lieu à un grand rassemblement de prêtres et de fidèles. Douze prêtres signent au document, ainsi qu'Adélard Langevin, o.m.i., archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur Langevin

Le 23 août 1855 naissait à Saint-Isidore Louis Philippe Adélard Langevin. Le curé étant parti pour la retraite annuelle, il fut baptisé à Saint-Rémi. Son père, François-Théophile Langevin, notaire, était originaire de Varennes où il était né le 29 février 1808. La mère d'Adélard s'appelait Marie-Pamélia Racicot, fille du notaire Racicot du Sault-au-Récollet. Elle était la sœur de Mgr Zotique Racicot, évêque coadjuteur de Montréal. La famille Langevin comptait seize enfants.

Adélard Langevin n'avait que cinq ans, lorsqu'il commença à fréquenter l'école du village. Le maître d'école du temps était un vieux Français, Pierre-Victor Maucatel. À l'école, Adélard Langevin était un petit espiègle, en même temps qu'il avait le plus de talents. En 1867, il entra au collège de Montréal où il fit ses études classiques. Pendant toute la durée de son cours, il fut premier de classe, particulièrement dans les concours sur l'histoire du Canada.

Le 24 juillet 1881, après avoir complété ses études au Grand Séminaire de Montréal, il commençait son noviciat chez les Oblats de Marie Immaculée, à Lachine, et le 30 juillet 1882, il recevait des mains de Mgr Fabre, dans la chapelle du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, à Montréal, l'onction sacerdotale ; il était désormais le R.P. Langevin, o.m.i. Il avait la parole facile et il était éloquent. Il fut désigné pour prêcher des retraites dans les vieilles paroisses environnantes de Montréal, et il n'allait pas

tarder à devenir l'un des tout premiers orateurs sacrés et profanes du Canada.

En 1886, on le retrouve directeur du Grand Séminaire d'Ottawa, et le 1^{er} juillet 1893 il arriva à Saint-Boniface à la demande de Mgr Taché. C'est à partir de cette date qu'il se livra à l'évangélisation et à la défense des intérêts catholiques du point de vue canadien-français. Mgr Taché mourut le 22 juin 1894, et le 2 janvier 1895 Mgr Langevin était nommé par le Saint Siège, évêque de Saint-Boniface. Il fut sacré le 19 mars 1895 et il prit comme devise cette recommandation de saint Paul à son disciple : *Depositum custodi* (garde le dépôt).

La population du Manitoba se rappelle bien toute la vigueur, toute l'énergie et tout le patriotisme mis de l'avant par Mgr Langevin pour garder ce dépôt qu'il avait reçu de son prédécesseur, Mgr Taché, surtout pour ce qui est de l'éducation de la jeunesse et des droits du français au Manitoba. Droit comme un chêne, Mgr Langevin s'est tenu debout contre les politiciens de toutes couleurs, prenant sans cesse la défense de ses compatriotes canadiens-français, et tenant bien haut le drapeau de l'Église pour laquelle il a peiné et lutté si vaillamment.

MAISON NATALE DE Mgr LANGEVIN



Mgr Langevin a toujours gardé le meilleur souvenir pour sa vieille paroisse et pour ses vieux amis. Chaque fois que Mgr Langevin venait dans l'est, il se faisait un devoir de se rendre à Saint-Isidore où il aimait à revoir ses compatriotes, à prendre un peu de repos, et à retremper, disait-il, son patriotisme. Sa dernière visite à Saint-Isidore date du 5 septembre 1910, quelques jours avant l'ouverture du congrès eucharistique international. Il avait manifesté le désir qu'une petite fête soit organisée dans son village natal. Le curé Maynard n'hésita pas à lui fournir l'occasion de se mettre en contact avec ses concitoyens.

Les cultivateurs de Saint-Isidore avaient décidé d'offrir à Mgr Langevin une cloche pour son petit séminaire au Manitoba. La cérémonie à l'église fut grandiose. « Nous soussigné, archevêque de Saint-Boniface, avons béni solennellement une cloche de 800 livres, portant les noms de Pius, Boniface, Isidore, donnée gracieusement par la paroisse de Saint-Isidore à un de ses fils les plus aimants. » Un banquet fut organisé sous une tente immense dressée près du presbytère abritant quelque six cents convives, tous de la paroisse. Le cœur de l'archevêque déborda de joie en cette circonstance. À la fin du dîner, il entonna, sur l'air « à la claire fontaine » le chant suivant :

À mon Saint-Isidore, m'en allant promener
La fête était si belle, que tous étaient charmés
Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai.

Les anciens et les jeunes s'étaient tous rassemblés
Auprès du tabernacle ensemble ils ont prié.

La cloche du séminaire chantait la joie de tous
De l'est à l'ouest elle dit, Vive Saint-Isidore

Ô cher Saint-Isidore, si jamais je t'oublie
Que ma langue se dessèche et ma main droite aussi

Et la petite cloche s'en alla égrener sa note du souvenir sur les immenses plaines de l'Ouest :

Pie X	Boniface	Isidore
L'Église	L'Apostolat	Le terroir

trois noms d'amour profondément gravés en l'âme du prêtre du Christ.

*Elle chante, la petite cloche
Elle chante au rythme berçant du blé d'or des prairies
Elle pleure aussi sous ses frissons inquiets...*

Il était tellement attaché au terroir qu'il lui arrivait parfois de sourire et de pleurer en regardant les arbres géants du jardin paternel qui avaient été les témoins discrets de ses plaisirs d'enfance. Il aimait à s'entourer de ceux de son âge qui avaient mêlé leur existence à la sienne, et cet échange de pensées et de souvenirs offrait un peu de baume à son âme et faisait reposer son cœur qu'un patriotisme ardent et un amour profond de ses compatriotes avaient un peu usé.

C'est à partir de ce moment qu'il commença à sentir l'usure et qu'il s'est rendu en Europe pour chercher la guérison au mal qui devait l'emporter. Le 15 juin 1915, Mgr Louis Philippe Adélard Langevin, o.m.i., rendait son âme à Dieu. Il n'avait pas encore 60 ans. Il avait été évêque pendant 20 ans. Ce fut partout un concert d'unanimes regrets. Un illustre pontife, un grand citoyen, un penseur profond, un orateur distingué, un défenseur des minorités persécutées, un patriote sans égal, un homme loyal, un apôtre d'un zèle évangélique, un véritable homme de Dieu, venait de mourir.

C'est bien cet enfant de Saint-Isidore qui disait en 1912, en présence des autorités civiles et religieuses : « La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines ; mais elle provoque et ravive les courages de cœurs vaillants. À ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre, avec une fierté toute française et une détermination toute britannique : "Ce que nous avons, nous le gardons". »

Révérènde mère Marie-Antoinette

Léa Blanchard, fille de Théodore Blanchard et de Marie-Antoinette Neveu, née à Saint-Isidore le 24 mars 1854, entra dans la congrégation des Sœurs de la Providence, où elle prit le

nom de sœur Marie-Antoinette. Elle fut supérieure générale de sa congrégation de 1898 à 1910.

Adolescente, Léa passa pour la « blonde » d'Adélard Langevin. Dans l'atelier du père Blanchard, menuisier de son métier, Adélard avait jadis trouvé un confessionnal tout construit. « Je veux tous vous confesser » déclara le futur père oblat. Les garçons trouvaient la chose drôle. Léa, point ! — « Maintenant, c'est ton tour de te confesser ». — « Je ne me confesserai pas ! » Nouvelles insistances, nouveaux refus. Désespérant du salut de son amie, le ministre offusqué saute sur l'établi de la boutique : « Mes frères, je recommande à vos prières une pécheuse endurecie. »

La « pécheuse » devint la plus glorieuse « créature » de Saint-Isidore. Adélard et Léa se revirent quarante ans plus tard : lui, archevêque de Saint-Boniface ; elle, supérieure générale de l'une des plus florissantes congrégations de charité du Canada.

Le curé J.A. Chaussé

Joseph Atchez Chaussé est né le 18 novembre 1864 à Lanoraie, comté de Berthier, fils de Jean Chaussé et de Marie-Claire Laliberté. Il fut ordonné prêtre le 31 mai 1890 au Grand Séminaire de Montréal, vicaire à la côte Saint-Paul de Montréal, 2 ans, à Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, 3 ans, au Saint-Enfant-Jésus du Mile End, 1 an. Chapelain au Mont la Salle, 6 ans, curé à Lachenaie, 15 ans. Il devenait curé à Saint-Isidore au mois de janvier 1921.

Le curé Chaussé obtient la permission de Mgr Gauthier, que la dîme des grains dans la paroisse de Saint-Isidore soit remplacée par une somme de 1800\$ et plus, à être prélevée sur les propriétés catholiques de la paroisse. C'est un devoir de justice pour les fidèles de procurer à ceux qui les dirigent dans les voies du salut une existence honnête et en rapport avec leur position. La répartition des frais du culte paraît plus équitable quand elle est basée sur l'évaluation municipale de toutes les propriétés. C'est aussi plus facile et plus simple de payer en argent que de payer en grains.

Le 4 septembre 1923, la fabrique achète de nouvelles cloches : la première s'appelle Marie et pèse 2471 livres, elle chante le fa ;

la deuxième, Joseph, 1 167 livres, chante le la; la troisième, Isidore, 742 livres, chante le do. Ces cloches ont coûté 2 600\$. Elles sont bénites le 12 octobre 1924 par le R.P. J.A. Woch, supérieur des Missions étrangères.

Le 8 avril 1927, l'électricité fut installée à l'église et au presbytère.

En 1928, le curé fit laver tout l'intérieur de l'église.

En 1929, David Lord peignait tout l'extérieur de l'église.

En 1931, les cultivateurs commençaient à relever le cimetière.

Le curé Chaussé avait le scandale facile. Il ne transigeait pas avec la modestie de ses paroissiennes, réprochant celles qui suivaient de trop près les caprices de la mode. Il n'était pas rare de le voir partir en courant de la galerie pour adresser quelques remontrances à une dame qui portait une robe trop courte ou des bas trop transparents.

Le 22 septembre 1933, le curé Chaussé prit sa retraite à Lanoraie pour cause de santé. Le départ du curé fut marqué par une cérémonie touchante à l'église paroissiale, le dimanche suivant. À l'issue de la grand-messe, un paroissien a lu une magnifique adresse et offert un ciboire comme gage de respectueuse reconnaissance.

Les marguilliers

Du temps du curé Blanchard, tandis que les syndics et marguilliers étaient occupés à reconstruire toutes les bâtisses de la fabrique, le curé était payé 50 \$ par an pour tenir les comptes. Il va sans dire qu'il n'est plus question alors du coffre à deux clefs; le curé paraît être le seul gardien du trésor de la fabrique.

Le curé Maynard convoque les marguilliers pour décider des réparations à entreprendre, mais les comptes sont payés par le curé, qui se charge petit à petit de toutes les opérations financières. On s'étonne même, que le curé écrive à l'occasion de la reddition qu'il fait lui-même les comptes de la fabrique: «Comptes que rend le sieur A. D., marguillier en charge...» car le marguillier est souvent aussi étranger à ces comptes que le dernier des paroissiens.

Le curé Chaussé s'occupe seul de l'administration financière de la fabrique. Être marguillier est une charge d'honneur. Sa

seule tâche semble être la collecte du dimanche. Au fur et à mesure que les marguilliers sont tenus à l'écart des grandes initiatives, la fabrique accumule les dettes. Quand M. Paul Patenaude devint curé, la dette était de 13 100 \$, ce qui équivalait aux revenus de la fabrique d'une année entière.

Marguilliers :

1921 Candide Lemieux	1928 Wilfrid Léonard
1922 Arsène Vinet	1929 Norbert Payan
1923 Edmond Guérin	1930 Albéric Riendeau
1924 Phidime Dubuc	1931 Joseph St-Pierre
1925 Anthime Léonard	1932 Phidime Trudeau
1926 Hormisdas Dubuc	1933 Jos. Augustin Dubuc
1927 Ulderic Brais	

Les religieuses de la congrégation de Sainte-Anne

Le 23 février 1923, à la demande réitérée du curé Chaussé, la commission scolaire demandait aux révérendes Sœurs de Sainte-Anne de venir enseigner aux écoles du village. Trois commissaires votaient pour et trois votaient contre. Le président, Émile Sicard, par son vote prépondérant, a permis que les Sœurs de Sainte-Anne soient engagées, le 3 avril de la même année.

Les archives de Lachine gardent le contrat d'engagement signé par mère Marie-Léopoldine, supérieure générale :

- a) fournir aux dits commissaires d'école à partir du premier jour de septembre prochain, à moins d'empêchement légal, des institutrices religieuses pour tenir l'école du village dans l'arrondissement n° 1, suivant les usages et règlements de la dite communauté, en conformité avec les lois du bureau de l'Instruction publique.
- b) exercer une surveillance effective sur les élèves qui fréquentent l'école.
- c) enseigner toutes les matières exigées par le programme d'études.
- d) ne se servir que des livres dûment approuvés.
- e) remplir les blancs et formules qui leur seront fournis par le département de l'Instruction publique, les commissaires d'école ou les inspecteurs.

- f) veiller à ce que les salles de classe soient tenues en ordre et ne pas les laisser servir à d'autres usages sans une permission à cet effet.

De son côté la commission scolaire s'engage aussi par acte légal :

- a) à payer un salaire annuel de 360 \$ à chacune des dites institutrices, par versements mensuels de trente-cinq piastres en bon argent et non autrement ; le secrétaire, ni aucune autre personne ne pourra changer ce mode de paiement.
- b) à fournir le logement, le mobilier, la literie, l'eau, le combustible et la lumière requis pour l'établissement.
- c) à donner les services d'un homme pour pelleter la neige, entrer le bois, le charbon, faire les feux au besoin.

Lors des obédiences du 27 juillet, cinq sœurs de Sainte-Anne recevaient leur mandat apostolique pour l'école de Saint-Isidore :
Sœur du Saint-Nom de Marie, première supérieure, décédée en 1926 ;

Sœur Émilie-de-la-Croix, deuxième supérieure ;
Sœur Marie-Florine ;
Sœur Marie-Claire-du-Sacré-Cœur ;
Sœur Marie-Sophie-du-Sacré-Cœur.

Le 16 août suivant, sous la paternelle protection de saint Joachim, la supérieure et son assistante se rendent à Saint-Isidore, où elles sont accueillies au presbytère jusqu'à l'arrivée de leurs trois consœurs. L'école des garçons sera divisée en quatre classes et l'école des filles devient le couvent. Une croix de bois blanc fixée au faite de la façade avertit que dans cette maison, il y a une chapelle. Ce logis, qui s'appelle maintenant couvent, n'a subi aucune transformation. Les murs intérieurs en planches embouvetées s'ajoutent en plus d'un endroit. En un quart de siècle, il n'a reçu que deux minces couches de peinture.

Le curé J.A. Chaussé fournit le mobilier, ces meubles appartiennent toutefois à la commission scolaire. Avila Grégoire de Saint-Esprit de Montcalm envoie 200 \$ à sa fille Sr Marie-Émilie pour meubler la chapelle et acheter les articles liturgiques. La mère générale donne 50 \$ et deux parures de roses. Mme Arthur Toupin donne un piano. Le cercle des fermières de Saint-Isidore donne 30 \$ pour l'achat du chemin de la croix de

plastique crème et or. D'autres bienfaiteurs sont le maire J.L. Poupard, Philippe Malo, Charles et R. Bazinet, J. Dubuc garde en sa cave « la réserve des pommes des sœurs » et expédie au couvent par l'un ou l'autre de ses enfants, tout juste la quantité hebdomadaire. Plusieurs paroissiens partagent les légumes de leur jardin avec les religieuses.

L'approvisionnement d'eau potable et d'eau de lessive fut longtemps un problème à solution difficile. À la cuisine, une pompe de fer offre son bras rouge aux lèvres assoiffées. Pour la réserve journalière, il faut pomper mille coups, bien comptés, ce que les sœurs feront à tour de rôle pendant le temps des récréations. En 1930, grande sécheresse automnale. Disette d'eau ! La pompe râle faute d'aliment... « Bon saint Isidore, donne-nous à boire : les sœurs ne vivent pas seulement de pain ; les sillons crient famine... vite bon laboureur, arrose nos champs. »

Pour la lessive, les religieuses recueillent l'eau des gouttières ou font fondre de la neige dans la cuisine. Souvent, elles ont fait la lessive le samedi dans les classes désertes, parce que l'eau dépensée là, ménageait d'autant la provision du couvent. Et c'était plus facile d'étendre le linge sur les cordes tendues à l'abri... du savoir.

Le curé est supposé donner une instruction mensuelle aux religieuses, entendre leurs confessions régulièrement et leur célébrer une messe hebdomadaire. M. Chaussé ne célébrait la messe dans la chapelle du couvent que toutes les trois semaines et pas d'instruction mensuelle. Les sœurs participent à la vie paroissiale, assistent à la grand-messe, aux vêpres, aux heures d'adoration, aux exercices du mois d'octobre et du mois de mai. Elles marchent dans les processions, rehaussent par leur présence l'éclat des fêtes liturgiques. À partir de 1924, les religieuses s'occupent de la sacristie pour 100 \$ par an. Elles font les parures de fleurs et de lumières. Elles s'occupent des servants de messe, car les écoliers du village n'ont pas à fournir de corvées domestiques avant les heures de classe.

L'école du village

L'école du village était une bâtisse en brique de deux étages d'aspect assez agréable; elle se composait de deux classes au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage, dont une aménagée pour des classes. En 1924, l'école des sœurs comptait 152 élèves. Il fallait une quatrième institutrice. Mlle Alma Dupuis fut engagée pour enseigner le cours préparatoire et la première année. Elle fut plus tard remplacée par Mlle Jeannette Vary. Une taxe additionnelle de 50 cents fut levée pour les enfants du village et de 5\$ pour les enfants de 5^e et 6^e année.

Cette même année, l'institutrice de l'école n° 3 commençait à enseigner les matières du cours modèle (5^e et 6^e année). Jusqu'ici, ce cours n'était enseigné qu'à l'école du village. Les chemins étant souvent impraticables et le voyageant difficile sinon impossible, les élèves qui voulaient fréquenter l'école modèle, se trouvaient dans l'obligation de loger au village.

Le 28 janvier 1928, l'inspecteur d'écoles J.G. Marien rapporte à la commission scolaire, que l'école du village était trop petite et qu'on devrait étudier sérieusement la possibilité de construire une nouvelle école pour l'arrondissement ou pour toute la municipalité dans le cas où elle déciderait de fermer les trois écoles du rang et se centraliser. Cette même année, les commissaires prennent une assurance sur les écoles et sur la résidence des religieuses contre le feu.

L'Union catholique des cultivateurs

Edmond Guérin, cultivateur progressif du temps, avec l'aide de M. Lalonde, fonde le syndicat de l'U.C.C. à Saint-Isidore, le 15 mars 1924. Parmi les cultivateurs qui avaient répondu à l'invitation, un conseil fut nommé sur place et une cotisation annuelle de deux dollars levée. Le mouvement prit racine avec l'aide du curé Chaussé.

Pendant les années de la crise, les produits agricoles ne se vendaient plus. Nos agronomes, messieurs Lamarre, Eugène Vermette, Nolasque April de Sainte-Martine, se rendaient auprès des gouvernements pour obtenir de l'aide. Plus tard, Hercule Riendeau, député des comtés de Laprairie-Napierville, soutenait

le mouvement. Lionel Sorel de Saint-Michel fut nommé président provincial.

De 1951 jusqu'en 1967, M. Raymond Gervais fut directeur, représentant Saint-Isidore. En 1967, Jean-Marc Dupuis fut élu président du syndicat pour le secteur de Saint-Isidore, jusqu'en 1978. Bernard Beaulieu fut secrétaire pendant sept ans. En 1973, le nom de l'U.C.C. fut changé par un projet de loi gouvernemental pour celui de l'U.P.A. (Union des producteurs agricoles). Aujourd'hui le syndicat de base de l'U.P.A. est représenté par Claude Dubuc et Henri-Paul Patenaude administrateurs et Jacques Beaulieu, secrétaire.

Canadian Cannery Company Limited

Au mois de décembre 1926, la Canadian Cannery Co. Ltd se proposa de construire une usine de 25 000 \$ à 50 000 \$ dans la paroisse de Saint-Isidore pour mettre en conserve tous les jardinages et fruits que les cultivateurs pourraient lui fournir. J.-Côme Lanctôt, marchand et M^c Auguste Boyer, avocat, firent les démarches nécessaires pour convaincre la Canadian Cannery que l'industrie des conserves alimentaires dans Saint-Isidore, pourrait se développer rapidement dans l'intérêt mutuel de la paroisse et de la compagnie.

Les contribuables de Saint-Isidore décidèrent d'acheter le terrain nécessaire dans le voisinage de la station du chemin de fer du C.N.R. Les titres de ce terrain, appartenant à Edmond Guérin et à Hormisdas Dubuc, n'étaient pas tellement clairs. Après avoir fait régulariser et légaliser ces titres, le terrain fut acheté par la municipalité et transféré à la Canadian Cannery Company Limited. Un règlement intervint pour la répartition des taxes municipales et scolaires. La compagnie entreprit la construction de la manufacture au printemps de 1927; elle y installa les machineries les plus modernes pour commencer ses opérations au cours de la saison 1927.

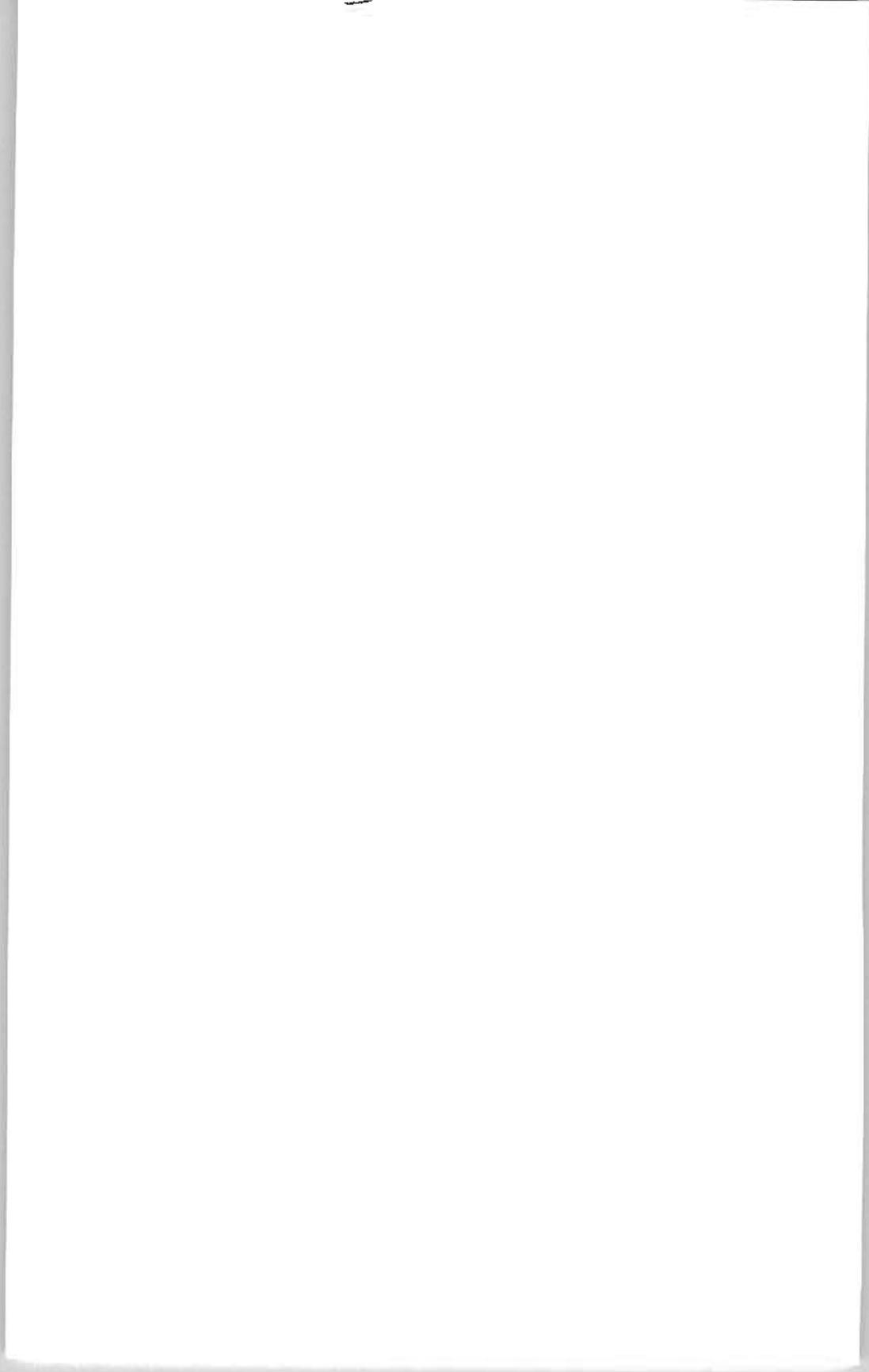
Cette entreprise a continué d'évoluer jusque vers la fin de l'année 1958, lorsqu'une décision du bureau chef de Hamilton vint interrompre définitivement toutes activités concernant la mise en boîte de produits alimentaires. La succursale de Saint-Isidore fermait donc ses portes après 32 années d'exploitation,

au grand regret de tous les cultivateurs de la région, les privant d'un revenu additionnel à l'industrie laitière. Cette décision mettait fin au travail saisonnier de plusieurs employés, surtout les étudiants, qui en profitaient durant les vacances de l'été pour renflouer leurs goussets. Les quelques employés à temps plein se sont vu offrir du travail à d'autres succursales, soit à Chambly, soit à Saint-Hyacinthe.

Nuit d'angoisse

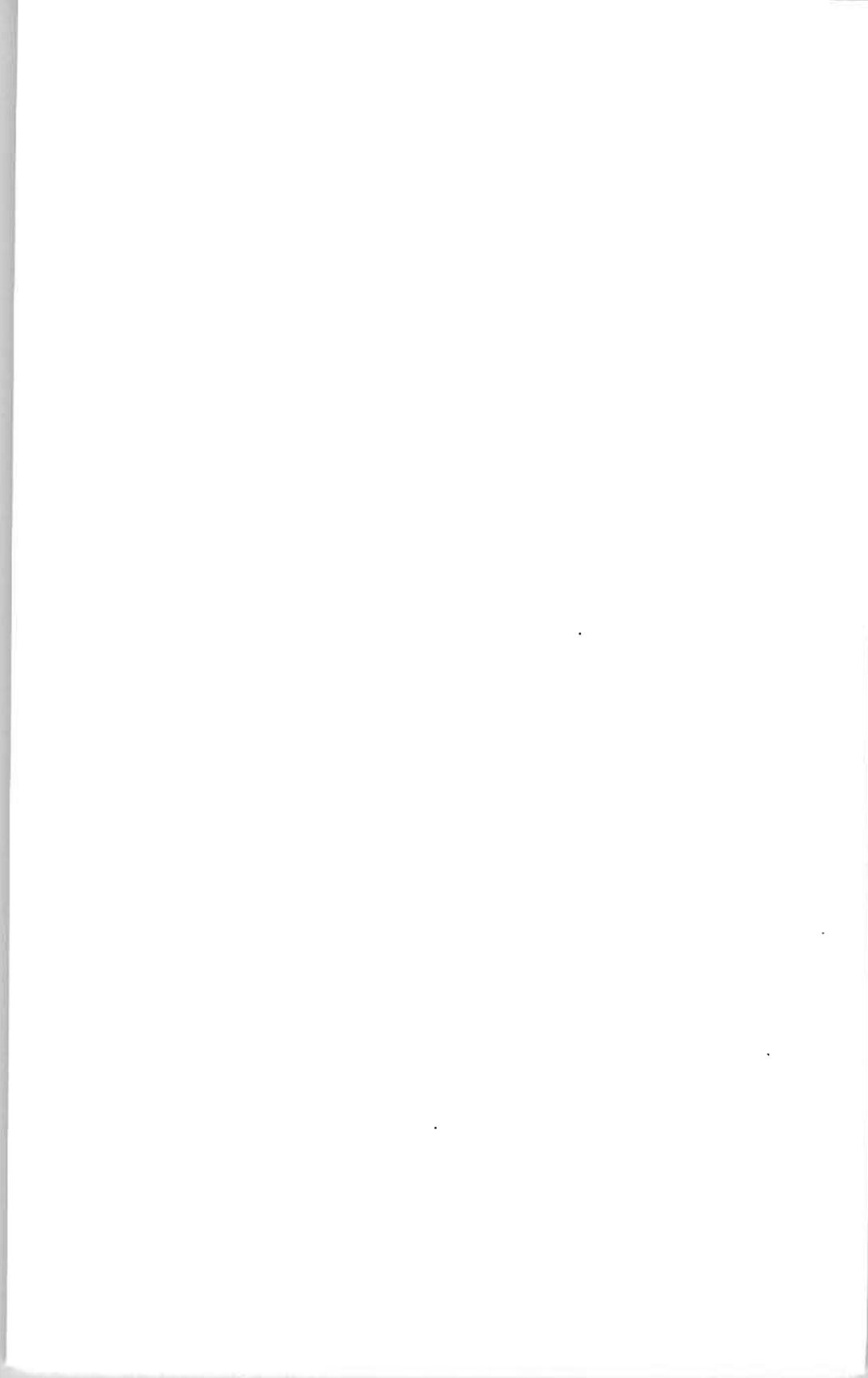
Dans la nuit du 6 juin 1932, un vent d'orage souffle sur la paroisse. À la pluie cinglante vient se joindre l'angoisse de la destruction. Le feu était pris à deux maisons voisines de la résidence des sœurs, elles craquent et s'effondrent dans un ardent brasier. La conflagration menace le village entier. De l'humble tabernacle de la chapelle, le curé Chaussé sort le ciboire, le tient face à l'élément destructeur. « Tu n'iras pas plus loin ». Et le feu s'arrête là. Le dimanche suivant, à l'issue de la grand-messe, le Te Deum de l'action de grâces portait au ciel le merci des paroissiens.

Les pompiers de Montréal ayant été appelés d'urgence, le comité exécutif de la ville de Montréal avait facturé la municipalité de Saint-Isidore pour un montant de 300 \$, le conseil réglait pour 150 \$. « Cette résolution, cependant, ne devant pas créer de précédent. »



CHAPITRE VII

**TEMPS DE CRISE,
TEMPS DE GUERRE
1930-1950**



La dépression

La décennie 1920-1930 avait été prospère. Le fils, sachant qu'un de ses frères aînés hériterait de l'exploitation familiale, a quitté sa paroisse natale pour aller travailler en ville. Il est sans doute attiré par la perspective de salaires plus élevés et de conditions matérielles plus faciles. La ville est cependant loin d'être un paradis terrestre. Le journalier doit travailler deux heures pour pouvoir acheter une livre de beurre, et plus de trois heures pour une douzaine d'œufs.

À l'époque de la dépression, le Québécois urbain voit son salaire diminuer sensiblement. Par contre, le coût de la vie baisse de façon considérable. Bref, les ouvriers qui réussissent à conserver leur emploi se trouvent assez bien. Ceux qui souffrent sont, bien entendu, les chômeurs. En campagne, même s'il n'y avait plus d'argent à faire, on avait au moins l'avantage de pouvoir manger. En 1936, au plus creux de la dépression, le conseil municipal constate qu'il y a beaucoup de chômeurs qui viennent dans nos campagnes et demandent la charité. Parfois, ils sont exigeants et même effrontés. Il y a aussi des peddlers et autres personnes indésirables. On constate des vols de poules, d'animaux de ferme. Le conseil engage Nazaire Biron comme constable et lui fait faire un insigne.

Joseph Thibodeau, journalier de cette paroisse, habitait chez Joseph Descostes. Les deux familles se trouvant trop à l'étroit et M. Thibodeau ne trouvant pas de maison pour loger sa famille, le conseil lui donne un chèque de 150\$ pour acheter un cheval,

une vache et douze poules pour avoir droit aux subsides gouvernementaux pour obtenir une terre de colonisation. M. Joseph Thibodeau s'oblige à quitter de suite la paroisse et à acheter une terre dans Sainte-Clothilde.

En 1933, le département des Affaires indiennes envoie des comptes pour arrérages de rentes seigneuriales datant des années 1916 et suivantes, le conseil demande à Lorenzo Létourneau, agent des Indiens, d'annuler ces comptes :

Attendu qu'un grand nombre des contribuables de cette municipalité sont censitaires de la Seigneurie du Sault-Saint-Louis ;

Attendu que les censitaires de la dite seigneurie sont dans l'impossibilité de payer des montants aussi considérables durant la présente crise.

Le conseil adresse aussi une demande à la compagnie Beauharnois Electric Ltd de baisser son prix à cause de la dépression. En 1934, la corporation rachète pour 7035\$, les debantures qu'elle avait émises en 1931 pour financer le grave-lage des chemins de la paroisse. La corporation avait 7000\$ en banque, qui ne rapportaient que 2%.

M. J.O. Demers a été maire de 1931 à 1941.

En 1936, on commençait à enseigner la 7^e année à l'école du village, en 1938, la 8^e année complémentaire, en 1940, la 9^e année complémentaire. Les parents payaient 10\$ par année complémentaire. En 1940, le nombre des élèves était comme suit :

École n° 1, village : 1^{re} classe, 27 élèves ; 2^e classe, 29 élèves ; 3^e classe, 39 élèves ; 4^e classe, 33 élèves. École n° 3, 1^{re} classe, 32 élèves ; 2^e classe, 23 élèves. École n° 4, 1^{re} classe, 21 élèves ; 2^e classe, 26 élèves. École n° 5, 16 élèves.

L'agriculture rationnelle

Avec la dépression, les prix des aliments étaient en chute libre. Il devenait en outre de plus en plus difficile de vendre les produits de la ferme, et cela même à des prix très bas. Il fallait produire plus économiquement des denrées de la plus haute qualité, de façon à pouvoir faire la conquête du marché.

Les écoles d'agriculture de Saint-Rémi et de Sainte-Martine ont permis aux jeunes agriculteurs de Saint-Isidore d'acquérir les

connaissances nécessaires pour une exploitation plus rationnelle et obtenir un rendement supérieur à l'acre et une meilleure production par tête de bétail et ainsi diminuer le coût de revient des produits, tout en améliorant la qualité.

L'État intervient aussi avec des subsides pour l'égouttement des terres et pour le rajeunissement de l'industrie laitière. En 1924, le ministère de l'Agriculture de la province organisait des fermes de démonstration, aux fins de promouvoir l'agriculture sur des bases plus modernes et dans le but d'améliorer les troupeaux. En 1926, la ferme de M. Émiliani Toupin fut choisie pour être une de ces fermes de démonstration. M. Toupin a commencé modestement à améliorer son troupeau; il s'est intéressé à cultiver sa ferme par raisonnement plutôt qu'au gré des circonstances. Il y a tenu une comptabilité pour tout ce que la ferme produisait. À la fin de l'année, il savait exactement quelles étaient les dépenses et quelles étaient les recettes. Il savait en même temps quels étaient les points faibles, quels animaux avaient la meilleure production.

Les agronomes assistaient le propriétaire pour améliorer et rendre plus fertile la terre, pour mieux organiser le travail. Les étables, écuries et granges furent modernisées. N'oublions pas que M. J.-C. Toupin, inspecteur de beurrieres dans le district de Laprairie, Napierville et Châteauguay était le frère de M. Émiliani et que M. Gustave Toupin était un autre frère.

M. Gustave Toupin a fait ses études au collège de Montréal et à l'école d'agriculture d'Oka. Il a fait un séjour aux États-Unis pour se spécialiser en sciences agricoles où il obtenait sa maîtrise en sciences agricoles. Il a été pendant de nombreuses années professeur à l'Institut agricole d'Oka. Nous lui devons les notes sur l'agriculture dans Saint-Isidore, que vous avez pu lire dans ce livre.

Cette ferme de démonstration ne fut pas inutile. Quand en 1934 on organisa dans le comté de Laprairie un concours d'amélioration de la ferme basé sur les mêmes méthodes que celles employées par la ferme de démonstration, sur les quarante concurrents, Saint-Isidore à lui seul n'en comptait pas moins de vingt-cinq. La présence, dans la paroisse, de la Dominion Cannery et d'un brillant cercle de fermières, l'un des plus actifs de la province, devaient contribuer au progrès de l'agriculture.

Esioff-Léon Patenaude (1875-1963)

E.L. Patenaude, né à Saint-Isidore le 12 février 1875, fils aîné d'Hilaire Patenaude, commerçant, et d'Angèle Trudeau. Après avoir étudié au collège de Montréal, il étudia le droit à l'Université Laval de Montréal. Il fut secrétaire de l'association des étudiants en droit en 1898. Il eut comme condisciple Henri-Honoré Mercier, plus tard député de Châteauguay et ministre de l'Agriculture dans les cabinets Gouin et Taschereau. Il fit sa cléricature chez son compatriote Siméon Beaudin. Admis au Barreau en septembre 1899, il devait exercer sa profession à Montréal près de soixante ans.

E.L. Patenaude ne tarda pas à entrer dans la politique active. À l'élection générale de la province de juin 1908, il brigua les suffrages dans son comté natal de Laprairie. La campagne électorale fut féroce. On reprochait à M. Patenaude de ne pas résider dans sa circonscription. Il n'avait même pas son banc à l'église de Saint-Isidore. Quand il venait en visite, il devait se contenter d'occuper le banc de son père. Il fut élu à l'assemblée législative de Québec contre le député sortant, Côme Séraphin Cherrier. M. Patenaude fut réélu dans Laprairie à la nouvelle élection générale de la province de 1912 contre Georges-Aimé Simard, le gars des bons chemins.

E.L. Patenaude, déjà chef de l'organisation du Parti conservateur du district de Montréal depuis 1913, résigna son mandat à l'assemblée législative pour se lancer sur la scène fédérale en 1915. Candidat à la succession de Louis Coderre dans Hochelaga, il y fut élu par acclamation. La même année, il était assermenté membre du conseil privé du Canada comme ministre du Revenu, office qu'il devait remplir pendant deux années. En 1917, il devenait secrétaire d'État. C'était au plus fort des hostilités de la Première Guerre mondiale. La question de la conscription suscitait des controverses dans la presse et dans la population. On reprochait à M. Patenaude de trahir les Canadiens français. Pourtant, quand le Premier ministre Borden voulut imposer le service militaire obligatoire, M. Patenaude démissionna de son poste de député et de ministre pour rester fidèle à ses principes, convaincu que les intérêts du pays étaient mieux servis en restant hors des conflits de la vieille Europe et

correspondant en même temps au vœu de ses concitoyens de la province de Québec.

Aux élections législatives de la province, à l'hiver 1923, E.L. Patenaude fut élu dans Jacques-Cartier. À l'élection générale très controversée du pays en 1925, il résignait, comme dix ans auparavant son mandat à Québec pour entrer dans l'éphémère cabinet Meighen. Il fut ministre de la Justice pendant trois mois. Lors de la nouvelle élection générale de 1926, il fut défait.

Le 26 avril 1934, il était appelé à remplir le poste le plus élevé de la province comme lieutenant-gouverneur du Québec. Sa nomination fut saluée d'unanimes applaudissements. En 1936, à sa résidence officielle de Spencerwood, il était l'hôte de Franklin Delano Roosevelt, président des États-Unis, et en 1939, du roi Georges VI et de la reine Élisabeth. C'est lui qui a assermenté en 1938 les membres du premier cabinet Duplessis.

Comme vice-roi, il revient à sa paroisse natale à l'été de 1934 aux fêtes du centenaire de Saint-Isidore. De retour à Québec, il envoie ce petit mot au curé Lecourt : « Je veux vous remercier pour toute la bienveillance que vous m'avez témoignée lors de mon passage à Saint-Isidore pour les fêtes du centenaire, et je veux en même temps féliciter de tout cœur et votre paroisse et vous-même pour le succès de ces fêtes. Je crois qu'elles feront une impression profonde et durable. » En 1936, il se rendit à Laprairie pour les fêtes du centenaire de la construction du premier chemin de fer. Il se plut à y évoquer, entre autres souvenirs, les noms des chefs des principales familles du comté, qu'il avait bien connues un quart de siècle auparavant.

Comme lieutenant-gouverneur, ses armoiries portaient : d'or à un érable de sinople terrassé de sable et à chape d'azur chargée à dextre d'une rose d'argent et à senestre d'une fleur de lys du même. Au listel d'azur, la devise en or : potens ubere glebae (puissant par la fertilité du sol), voulant ainsi signifier qu'il tenait plus à ses origines terriennes qu'aux honneurs vice-royaux.

En décembre 1939, il délaissait son poste de lieutenant-gouverneur et il retourna à Montréal où il se remit à l'exercice du droit. Il était membre du conseil de nombreuses sociétés et président du Crédit foncier franco-canadien. Il avait épousé à

Montréal, le 8 mai 1900, Georgianna Déniger, native de Laprairie. Ils eurent un fils et une fille. E.L. Patenaude est décédé à Montréal le 7 février 1963.

Auguste Boyer, juge en chef adjoint

Auguste Boyer est né à Saint-Isidore le 27 novembre 1893 du mariage de Joseph Boyer, agriculteur, et d'Alexandrine Toupin. Il avait commencé ses études classiques au vieux collège de Montréal et les avait terminées au collège Sainte-Marie. Inscrit en droit, il fit sa cléricature sous l'honorable E.L. Patenaude, c.r., c.p. Diplômé de la Faculté de droit de l'ancienne Université Laval de Montréal, il était admis au Barreau de la province en septembre 1920.

Il débuta dans l'exercice de sa profession à l'étude bien connue de son premier patron, Patenaude, Monette et Filion, avec lesquels il demeura quelque douze années. Un temps associé avec M^e Édouard Masson, il devint chef de l'étude Boyer, Simard et Coderre. Il a été créé conseil du roi en 1936.

Auguste Boyer avait tôt versé dans la politique et il avait participé à de nombreuses campagnes électorales. Portant beau, tribun puissant, il avait été, en sa région comme à Montréal, un porte-parole de son parti recherché. C'est un art, ou un mode d'expression, aujourd'hui oublié, voire inconnu de ceux qui sont parvenus à l'âge adulte depuis l'avènement de la radio et surtout de la télévision.

Candidat du Parti conservateur dans Montréal-Saint-Henri à l'élection générale du pays en 1930, et de nouveau à l'élection de la province en 1931, il avait été défait. Lors du revirement politique de 1936, il avait été élu député de Châteauguay à l'assemblée législative, où il siégea sous le premier gouvernement Duplessis. Défait en 1939, il devint, au retour du gouvernement Duplessis en 1944, président de la commission des eaux courantes de la province.

À la réorganisation de la Cour de magistrat, l'année suivante, il devenait juge en chef adjoint de la Cour à Montréal. Il y fut un juge estimé de ses confrères, des justiciables et des praticiens, apportant à ses fonctions une aménité et un sens de l'humain que

n'avaient pas laissé présager les ardues luttes du forum qu'il avait livrées.

Membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, de l'Ordre des Forestiers canadiens, du Cercle Collin et du Club des Oliviers, il pratiquait, durant ses loisirs, la pêche au lac Ouareau, où il avait sa maison de campagne. Comme beaucoup de nos compatriotes, le juge Boyer s'était intéressé au passé des siens. L'un des principaux organisateurs de la célébration du centenaire de la paroisse en 1934, il était le rédacteur en chef de l'album souvenir.

Le 2 février 1931, à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Montréal, il avait épousé Gertrude Doyon, fille de Léopold Doyon. Le maire, Camilien Houde, lui servit de témoin. Le juge Boyer est décédé le 29 août 1962, après une hospitalisation de quelques semaines. Il a succombé à la maladie de cœur qui le minait depuis plusieurs années déjà.

Le chanoine Herménégilde Lecourt

Il est né à Ville Saint-Laurent le 5 octobre 1875, fils de Félix Lecourt, cultivateur et de Eulalie Viau. Il fit toutes ses études au séminaire de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre par S. Exc. Mgr Zéphirin Lorrain, évêque de Pembroke, le 29 juin 1905, il devenait professeur au séminaire de Sainte-Thérèse. Vicaire à Sainte-Anne-des-Plaines en 1908; vicaire à la Pointe Saint-Charles en 1911; vicaire à Saint-Jean-de-la-Croix en 1913; curé à Saint-Luc en 1917; curé à Saint-Philippe en 1925; curé à Saint-Isidore en 1933. Il fonda la J.A.C. du diocèse de Saint-Jean et publia « Miettes d'histoire de Saint-Isidore ». Nommé chanoine honoraire en 1942, il se retira en 1948 à l'hospice de la Providence de Laprairie puis au presbytère de la Nativité. Il est décédé le 12 avril 1965 et inhumé au cimetière de Saint-Isidore.

Nommé curé de Saint-Isidore par Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, le 24 août 1933, il arriva dans la paroisse le 1^{er} octobre de la même année. Une de ses premières visites était pour les écoles, où il fut reçu avec beaucoup de politesse, mais sans grand enthousiasme. Personne ne soupçonnait que ce prêtre âgé de 58 ans allait consacrer le plus vif de ses forces à la jeunesse de Saint-Isidore.

Le 19 août 1934 eut lieu la célébration du centenaire de la paroisse. Un livre souvenir fut édité à cette occasion. La célébration débutait à l'église par une messe pontificale, offerte par Mgr Anastase Forget. Mgr Forget avait été sacré évêque de Saint-Jean le 29 juin. Dans le chœur prirent place Mgr A. Langlois, évêque de Valleyfield, Mgr E. Deschamps, auxiliaire de Montréal et de nombreux prêtres et religieux, enfants de la paroisse. Dans la nef, parmi les distingués visiteurs, figuraient M. E.L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, Mme Patenaude, son épouse, M. Arthur Sauvé, ministre des Postes et M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts.

Après le chant du « Te Deum », à l'issue de la grand-messe, l'assistance s'est rendue au cimetière où Mgr E. Deschamps a prononcé une courte allocution, pensées que Son Excellence a développées et qui firent pleurer les auditeurs : « Pensez à vos morts, priez pour eux, visitez-les souvent dans ce cimetière où ils reposent. Ce devoir vous est dicté par la justice, l'affection et la reconnaissance. »

La partie religieuse des fêtes terminée, quelque six cents convives ont assisté au banquet servi sous des tentes près du presbytère. De nombreux discours furent prononcés. Grâce à l'installation de haut-parleurs, les Sœurs de Sainte-Anne, qui n'étaient pas invitées au banquet, ont pu suivre du couvent une assez bonne partie de ces pièces d'éloquence.

Monument Mgr Langevin

Pour que jamais l'herbe de l'oubli n'étouffât la voix du souvenir ; pour que ceux de demain sachent que leurs sillons avaient produit un épi d'infinie valeur, Saint-Isidore éleva un monument au plus digne de ses enfants.

Le samedi, 17 août 1940, à 7 h du soir, les compagnons de Saint-Laurent présentaient sur le parvis de l'église : « Le jeu de celle qui fit la porte s'ouvrir », pièce de théâtre écrite par Louis Barjon.

Le dimanche, 18 août, il y avait messe pontificale à 9 h 30, chantée par Mgr A. Forget. Le sermon de circonstance fut prêché par l'abbé Charles Beaudin. À 2 h 30, il y avait bénédiction du monument élevé à la mémoire de Mgr Langevin. Des

discours furent prononcés par Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean, l'honorable E.L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, Auguste Boyer, avocat, Gérard Demers, président général de la J.A.C. Après cette cérémonie, tous se rendaient dans le cimetière paroissial, où Mgr l'évêque procédait à l'érection et à la bénédiction des stations du chemin de la croix.

Lundi, 19 août, à 9 h du matin, un service commémoratif fut chanté par Mgr J. Prud'homme, qui délivra aussi l'oraison funèbre.

Le texte sur le monument se lit comme suit : Ici est né le 23 août 1855 S.E. Mgr L. P. Adélarde Langevin, o.m.i., deuxième archevêque de Saint-Boniface 1895-1915. Le grand blessé de l'ouest, apôtre énergique et défenseur intrépide de l'école catholique et française. Hommage de fierté et de reconnaissance de ses coparoisseries et de parents et amis.

L'Action catholique

Depuis la mémorable encyclique du pape Pie XI, les mouvements spécialisés d'Action catholique prenaient racine dans l'Église universelle. La congrégation des Enfants de Marie existait depuis 1885 dans notre paroisse. L'association des Dames de Sainte-Anne, affiliée à l'archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré, fut fondée le 31 août 1936. La Ligue du Sacré-Cœur, dont le premier président fut Honoré Vary, fut fondée en janvier 1939. La Croisade eucharistique en septembre 1938.

La J.E.C. fut fondée à l'école Saint-Isidore en janvier 1938. Les premiers membres en furent Bernard Pesant, Gertrude Trudeau et Suzanne Dubuc. De 1947 à 1948, quand le vicaire Gabriel Martin en fut l'aumônier, ce groupe était particulièrement actif. On tenait des réunions hebdomadaires. On entreprit même un voyage à Napierville, pour y rencontrer la J.E.C. de cette paroisse. À Noël, on fit un concours de crèches de Noël. Laurette D'Amour gagna le premier prix, un bel enfant Jésus en cire.

Pour le 10^e anniversaire du mouvement, les écoles du rang furent invitées à participer toute une journée aux jeux, aux rondes, sur le terrain du couvent. Le souper en plein air précédait l'heure d'adoration. Au mois de mai fut organisé un

congrès marial. Une statue de la Vierge fut placée sur une voiture décorée. On faisait ainsi la visite des croix des chemins de Saint-Isidore. Plus de 500 pèlerins se déplaçaient ainsi à travers la paroisse. L'abbé Pierre Lanctôt assurait la prédication.

M. le curé Lecourt s'occupait lui-même de la jeunesse agricole, regroupée dans la J.A.C., cercle Lecourt. Le mouvement a formé des chefs qui ont exercé leur influence au niveau provincial et national.

La réparation du cimetière

M. Lecourt a fait faire quelques réparations au presbytère. En 1934, il fit creuser un puits artésien et installer l'eau courante. En 1945, il fit construire la véranda. Mais son œuvre principale a été la réparation du cimetière. En octobre 1938, il fit diviser le cimetière en lots et il demandait aux cultivateurs d'apporter de la terre. Il trouva aussi 14 familles qui consentirent à acheter un monument en granit rouge portant l'illustration d'une des stations du chemin de la croix. Le coût de chaque monument était de 360\$. Ceux qui avaient acquis un tel monument, furent exemptés de payer l'entretien annuel jusqu'en 1960. L'inauguration eut lieu le 18 août 1940.

Le 15 août 1964, le chanoine Lecourt offrit à la paroisse d'installer dans le cimetière un Christ en croix et un calvaire semblable à celui de Saint-Bernard de Lacolle. Les marguilliers remercient M. Lecourt pour sa générosité.

Le 3 novembre 1935, pour la première fois, on ajoute une messe basse le dimanche matin et on charge 05 cents la place.

Irénée Jetté fut vicaire du 27 avril 1940 au 20 avril 1942.

Gabriel Martin fut vicaire de mars 1947 à novembre 1948.

Marguilliers :

1934 Joseph St-Pierre	1942 Sylvio Pagé
1935 Phidyme Trudeau	1943 Edgar Perras
1936 J.A. Dubuc	1944 Adrien Beaulieu
1937 Adélarde Gervais	1945 Ubald Dubuc
1938 Florian Faille	1946 Anaclet Vary
1939 Oswald Boyer	1947 Côme Lanctôt
1940 Conrad Vanier	1948 Napoléon Gervais
1941 J.L. Poupert	1949 Omer Surprenant

Investiture du chanoine Lecourt

Dimanche, le 22 mars 1942, Son Excellence Mgr Anastase Forget présidait en l'église paroissiale de Saint-Isidore les cérémonies d'investiture et d'installation de M. le curé Herménégilde Lecourt comme chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Jean. Après la cérémonie, le nouveau chanoine célébrait la grand-messe solennelle. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de deux de ses confrères de classe : M. le curé Gratton d'Ahuntsic et M. le curé Labelle de Sainte-Geneviève de Pierrefonds. Deux autres confrères assistaient au sanctuaire : Son Excellence Mgr Arthur Papineau, évêque de Joliette et le R. P. Benoît, capucin de Québec.

Son Excellence Mgr l'évêque de Saint-Jean prononça l'allocation de circonstance. Après la grand-messe, M. le docteur Alexandre Delorme disait dans une adresse tous les sentiments de piété filiale des paroissiens envers leur dévoué curé et nouveau chanoine. M. Sylvio Pagé, marguillier en charge faisait la présentation d'une bourse. M. Gérard Demers, président national de la J.A.C. exprimait à M. le chanoine Lecourt la joie de toute la jeunesse de la paroisse d'être témoin de cette fête en l'honneur de leur si dévoué pasteur et lui présentait des vœux de longue vie. M. le chanoine Lecourt adressait ses sentiments de reconnaissance à Son Excellence Mgr A. Forget et remerciait ses confrères et ses paroissiens de leurs hommages.

Sylvio Pagé, 1889-1979

Sylvio Pagé est né et a été baptisé à Saint-Isidore de Laprairie, le 19 février 1889. Il est issu du mariage d'Olivier Pagé, forgeron et cultivateur et d'Éliose Lérigé de Laplante, eux-mêmes descendants de deux familles pionnières de la région. Il était le premier garçon d'une famille qui devait compter cinq fils et cinq filles.

Il épousa le 24 mai 1910, à Saint-Constant, Florina Lemyre, son aînée d'un an, fille de Léon Lemyre, cultivateur et de Éléonore Guérin.

Après avoir cultivé une terre louée dans la réserve indienne de Caughnawaga, il acheta en 1911, une petite ferme de son

oncle maternel, Aimé Laplante, à Saint-Isidore, dans le rang Saint-Régis nord, où est né l'aîné de la famille, Joseph. Un an plus tard, Sylvio loue une autre ferme dans la réserve de Caughnawaga qu'il cultive pendant deux ans avant de revenir définitivement à Saint-Isidore alors qu'il achète, cette fois encore dans le rang Saint-Régis nord, le bien de cent arpents de Jean-Baptiste Laplante, un autre oncle maternel. Antonio, le deuxième fils est né à Caughnawaga mais tous les autres enfants, soit huit, naîtront à Saint-Isidore et y seront baptisés, à l'exception de l'aînée des filles, Berthe, qui sera baptisée à Saint-Rémi.

Sylvio Pagé fut un cultivateur travailleur qui traversa aussi bien que possible, tout en élevant sa famille, les diverses périodes de grande variation économique, guerres et dépression, qui s'étalent de 1910 à 1957. C'est à cette date qu'il cède sa ferme à ses fils Joseph et Antonio pour se retirer à Lachine avec la cadette de ses filles, Thérèse. Sylvio aura été cultivateur pendant 47 ans. Au cours de ces années, ses concitoyens l'avaient élu, tour à tour, conseiller municipal à deux reprises et marguillier.

Groupe Monde et Espérance

Angèle Patenaude, née à Saint-Isidore, est la fille de Victor Patenaude et de Cédia Poupart. Elle fit ses études au village, chez les Sœurs de Sainte-Anne. En 1937, dans un concours au niveau provincial, elle se place deuxième sur 157 candidats. En 1942, à sa sortie de l'école normale, elle enseigne quelques années à l'école n° 4 du bas de la paroisse. Le curé Lecourt la rencontre à plusieurs reprises pour l'inciter à lancer la J.A.C. du côté des jeunes filles de la paroisse. C'est alors le début de toute une aventure au niveau de la paroisse, du diocèse, et quelques années plus tard au niveau du pays, car elle devient présidente nationale de la J.A.C. À ce moment, des sections de la J.A.C. se multiplient de l'Alberta au Nouveau-Brunswick et elle parcourt le pays, découvrant les besoins, les attentes nombreuses de tous ces jeunes du monde rural.

En 1951, elle est déléguée par l'épiscopat canadien au premier congrès mondial d'apostolat des laïcs à Rome ; c'est là qu'elle rencontre des femmes célibataires pleinement engagées dans leur milieu de vie au service de leurs frères, regroupées dans

des instituts séculiers. De retour au pays, avec des amies et surtout avec Gaétane Gareau, alors secrétaire nationale de la J.A.C., elle précise un projet d'engagement similaire et ce, pour le milieu rural: les Auxiliaires rurales catholiques.

Quelques années plus tard, la révolution tranquille transformant notre société enraie plusieurs barrières entre villes et villages. Les membres de l'A.R.C. exerçant leur profession d'institutrice, d'infirmière, de travailleuse sociale, de bibliothécaire, de psychologue, d'animatrice, se doivent d'évoluer avec la société et travaillent tout autant à la ville qu'en milieu rural. Elles décident de changer leur nom: elles deviennent le Groupe Monde et Espérance.

Le Groupe Monde et Espérance est un groupe de femmes, réunies au nom d'un projet de vie inspiré et animé par l'évangile; des femmes engagées dans un travail, dans des activités, dans des solidarités; des femmes qui choisissent le célibat comme mode de vie personnel, en lien avec l'engagement proposé et soutenu par le GME. C'est un engagement de toute la vie enracinée dans une espérance active, une espérance qui s'appuie sur une confiance dans les ressources de la vie et sur Jésus-Christ qui y est présent et agissant. C'est un engagement qui invite à faire jaillir la liberté, la tendresse, l'intelligence, la justice, l'espérance au cœur de toute réalité de vie. Et c'est un engagement qui, en tout cela, appelle à la solidarité pour la libération concrète des opprimés, des marginalisés, des pauvres pour qui Jésus-Christ a pris parti.

Le GME relève du diocèse de Valleyfield. Au Québec, le GME est présent aux diocèses de Joliette, de Nicolet, de Montréal, de Saint-Jérôme, de Trois-Rivières et de Valleyfield; au Manitoba, dans le diocèse de Saint-Boniface; en Ontario, dans le diocèse d'Ottawa; au Nouveau-Brunswick, dans le diocèse d'Edmundston. Il est également en voie d'organisation au Brésil. Mlle Angèle Patenaude habite à Joliette où elle est responsable du service d'éducation de la foi des adultes au niveau diocésain.

Historique de la Caisse populaire de Saint-Isidore de Laprairie

Le 8 août 1937, une assemblée est tenue après la convocation des paroissiens de Saint-Isidore.

À la suite d'une conférence publique donnée par un représentant de l'Union régionale de Montréal, il fut décidé de fonder en vertu de la Loi des syndicats coopératifs du Québec, une société d'épargne et de crédit sous le nom de : La Caisse populaire de Saint-Isidore de Laprairie et, la déclaration de fondation requise ayant été signée conjointement aux prescriptions de la susdite loi, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Le premier gérant fut monsieur Jean-Baptiste d'Amour qui était également au service du Canadian National comme agent de la station du chemin de fer local. On a relevé dans les livres des procès-verbaux qu'il touchait une rémunération annuelle d'un dollar pour ses services. Il occupa ce poste jusqu'en 1950.

Rappeler les humbles débuts de la Caisse populaire de Saint-Isidore, comme ce fut le cas pour la plupart des caisses qui furent fondées à cette époque au Québec, c'est presque de la petite histoire mais c'est également rappeler que des citoyens doués de talents particuliers n'hésitaient pas à les mettre au service de leurs coparoissiens.

C'est toujours dans les procès-verbaux qu'on apprend que le 9 octobre 1944, soit sept ans après sa fondation, la Caisse populaire se retrouve au domicile de mademoiselle Blanche Sicard qui est embauchée comme secrétaire au salaire fabuleux de 75\$ par année. Elle devait fournir le local et l'entretenir.

En octobre 1947, Mlle Sicard remet sa démission. La Caisse populaire s'installe alors à la résidence de M. Réal Poupart. Son épouse Mme Georgette Poupart prend la relève.

En 1950, M. Réal Poupart est nommé gérant pour remplacer M. d'Amour, poste qu'il occupe depuis ce temps.

En 1971, l'actif de la Caisse atteint le million, le local ne répond plus aux besoins du public. Le Conseil d'administration décide de construire notre Caisse actuelle afin d'assurer le développement et l'implication de la Caisse dans son milieu et de donner tous les services.

En 1982, notre Caisse a 35 années d'existence ; elle compte un actif de 12 millions et dessert 2 500 membres en utilisant les services de huit employés à plein temps et deux à temps partiel.

Années de guerre

Le temps de la guerre veut dire la conscription. Plusieurs jeunes hommes doivent se présenter pour devenir soldats. Le conseil municipal envoie la résolution suivante au gouvernement fédéral en 1942 :

« Considérant que la loi de mobilisation actuelle est de nature à enlever à la terre une main-d'œuvre absolument nécessaire à maintenir dans notre province la production alimentaire pour le besoin de nos armées ; considérant que la main-d'œuvre se fait tellement rare, qu'elle ne suffit pas aux travaux actuels ; considérant que si les fils de cultivateur, qui ont toujours été attachés aux travaux de la ferme, sont obligés de s'enrôler, la majeure partie des cultivateurs seront forcés de vendre une partie de leurs troupeaux et de diminuer considérablement l'étendue de leurs semences de toutes sortes, ce qui serait un désastre, au point qu'il y aurait une diminution de 30 à 40 pour cent dans l'élevage des animaux, de même que dans la production des denrées nécessaires à la vie ;

Considérant qu'il convient de porter à votre connaissance qu'une partie de la main-d'œuvre, qui travaillait sur les fermes, se transporte dans les usines de munitions, faisant un salaire de quatre ou cinq dollars par jour, ce qui fait que les cultivateurs sont dans l'impossibilité de lutter contre telle concurrence, à cause du prix de vente de leurs produits et de la fixation des prix » le conseil demande d'exempter les fils des cultivateurs du service militaire.

Un peu plus tard, une autre résolution : « Attendu que la paroisse de Saint-Isidore est essentiellement agricole ; attendu que Maurice Bazinet est le seul ouvrier-mécanicien compétent dans la réparation des machines agricoles dans notre paroisse » le conseil demande de l'exempter. M. Bazinet n'a pas été en guerre.

Les chemins d'hiver

C'est en 1928, que le conseil commence à entretenir les chemins d'hiver. « Que le conseil dépense jusqu'à 50 \$ pour l'entretien des chemins d'hiver dans les rangs ». On fera passer la pelle à raison de 50 cents l'heure.

En 1940, la municipalité demande au ministère de la Voirie d'entretenir la route 36 de Saint-Rémi à Sainte-Philomène « moins 50 \$, que la corporation s'engage à payer ». C'est le 5 janvier 1948, que la municipalité donne son premier contrat pour l'entretien des chemins d'hiver à la grandeur de la paroisse à M. Évariste Myre.

Le 7 février 1949, le conseil s'adresse aux autorités municipales de Sainte-Philomène pour que cette municipalité assure en entier le coût de l'entretien pour la circulation des véhicules-automobiles durant l'hiver, de cette partie de la montée de la station qui se trouve dans Sainte-Philomène. Que Saint-Isidore soit déchargée à l'avenir de toute participation au paiement de cet entretien.

Le 7 mars 1949, M. Roma Sicard propose : « qu'à partir de dimanche, le 24 avril 1949 à minuit et une minute, le temps réglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich et ce jusqu'au dimanche le 25 septembre 1949 à minuit et une minute, alors que le temps réglementaire sera de cinq heures en retard avec l'observatoire de Greenwich ». En termes clairs, cela veut dire que dans Saint-Isidore nous avons l'heure d'été et l'heure d'hiver depuis 1949.

Maires : 1941 Adrien Beaulieu
1947 Ubald Dubuc

Origines de l'aqueduc de Saint-Isidore

Contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, ce n'est pas la famille Girard & Bellefleur, qui a eu la première idée pour construire un aqueduc à Saint-Isidore, mais bien Isidore Pagé, alors restaurateur et barbier. Comme son puits n'était pas conforme aux normes du gouvernement, il devait creuser un nouveau puits artésien ou fermer son restaurant. M. Pagé

proposa alors à Conrad Bellefleur de bâtir un aqueduc, comme l'avait fait huit ans plus tôt M. Gagné à Saint-Rémi.

Les frères Bellefleur consultèrent leur grand-père Stanislas Girard, pour évaluer les chances de succès d'une telle entreprise. Celui-ci prit conseil de son neveu adoptif, Gérard Vanier, alors à l'emploi de la Canadian Cannery de Saint-Hyacinthe. La perspective de vendre la tuyauterie à de nombreux clients ainsi que des baignoires, des éviers, lavabos et bols de toilette, emporta l'adhésion de tous.

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, on a voulu sonder l'opinion des gens, en leur faisant signer une requête dans laquelle ils se disaient intéressés à ce qu'on construise un aqueduc et s'engageaient à en devenir clients, pour 18 \$ par année. Voici les noms des vingt premiers clients :

1^{er}, M. Lionel Dupuis ; 2^e, M. Isidore Colpron ; 3^e, M. Gérard Beaulieu ; 4^e, M. Isidore Pagé ; 5^e, M. Jean-Paul Bazinet ; 6^e, M. Gustave Doyon ; 7^e, M. Joseph Dupuis ; 8^e, Dr Alex Delorme ; 9^e, M. Isidore Dubuc ; 10^e, Mlle Juliette Payant ; 11^e, M. Joseph Perras ; 12^e, M. Ubald Dubuc ; 13^e, M. Élie Primeau ; 14^e, M. Conrad Toupin ; 15^e, M. Wilfrid Choquette ; 16^e, M. Maurice Bazinet ; 17^e, M. Fabien Dubuc ; 18^e, M. Lucien Desgens ; 19^e, M. Yvon Bazinet ; 20^e, M. Donat Dubuc.

Une fois la requête signée, on n'eut pas de difficulté à obtenir du conseil municipal la permission de creuser des tranchées le long des rues pour y déposer les tuyaux, parce que la compagnie Girard & Bellefleur Inc. promettait d'installer cinq bornes-fontaines dans le village. L'entreprise fut confiée à la Railway Power Engineering de Montréal, sous l'habile direction de M. Dufort.

M. Paul Perron, radio-telluriste et moine de Rosemère, qui avait trouvé un puits à M. Gagné, propriétaire de l'aqueduc de Saint-Rémi, sonda tous les terrains autour du village, à un mille à la ronde, pour trouver, à la fin de la journée, un emplacement adéquat, en plein cœur du village, sur le terrain de M. Joseph Guérin. M. Perron y trouva une première nappe d'eau à 120 pieds de profondeur, puis une deuxième à 200 pieds, et enfin une troisième plus abondante à une profondeur de 275 à 300 pieds. Albert Bédard, de Saint-Rémi, creusa un puits de 8 pouces de diamètre et de 300 pieds de profondeur. Tel que prévu, les

nappes d'eau étaient bien aux profondeurs indiquées par M. Perron.

M. Dufort entreprit un test de rendement du puits. Pendant trois jours et trois nuits, on pompa l'eau qui sortait comme d'un torrent, sans jamais fléchir, à tel point que la décharge, à un demi-mille plus loin en débordait.

L'expérience étant concluante, on engagea aussitôt la compagnie Boivert de Montréal, pour faire le creusage nécessaire le long des rues. M. Clouthier de Saint-Rémi fut engagé pour poser le tuyau. Les frères Bellefleur faisaient les raccordements aux maisons durant l'été et l'automne 1945. Les 24 premiers clients reçurent l'eau le 23 janvier 1946.

Au mois de juillet 1945, un corps de pompiers volontaires fut formé. Le conseil municipal fit l'achat de boyaux d'incendie. La fabrique consentit à contribuer 25 \$ par année pendant dix ans. Les bornes-fontaines en face de l'église et en face du couvent furent posées le 5 novembre 1946. Le matin du 6 novembre, le feu dévastait l'école du village, ainsi que la salle publique. C'était la première sortie des pompiers volontaires. Comme il faisait un vent violent soufflant à l'est, les maisons avoisinantes furent mises à rude épreuve. On craignait même que les cloches et les fenêtres de l'église fussent en danger. On inonda d'eau les façades de ces maisons, qui furent toutes sauvées.

Après que l'expérience de l'aqueduc et des bornes-fontaines se fut avérée un succès, M. le curé Lecourt félicita M. Girard du haut de la chaire. « Une chance, disait-il, que nous ayons eu un bon vieux pour nous faire un bel aqueduc et nous procurer de la si bonne eau ». L'eau était si bonne que le curé Choquet, durant tout le temps qu'il était curé à Varennes, venait chercher quinze gallons d'eau par semaine pour le personnel du presbytère de Varennes.

Après trente-cinq ans de bons et loyaux services, Girard & Bellefleur Cie Ltée vendit l'aqueduc à la municipalité de Saint-Isidore, le 24 avril 1980. Il y avait alors 400 clients.

La syndicalisation des professeurs

C'est en 1945 que les institutrices laïques de Saint-Isidore se sont affiliées à l'association catholique des institutrices rurales

du district n° 15 Inc. Le 22 avril, M^c Auguste Boyer est engagé comme procureur pour défendre les intérêts de la commission scolaire devant le tribunal d'arbitrage présidé par les juges J.E. Guérin et Aristide Brossard et l'avocat André Montpetit. Le 21 mai, une lettre enregistrée est envoyée à chacune des institutrices pour les aviser que leurs services ne seront plus requis.

Le 21 août 1945, les commissaires passent avec l'association catholique des institutrices rurales du district n° 15 Inc. un contrat syndical pour fixer le salaire minimum annuel et les conditions d'engagement et de travail des institutrices. Le salaire annuel sera de 600 \$, plus un montant supplémentaire de 50 \$ par année d'enseignement jusqu'à concurrence de 900 \$. Les commissaires approuvent le projet syndical soumis et autorisent le président à le signer pour la corporation. Mlle Lucille D'Amour était réengagée pour l'école n° 1, Mlle Georgette Perras pour l'école n° 3, Mlle Angèle Patenaude pour l'école n° 4 et Mlle Germaine Bazinet pour l'école n° 5.

Incendie de l'école du village

Enfin, en août 1945, Joseph Boyer effectua à l'école des réparations majeures au coût de 3 092,19 \$. Sauf l'étage supérieur qui n'avait pas la hauteur requise pour l'hygiène, l'état de la bâtisse réparée était satisfaisant. L'école était chaude et reluisante de propreté. L'escalier avait été élargi, car jusqu'ici trop de garçons avaient profité de la pénombre pour pincer les cuisses des filles.

Hélas, dans la nuit du 5 au 6 novembre, l'école du village qui contenait quatre classes a été complètement détruite par le feu. Les flammes dévorèrent rapidement l'école, la salle publique et l'habitation du sacristain. Tout le village, formé par l'agglomération d'une cinquantaine de maisons, est vite sur pied. Malgré l'héroïque dévouement des pompiers volontaires, qui utilisent pour la première fois les boyaux à incendie installés la veille, les flammes menacent les maisons des environs. On craint une conflagration. Dans un geste de foi, le curé, portant le Saint Sacrement, fait face au foyer destructeur.

La veille, la préfète provinciale avait donné examen. Cet examen ayant été jugé satisfaisant, les maîtresses avaient bienveillamment accordé « congé » de devoirs et de leçons. Les enfants perdent dans l'incendie tout l'outillage de leur sac d'écolier et les sœurs leurs cahiers de notes et de préparations.

Quatre jours plus tard, les classes reprennent dans des locaux de fortune : chez Isidore Pagé, dans la pièce en arrière du restaurant, 1^{re} et 2^e années ; chez les demoiselles Guérin, dans la cuisine d'été, les 3^e et 4^e années ; chez Nazaire Biron, les 5^e et 6^e années ; chez Wilfrid Marcil, les 7^e, 8^e et 9^e années. On emprunte des pupitres à l'école iroquoise voisine, des tables sorties du soubassement de l'église paroissiale, des sièges quelque peu boiteux. Plusieurs supérieures d'autres couvents envoient de l'argent, des livres de références, des articles de bureau. La commission scolaire adopte la gratuité des livres. Un voyage à Lachine fournit les manuels à renouveler.

Willy Desgroseilliers était en train de se construire une maison à l'entrée du village. Seuls les murs extérieurs étaient achevés. La commission scolaire signe un bail mensuel de 75 \$, du 1^{er} décembre 1946 au 30 juin 1947. Les deux étages rustiquement divisés donnent quatre classes. Les divisions de bois brut considèrent de haut les planchers frustes de provenance ferroviaire ; à côté des « C.N.R. » pointent les numéros des wagons débâtiés.

Le 19 janvier 1947, la fabrique loue aux commissaires d'école pour 99 ans le terrain devenu vacant par l'incendie de 1946 pour la somme de 5 \$ par année. Le bail est consenti à la condition que les commissaires utilisent le terrain loué pour y construire une école publique et pour fins de récréation de la jeunesse catholique et qu'ils permettent au curé de se servir de l'école, en dehors des heures de classe, pour les organisations religieuses, culturelles et récréatives qu'il croira devoir mettre sur pied pour le bénéfice de la paroisse.

L'architecte Roland Dumais dresse les plans d'une école de six classes avec salle de récréation, salle d'art culinaire et résidence des religieuses. Coût du plan : 1 625 \$. Ce contrat n'inclut pas la surveillance des travaux qui sera facturée à 25 \$ par visite. J.P. Desrochers Cie Ltée exécute l'œuvre au coût de 95 816 \$. L'entreprise est confiée à Zénon Lavigueur, contracteur

de Montréal. Jacques Desjardin est le contremaître. J.P. Clouthier de Saint-Rémi installe la plomberie pour 10 700 \$. D'autres exécutants s'occupent du fer ornemental... du briquelage...

En 1947, les bienfonds imposables de la paroisse sont évalués à 803 741 \$. Les contribuables payent déjà 1,45 \$ dans les cent dollars d'évaluation pour les taxes municipales et scolaires, pour les dîmes et pour les cens et rentes. Une cotisation additionnelle de 30 cents est décrétée. M. Auguste Boyer promet de s'entretenir auprès de son ami personnel, M. Maurice Duplessis. Le député Hercule Riendeau pourra bientôt annoncer un octroi de 40 000 \$, payable en quatre versements. La commission scolaire fait un emprunt de 100 000 \$, remboursable en 30 ans.

Le 2 septembre 1948, c'est l'entrée à la nouvelle école. Le dimanche 10 octobre a lieu la bénédiction solennelle de l'école par Mgr Forget, évêque de Saint-Jean. Outre de nombreux paroissiens, y assistent le chanoine Lecourt, le juge Auguste Boyer, Hercule Riendeau, député de Saint-Rémi de Napierville, et l'inspecteur d'écoles Gignac.

Le dimanche, 15 octobre, c'est le départ du curé Lecourt.

L'abbé Florent Bourgeault

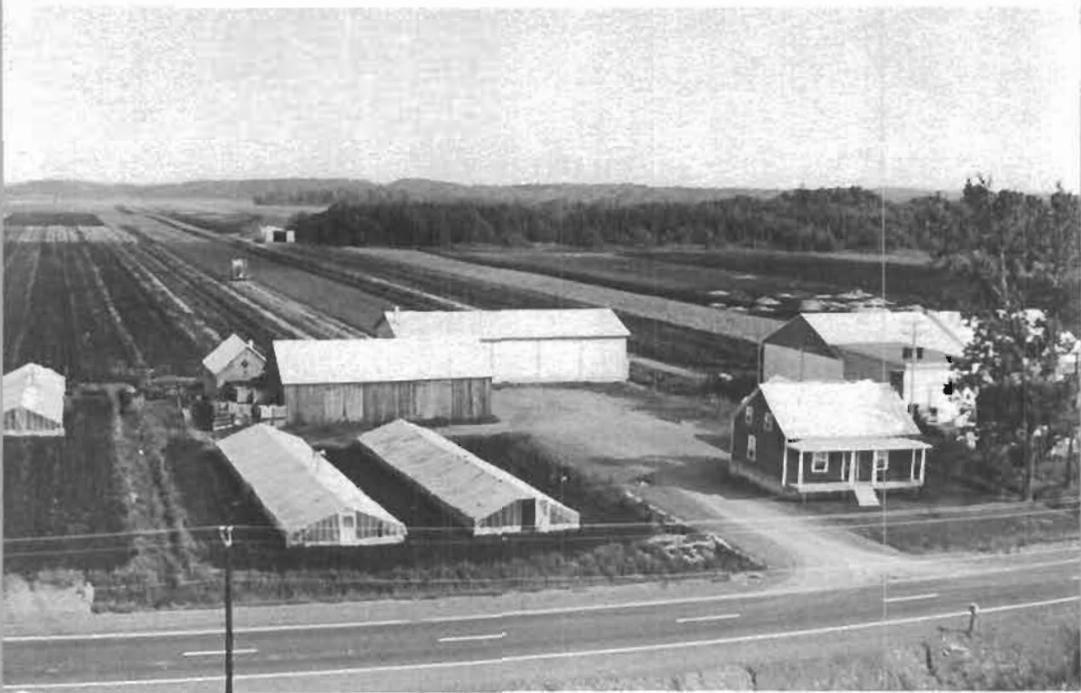
Il est né à Lavaltrie le 6 décembre 1898, fils de Florent Bourgeault et de Lydia Pelletier. Il fit ses études au collège Sainte-Marie et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre par Mgr Georges Gauthier le 6 juin 1925, il devenait professeur au collège de Saint-Jean. Vicaire à Varennes en août 1940; vicaire à Notre-Dame-Auxiliatrice le 26 mars 1941; curé à Sainte-Julie le 26 avril 1942; en repos un an; vicaire à Notre-Dame-Auxiliatrice en septembre 1943; curé à l'Île-aux-Noix en août 1944; vicaire à Longueuil en septembre 1947.

Le 17 octobre 1948, Mgr Romain Boulé, curé de Longueuil, avec le concours de plusieurs prêtres et d'un grand nombre de paroissiens présidait la prise de possession « vraie, réelle et corporelle » de M. Florent Bourgeault comme curé de Saint-Isidore. Immédiatement, il fit installer l'aqueduc au presbytère. Le 14 décembre 1949, M. Bourgeault tomba malade et est hospitalisé depuis.

L'abbé Maurice Langlois fut nommé desservant, et demeura dans la paroisse jusqu'à l'arrivée du nouveau curé. L'abbé Langlois vit aujourd'hui dans sa paroisse natale, L'Acadie.

CHAPITRE VIII

**SAINT-ISIDORE AUJOURD'HUI
1950-1983**



LES TERRES NOIRES

Les terres noires

On l'appelle terre noire ou terre organique, parce qu'elle est composée surtout de matières organiques qui la font ressembler à la tourbe ; mais sa texture est plus fine, plus pulvérisée. Avant que ces terrains ne soient asséchés et drainés, les végétaux, arbres, arbustes et plantes, se décomposaient dans ces eaux stagnantes des savanes et des marécages. Autrefois, la terre noire n'était pas reconnue comme étant particulièrement riche, surtout parce qu'elle était fréquemment inondée, au printemps et lors des grandes pluies. Les cultivateurs et leurs familles s'étaient installés sur les coteaux et se contentaient de cultiver leurs versants. On risquait bien de planter un peu de patates et de semer quelques légumes.

Dans les années 1915-1920, quatre jardiniers français venaient s'installer avec leur femme et leurs enfants, dans notre paroisse : Joseph-Marie Galisse et Marie Délima St-Germain, Laurent-Marie Ferellec et Marie-Louise St-Germain, Sylvain Buisson et Marie Peccave, Claude Fouillard et Léonie Béluse. Mais aussi longtemps que les marécages n'étaient pas drainés, la terre noire demeurait intouchable.

Quand les familles Dénier et Guinois, venues de France après la Première Guerre mondiale, devaient vendre leurs terres dans Ville Saint-Laurent, ils s'installèrent en novembre 1947 dans cette partie de la paroisse connue sous le nom « les épinettières ».

Vers 1945, à la suite d'une véritable campagne de colonisation du ministère de la Colonisation et de l'Agriculture du Québec,

les terres noires ont été mises en valeur dans un contexte technologique avancé. L'assèchement de ces savanes a donné lieu à toute une conversion de l'agriculture de cette zone de la plaine de Montréal. En deux ou trois décennies, des maraîchers ont mis au point une culture extensive de légumes qui a pris la forme d'exploitations hautement spécialisées. Les terres noires de Saint-Isidore sont faciles à égoutter et peuvent produire très tôt le printemps, ce qui en accroît la rentabilité. La terre noire se réchauffe très vite au printemps et peut être labourée dès la mi-avril. Les semis commencent au mois de mai et s'échelonnent jusqu'à la fin août pour les légumes à feuilles. Les récoltes commencent en juin par la laitue, les radis, les épinards et se terminent en novembre par celles des carottes, des poireaux, du céleri, des oignons.

L'entreprise de Marcel Guinois débuta très modestement par l'achat d'une terre de 44 arpents avec une maison et une grange-étable. Les premières années furent très difficiles car la terre n'était pas préparée à la production maraîchère. Après trois ans, une première bâtisse a été érigée pour le lavage et l'emballage des légumes. En 1954, Marcel Guinois acquérait à Saint-Rémi 50 arpents de terre noire adjacente à sa propriété de Saint-Isidore. En 1958, un entrepôt frigorifique et une nouvelle salle de lavage contribuaient au développement de la ferme. En 1982, l'entreprise passa à 375 arpents.

En 1964, les quatre fils de Marcel Guinois formaient la compagnie Guinois et frères Ltée. Un deuxième entrepôt frigorifique s'ajouta au premier et deux camions réfrigérés furent mis en circulation pour le transport des légumes. S'appuyant sur leurs nombreuses années d'expérience, les frères Guinois sont maintenant spécialisés dans la production du céleri et de la laitue pommée. Un système de prérefroidissement à l'eau glacée pour le céleri a été installé et la laitue est prérefroidie par un vacuum au glycol. Ces deux types de prérefroidissement ont grandement aidé à la qualité de la mise en marché pour Montréal et pour l'exportation vers les autres provinces et les États-Unis.

Quand Louis Déniel achète la terre de Napoléon Pelletier, il n'y avait là que quelques arpents qui étaient cultivés en légumes. Avec un cheval et un tracteur, il a nettoyé toute la terre. Il a fallu aussi changer les bâtiments. En 1974, les quatre fils de Louis

formèrent la compagnie des Fermes Déniel Inc. L'exploitation, qui produit du céleri et de la laitue, possède aujourd'hui huit tracteurs et la machinerie qui s'y rattache, un entrepôt réfrigéré et une grande remise pour l'emballage des légumes et le remisage de la machinerie.

Quelques autres se sont lancés dans la culture des légumes, comme Georges Dubuc, qui achetait en 1956 de son père Albert une terre de 46 arpents, qu'il fallait défricher. Il s'est fait creuser un étang pour l'irrigation et il a fait drainer les 15 arpents de terre franche. Il n'y avait rien sur la terre quand il l'a achetée. Il s'est fait construire des serres, des entrepôts et une maison confortable pour sa famille.

L'agriculture industrielle

En 1965, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation organisait dans les seize comtés entourant Montréal le concours du mérite agricole. Sur les huit concurrents du comté de Laprairie inscrits, cinq étaient de Saint-Isidore. Monsieur Fernand Perras se classait premier de la province, lauréat de la médaille d'or et avec le diplôme de « très grand mérite exceptionnel ». M. Perras attribuait son succès au fait que sa terre était entièrement drainée. L'outillage de la ferme représentait une capitalisation de plus de 20 000 \$.

Gérard Gervais obtenait la deuxième place et une médaille d'or. René Dubuc, qui possédait le troupeau Holstein le plus nombreux que les juges aient examiné au cours de la tournée, soit 4 taureaux, 104 vaches laitières et 56 jeunes, obtenait la médaille d'argent. Eugène Demers, également une médaille d'argent. François Bazinet, la médaille de bronze.

Ce concours démontrait qu'on ne pratiquait pas encore le contrôle laitier, qui permet de déceler les vaches qui rapportent le moins et qu'il faut éliminer ; qu'il faut une meilleure gestion des pâturages, qu'on doit améliorer le sol par le drainage, par un labour plus profond et l'emploi des engrais, qu'on doit se servir des graines de semence certifiées et traitées aux herbicides.

C'est dans les années 1960, qu'un changement radical s'opère dans l'agriculture, qui devient maintenant une industrie. Il faut des terres plus grandes pour rentabiliser l'outillage. Les petites

terres sont graduellement éliminées. On construit des silos coûteux pour mieux conserver le fourrage. Les étables sont munies de trayeuses mécaniques, le lait est conservé dans des bassins réfrigérants d'acier inoxydable. Les pâturages sont améliorés. Certains cultivateurs se spécialisent dans la production du grain ou du blé d'Inde. On contrôle mieux le prix de revient. L'ordinateur fait son apparition à la ferme.

Colombia Electric Ltée

En 1959, deux Allemands, Walter Sutterlin et Paul Windish, qui opéraient une fabrique de fixtures électriques à Montréal, ont acheté la « Canadian Cannery » de Saint-Isidore et au mois d'avril 1960, ils déménageaient tous leurs effectifs à Saint-Isidore. La fabrique qui a été aménagée et agrandie en 1960, a fait l'objet de deux autres agrandissements par la suite. En 1963, M. Windish se retire et Walter Sutterlin reste le seul propriétaire. Cette compagnie est toujours en opération. De nombreux paroissiens y ont travaillé depuis 23 ans.

Élisée Choquet

M. l'abbé Élisée Choquet est né à Richelieu le 30 avril 1900, de Charles Choquet, marchand, et d'Angéline Bessette. Il fit ses études à Viauville, au pensionnat Saint-Laurent, à l'école Saint-Jean-l'Évangéliste de Montréal, au séminaire de philosophie et au Grand Séminaire de Montréal. Il poursuivit ses études à Rome, où il obtenait un doctorat en philosophie, une licence en théologie et en droit. Il fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Georges Gauthier le 26 mai 1923.

Vicaire à Saint-Eusèbe le 31 août 1925; vicaire à Sainte-Clothilde le 30 août 1928; vicaire à Laprairie le 6 septembre 1929. C'est là qu'il écrivit son livre « Les Communes de Laprairie » et qu'il organisait les fêtes du centenaire du premier chemin de fer du Canada. Vicaire à Longueuil en septembre 1936, il devenait curé à Delson le 30 septembre 1938; curé à Saint-Édouard le 12 octobre 1947, où il fit construire la salle paroissiale; curé à Saint-Isidore le 7 mai 1950; curé de Varennes le 19



mai 1962. Démissionnaire le 2 juin 1970, il est décédé le 14 mai 1972.

Il était reconnu comme un grand prédicateur, qui aimait les cérémonies religieuses. Il aimait voyager et recevoir ses confrères avec faste. En 1950, il fait installer l'orgue électronique et les anges adorateurs à côté du maître-autel. En 1953, il fait installer un nouveau chemin de croix dans la sacristie. En 1955, il fait faire le ménage complet de l'église. Ses redditions de comptes annuelles sont d'une précision telle qu'on peut y suivre chaque achat, chaque réparation. Le 1^{er} mai 1960, le curé commence à célébrer la messe face au peuple.

Marguilliers :

1950 Zéphirin Pesant	1956 Olympe Gervais
1951 Phidime Yelle	1957 Andras Yelle
1952 Eucher St-Pierre	1958 Camille Poupart
1953 Joseph Dupuis	1959 Arthur Beaulieu
1954 Zénophile Dubuc	1960 Roma Sicard
1955 Louis Léonard	1961 Eugène Beaulieu

L'école Pagé

Le 16 mars 1954, les commissaires décident de construire une école de quatre classes pour garçons, suivant les plans et devis du département de l'Instruction publique. Elle signe un bail emphytéotique pour 99 ans avec la fabrique. C'est Lemieux et Frères de Saint-Jean qui construisent l'école pour une somme de 40 900 \$. Avec l'ameublement et le terrassement le coût total est de 50 968,75 \$. Le gouvernement accorde un octroi de 15 750 \$ et la commission scolaire contracte un emprunt de 34 250 \$ au taux de 4½ %, remboursable en 20 ans. Le 12 novembre 1954, l'école fut bénite par le curé Élisée Choquet.

En 1962, ces locaux sont loués par J. Côme Lanctôt Enr. pour un an, afin de servir d'entrepôt de tapis et de prélat. En 1963, cette ancienne école fut transformée en résidence pour personnes âgées. Cette résidence est connue aujourd'hui sous le nom de « Pavillon Saint-Isidore ».

L'école Saint-Isidore

Au mois de septembre 1960, les écoles de Saint-Isidore sont centralisées. Le 9 janvier 1961, la commission scolaire achète un terrain, partie de Henri Poupart, partie de Jean-Marc Dupuis, pour y construire une école de dix classes au coût total de 322 000 \$. L'architecte était Guy Parent. L'entrepreneur Roger Bédard Inc. de Saint-Rémi exécuta la construction pour le prix de 243 468,48 \$. L'école fut bénite le jour de la Pentecôte 1962 par Élisée Choquet, curé de Saint-Isidore.

Un sous-ministre de Saint-Isidore

Joseph L. Pagé, fils aîné de Sylvio Pagé et de Florina Lemyre, est né à Saint-Isidore, le 8 janvier 1912. Après avoir fréquenté l'école du rang Saint-Régis et le collège commercial de Saint-Rémi, il entre à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal où il obtient en 1931, le diplôme supérieur d'enseignement. Il est d'abord instituteur à l'école Saint-Marc de Rosemont, puis principal à l'école des garçons du village de Stanstead et de nouveau à Montréal. Durant cette même période, il poursuit avec succès des études de perfectionnement à l'institut pédagogique Saint-Georges de l'Université de Montréal.

À l'automne 1941, il s'engage dans l'armée canadienne et fait du service actif au pays et outre-mer. Démobilisé en 1946, il est nommé inspecteur d'écoles, le 1^{er} janvier 1947. Appelé à Québec, au département de l'Instruction publique, le 1^{er} juillet 1949, il y organise le service de la construction des écoles. Le 16 novembre 1961, il devient sous-ministre de la Jeunesse alors que l'honorable Paul Gérin-Lajoie en est le ministre. Le 13 mai 1964, lors de la création du nouveau ministère de l'Éducation, il en est nommé sous-ministre associé, responsable des écoles catholiques.

Sa participation à l'association canadienne d'éducation, dont il a été président en 1961-62, lui a permis d'être en contact avec les éducateurs de tout le Canada et de participer à de nombreuses conférences internationales, à Paris, Londres, Sèvres, Genève et Téhéran. À sa retraite depuis le 1^{er} septembre 1967, il devient commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal jusqu'en juillet 1973. De 1967 à 1973, il est membre du bureau de

direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec et en est le vice-président pendant quatre ans. Depuis 1973, il se contente d'être marguillier à la paroisse de Saint-Jacques de Montréal. Il en est à son troisième mandat. Son passe-temps favori est la philatélie.

Marié en 1937 à Cécile Vel, garde-malade de Sherbrooke, ils ont quatre enfants, soit trois filles et un fils. M. Pagé a eu la douleur de perdre son épouse au mois de janvier de cette année. Elle jouit de son dernier sommeil dans le lot familial à l'ombre de notre clocher.

Croquet Saint-Isidore Inc.

Le croquet était depuis ses débuts un jeu qui se joue à l'extérieur et en été lorsque la température est propice. Le 8 février 1952, Henri Poupart résident de Saint-Isidore et joueur de croquet, décide d'acheter un terrain de Joseph Guérin sur la même rue que son moulin, maintenant la rue Boyer. Le but de l'achat de ce terrain était de bâtir un club de croquet intérieur pour pouvoir jouer durant toute l'année.

Le club fut érigé la même année. Cependant après 7 années d'exploitation, le coût devenant de plus en plus élevé, il formule le désir de fermer son croquet et de l'employer comme entrepôt. Au mois de mai 1959, un groupe de joueurs de Saint-Isidore et de Saint-Rémi, intéressés à ce que le club survive, se réunissent pour former un comité en vue de l'achat du terrain et de la bâtisse. Henri Poupart accepte, à titre de philanthropie, de céder le terrain, la bâtisse et les meubles, au montant de 6 500 \$.

Après l'achat du croquet, un comité permanent fut formé et monsieur Zénophile Dubuc devint le premier président du Club de croquet Saint-Isidore Inc.

Par la suite, le club n'a jamais cessé de fonctionner. Cependant, le financement toujours de plus en plus difficile, en 1981, les membres ont décidé d'agrandir la bâtisse, d'acheter le terrain à l'arrière sur la rue Girard, en vue d'obtenir un permis de vente de boisson. En janvier 1982, le nouveau plan ayant été accepté par le gouvernement, le club opérait déjà avec un permis de la Société des alcools du Québec. Le nombre de ses membres est de

114. Plusieurs sont des retraités ou sont déjà des membres de l'Âge d'or.

Le Club de croquet de Saint-Isidore peut être comparé avec les plus beaux de la province et son bon fonctionnement est très important pour Saint-Isidore et les paroisses environnantes.

Paul Patenaude

L'abbé Paul Patenaude est né à Saint-Rémi le 8 décembre 1905, fils d'Arthur Patenaude et d'Éveline Patenaude. Il fit ses études au collège de Saint-Rémi, au séminaire de Joliette et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en la cathédrale de Montréal par Mgr Georges Gauthier le 21 mai 1932. En septembre 1932, il devenait professeur au collège de Saint-Jean ; il enseignait aussi à l'école normale de Saint-Jean de 1950 à 1953. En 1956, il devenait aumônier du couvent de Saint-Lambert. Après 30 ans dans l'enseignement, M. Patenaude fut nommé curé de Saint-Isidore, fin juin 1962.

En 1965, il fut résolu de remplacer la dîme par une capitation égale pour tous les paroissiens. En 1968, la fabrique reçoit deux statues, sculptées en bois par Olympe Gervais, ébéniste de la paroisse. Une statue représente Saint-François d'Assise, l'autre représente la Vierge Marie.

M. Patenaude tombe malade en février 1969 et donne sa démission le 25 avril suivant. M. Paul Mercil, curé de Saint-Rémi est nommé vicaire économe. M. Réal Adam et le père Fernand Girard, p.b., s'occuperont des offices religieux.

Marguilliers : 1959 Henri Lanctôt
 1960 René Dubuc
 1961 Antonio Beaulieu
 1962 Donat Dubuc
 1963 René Vanier
 1964 Émilien Beaulieu

La nouvelle loi des fabriques

Au cours du 19^e siècle, les marguilliers ont joué le rôle de véritables administrateurs, tandis qu'au 20^e siècle, ils ont été

davantage des conseillers du curé en matière d'administration des biens de la paroisse.

La nouvelle loi des fabriques, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1966, dote la fabrique d'un bureau d'administration de six marguilliers, présidé par le curé. La mise en application de la nouvelle loi des fabriques amène les laïcs à une plus grande participation à la vie de la paroisse. Avec l'aide d'administrateurs avisés, la dette que la fabrique accumulait depuis cent ans, fut remboursée en peu de temps. La dette qui était de 10 500 \$ au 1^{er} janvier 1969 est changée en surplus de 12 600 \$ en juillet 1978.

Les marguilliers se réunissent chaque mois et s'occupent davantage des détails de l'administration qui étaient depuis longtemps réglés par le curé seul. Ils apportent aussi une collaboration efficace pour prévoir les difficultés financières de la fabrique. Ils entreprennent et surveillent des travaux de réparation et d'entretien. Depuis cinq ans, plus de 87 000 \$ ont été dépensés en réparations diverses.

1966 Donat Dubuc	René Vanier
Émilien Beaulieu	Henri Poupert
Rosaire Trudeau	Raymond Gervais
1967 Marcel Dubuc	Léopold Dubuc
1968 Claude Toupin	René Pesant
1969 Jean Léonard	Gérald Lecavalier
1970 Émile Yelle	André Dubuc
1971 Jean Toupin	Gaétan Vary
1972 Gérard A. Beaulieu	Germain Vinet
1973 François Bazinet	Denis Gervais
1974 Réal Poupert	Paul-Émile Vanier
1975 Mme Yolande Clark	Eugène Demers
1976 Réal Brassard	Jean-Louis Cyr
1977 Paul Lanctôt	Fernand Perras
1978 Denis Dulude	Gilles Yelle
1979 Gérald Lebeuf	Arthur Brochu
1980 Mme Charlotte Payant	Claire Loubert remplacée par Mme Alice Trudeau
1981 Jacques Villeneuve	J.P. Pigeon remplacé par J.P. Dumas
1982 Armand Fleurant	Claude Dubuc
1983 Mme Charlotte Payant	Mme Alice Trudeau

Édouard Berteau

L'abbé Édouard Berteau est né le 13 février 1917 à Sainte-Sabine, comté de Missisquoi, de Philius Berteau, inspecteur à la Singer Sewing Machine, et de Emma Goyette. Il fit ses études à l'académie de Notre-Dame-Auxiliatrice, au collège de Saint-Jean et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Saint-Jean par Mgr Anastase Forget, le 21 mars 1943. Après avoir été professeur au séminaire de Saint-Jean, il devenait vicaire à Longueuil le 1^{er} septembre 1947; à Varennes le 1^{er} septembre 1948, à Contrecoeur le 11 mai 1950; à Napierville en septembre 1954; à Saint-Rémi le 26 novembre 1955. Il devenait curé de Saint-Jean-de-la-Lande le 29 août 1957. Il arrivait comme curé dans Saint-Isidore le 14 août 1969 et devient curé de Saint-Bernard-de-Lacolle le 15 août 1978.

Monsieur Berteau était ponctuel à visiter chaque année toutes les familles de la paroisse et à rendre visite aux élèves à l'école. Il était présent auprès de tous les organismes de la paroisse. Il s'employait à obtenir des titres clairs sur les terrains qu'occupe la fabrique. En peu d'années, il sut libérer la fabrique d'une dette centenaire. En 1970, après une longue discussion, la fabrique transférait une partie de ses revenus de la B.C.N. à la Caisse populaire. En 1977, il fit poser le tapis dans le chœur et le prélat dans l'église. En 1978, il fit isoler la voûte de l'église.

À l'automne 1977, il organisait des fêtes à l'occasion du centenaire de l'église et une plaquette souvenir fut éditée à cette occasion. À Noël, Denis Dulude et Julien Gervais offrirent un nouvel autel.

Historique de la chorale

Anciennement, le maître chantre devait chanter les messes sur semaine. Souvent, il était en même temps maître de chapelle. Du temps du curé Trudel, il y avait le chantre Jean-Bte Marois. En 1850, il s'y ajoutait le chantre Beauregard. Il était maître de chapelle et chantait aux mariages et aux funérailles. En 1871, Antoine Malette, instituteur; ensuite Richard Pagé, instituteur et marchand. Cyprien Hébert, menuisier, décédé subitement dans l'église après la grand-messe du 10 juillet 1913. Stanislas

Girard, ferblantier. Philippe Jones, sacristain. Émile Bourdoux, un Belge, employé de bureau. Joseph Lazure, sacristain.

En 1915, Stanislas Girard étant maître de chapelle, le maître d'école Arthur Doyon exerçait quatre jeunes garçons pour chanter à la messe de Noël. Un de ces jeunes était Donat Dubuc. La même chose arrivait à Raymond Gervais en 1920. Tous deux appartiennent encore aujourd'hui à la chorale après respectivement 68 et 61 ans.

Les quatre frères Doyon ont grandement influencé le beau chant dans notre paroisse, Arthur, Florent, Paul et Gustave Doyon. Florent Doyon fut directeur de la chorale de 1922 à 1951. En 1934, à l'occasion du centenaire de la paroisse, la chorale exécutait la messe de Pietro Yon. Les membres de la chorale étaient : J.B. D'Amour, Donat Dubuc, Rolland D'Amour, Victor Patenaude, Raymond Gervais, Conrad Toupin, René Dubuc, Jacques Lemaire, Hermas Poupart, Joseph Desgens, Georges Perras, Émiliani Toupin, Philippe Jones, Gustave Doyon, Lionel Dupuis.

Quelques voix remarquables se joignirent à la chorale : Camille et Gustave Longtin, ténors ; Arthur Doyon et M. Guyot, barytons ; Gérald Desmarais de Montréal et chef Tremblay et son fils de Châteauguay, basses. Paul Doyon, organiste de réputation internationale, touchait l'orgue.

Gustave Doyon, pomiculteur, fut le directeur de la chorale de 1951 à 1967. En 1964, quelques dames se joignent à la chorale. Le 6 novembre 1967, M. Doyon est décédé. Ses dernières paroles furent : « Je mets mon espoir dans le Seigneur, je suis sûr de sa parole. »

Mme Laurette Poupart est nommée directrice de la chorale en 1967. À l'occasion du centenaire de l'église en 1977, la chorale a chanté la messe de Laurentio Perosi. La même année, Mme Lauréa Beaulieu forme une chorale de jeunes. Aujourd'hui, la chorale chante aux grandes occasions. Les dimanches, il y a une animation, pour que tous puissent louer le Seigneur par des hymnes et des chants de joie, comme saint Paul nous le demande.

Le Conseil paroissial de pastorale

Le Décret sur l'apostolat des laïcs dans l'Église, promulgué par le Concile Vatican II en 1965, ainsi que le rapport de la Commission Dumont en 1972, invitaient les laïcs à prendre en charge leurs responsabilités de baptisés.

Le 23 mai 1973, un groupe de paroissiens sensibilisés par cet appel se réunissent sous l'habile direction de Pierre Provost, laïc responsable du C.P.P. au niveau du diocèse, de M. le curé Édouard Berteau, pour mettre sur pied un Conseil de pastorale. Ils ont comme but de répondre aux attentes spirituelles de la communauté, de découvrir ses besoins et aspirations et de participer par le fait même, à la mission de l'Église, comme chrétiens engagés. Ce premier conseil est alors composé de Denis Sicard, président, de Marthe Dulude, Sœur de Sainte-Anne, œuvrant comme enseignante à l'école Saint-Isidore, secrétaire et de Pauline Lecavalier, vice-présidente et trésorière et quelques autres membres.

Aujourd'hui le Conseil actuel continue d'unir ses efforts pour réaliser une communauté chrétienne plus vivante et travaille autour des pôles suivants : liturgie, célébration, fraternité, engagement.

Il se compose du P. Jules Romme, o. prém. permanent, de Madeleine Vary, présidente, de Marthe Dulude, s.s.a., coordonnatrice, de Guy Viau, vice-président, et de Lucien Faille, secrétaire formant le comité exécutif.

Une douzaine de membres et plusieurs collaborateurs œuvrent au sein de ce Conseil dans des comités tels : la famille, les anniversaires de mariage, la liturgie, la préparation au baptême, au mariage, etc.

Cette année, le Conseil fête son 10^e anniversaire de fondation. Un merci bien spécial est adressé à tous ceux et celles qui se sont engagés, qui ont collaboré et qui le font encore au sein de la paroisse. C'est signe que des chrétiens ont compris leur responsabilité comme baptisés.

Historique de l'A.F.E.A.S.

- 1922: Madame Cléophas Bazinet fonde le Cercle des fermières de Saint-Isidore. Elle en est la première présidente et Mlle Alma Dupuis la première secrétaire.
- 1938: À la demande des autorités diocésaines, le Cercle des fermières de Saint-Isidore adhère à l'Union catholique des femmes rurales. Mme Béatrice Colpron est présidente et Mme Claire Lanctôt secrétaire.
- 1957: Le mouvement interrompt ses activités.
- 1964: Mme Jacqueline Lecavalier entreprend de faire revivre l'U.C.F.R. avec l'aide du curé Guy Pratt, aumônier diocésain, Mme Dansereau, présidente diocésaine et Mlle Larose secrétaire diocésaine. Mme Eugène Dubuc accepte la présidence et Mme Jacqueline Lecavalier, le secrétariat.
- 1966: L'Union catholique des femmes rurales et les cercles d'économie domestique se fusionnent et prennent le nom d'Association féminine d'éducation et d'action sociale. Elle veut promouvoir l'éducation et l'action sociale auprès des femmes par la formation de comités spéciaux d'éducation et d'art domestique à l'intérieur des cercles. Laurette Poupart est alors présidente et Louise Boyer secrétaire.
- 1983: Le conseil actuel est composé de: Antoinette Côté, présidente, Laurentia Beaulieu, vice-présidente (art et couture), Francine Leblanc, éducation, Diane Surprenant, secrétaire.

Mentionnons quelques réalisations: Cours d'ambulanciers, de tricot, de couture, clinique du sang, mise sur pied d'une bibliothèque. L'association s'implique aussi au niveau municipal et provincial.

L'Âge d'or

Mardi le 5 février 1974 a lieu à l'école Langevin sous les auspices du Conseil paroissial de pastorale, une assemblée réunissant une quarantaine de personnes afin de décider de l'opportunité de fonder à Saint-Isidore un club d'Âge d'or. Pendant un court entracte pour une pause café, les futurs

membres se consultent afin de former un comité qui est nommé comme suit: Président, M. Donat Dubuc, assisté de mesdames Cécile Gervais, Béatrice Colpron, Fabiola Beaulieu, Madeleine Charron, M. Zénophile Dubuc et Jean Toupin comme secrétaire. M. le curé Édouard Berteau accepte d'être l'aumônier.

La semaine suivante, 38 personnes présentes pour une première réunion. Le conseil décide alors de faire appel au gouvernement fédéral programme « Nouveaux horizons » qui nous octroie une subvention pour nous procurer le matériel nécessaire pour tous les besoins des gens du troisième âge.

Ce club a pour but de favoriser les rencontres amicales et à l'occasion de fêtes spéciales: Noël, Saint-Valentin, fête internationale de l'Âge d'or, etc.

Soulignons le dimanche 27 mai 1979. Ce fut une fête grandiose. Le comité a voulu rendre hommage à nos aînés de 50 ans de mariage et plus. Une belle messe suivie d'un banquet, M. & Mme Napoléon Gervais, 62 ans de mariage et M. & Mme David Demers, 57 ans, M. & Mme Orille Bélair, 55 ans, M. & Mme Conrad Dulude et M. & Mme Donat Dubuc, 50 ans de mariage. On a fêté également Mme Oswald Boyer, âgée de 91 ans et plusieurs personnes de plus de 80 ans. Une table d'honneur, présidée par le curé Jules Romme les réunissait tous. Une adresse fut lue par un des membres. Ce fut une journée inoubliable.

Depuis trois ans, des loisirs d'été sont venus s'ajouter aux activités déjà existantes. Le conseil municipal a offert deux allées de marelles. Aujourd'hui, le club compte 160 membres. Mme Fabiola Beaulieu en est la présidente, Lucille Beaulieu la secrétaire; Adrienne Trudeau, Romain Boyer, Isidore Perras, Cécile Grégoire et Marcel Dubuc forment le conseil d'administration.

Le Club optimiste

Le Club optimiste Saint-Isidore de Laprairie a été fondé le 7 décembre 1975 par le Club optimiste de Saint-Chrysostome et

fait partie du mouvement optimiste international. L'incorporation du club remonte au 7 avril 1976.

- 1975 Bernard Dubuc, président fondateur
- 1976 Gérald Lecavalier
- 1977 Bernard Rouleau
- 1978 Gaétan Lamarre, fonde le club COOL
- 1979 Robert Lemieux
- 1980 Pierre Normandin
- 1981 René Purtell
- 1982 Guy Coallier
- 1983 Roméo Laberge, président élu.

Au cours des années, le club a soutenu diverses organisations sportives dans la paroisse et s'est impliqué auprès de la jeunesse par la semaine de la sécurité pour la jeunesse, la journée de sécurité à bicyclette et de respect de la loi, le concours d'art oratoire et l'art de s'exprimer en public, la journée d'appréciation de la jeunesse. En outre, le club organise la visite annuelle du père Noël à l'école, la visite au Foyer à l'occasion de la fête de Noël, la clinique du sang. Pendant l'été, ils organisent les terrains de jeu et cette année ils ont obtenu un projet d'initiatives locales pour une animation parmi les adultes et les enfants, auquel projet 150 personnes participent régulièrement.

Le réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires

Le réseau d'aqueduc de la compagnie Girard & Bellefleur Ltée était devenu vétuste et les bris de conduite étaient fréquents. L'extension toujours plus loin occasionnait une diminution de la pression d'eau. Pour ce qui est des puisards et des fosses septiques, plusieurs étaient mal construits et mal entretenus. Surtout l'été, les fossés du village répandaient une odeur nauséabonde. Il n'était pas rare de voir jouer des rats dans la fange.

Le 16 septembre 1974, un groupe de contribuables adressaient une requête à la municipalité par l'entremise du C.L.S.C. de Châteauguay, demandant de remédier à la situation. Le conseil demandait au ministère de l'Environnement d'envoyer un représentant pour trouver une solution pour améliorer le système existant dans le meilleur intérêt des contribuables. Il devenait

vite évident que le système d'aqueduc ne répondait plus aux besoins de la population et qu'il faudrait construire un nouveau réseau d'aqueduc et un réseau d'égouts sanitaires. Le 25 novembre, le conseil municipal projetait d'acheter le réseau d'aqueduc privé et retenait les services de la firme d'ingénieurs conseil Lalande, Tétreault & associés, pour évaluer le réseau d'aqueduc existant et voir à l'implantation d'un réseau d'égouts.

Le 5 mai 1975, on pompe pendant 72 heures consécutives pour mesurer le débit du puits de la compagnie Girard & Bellefleur Ltée et la compagnie International Water Supply Ltd procède à une série de tests. Tout démontre que le puits peut livrer une eau excellente en quantité abondante. Au mois d'août, la firme d'ingénieurs présente les plans officiels du réseau d'aqueduc et d'égouts au ministère de l'Environnement pour approbation. Le 15 septembre, la municipalité achète le lot sur la rue Boyer, où la station de pompage doit être érigée. Le 4 novembre, le conseil donne mandat à la firme d'ingénieurs conseil et à M^c Michel Delorme, avocat, de préparer un règlement d'emprunt pour financer la construction éventuelle du réseau. Avis de motion proposé par Bernard Dubuc, annonçant le règlement d'emprunt. Le 17 novembre, Girard & Bellefleur Ltée offre de vendre son réseau d'aqueduc à la municipalité au prix de 75 000\$. Mandat à la firme d'ingénieurs conseil de préparer les demandes de soumission.

La première idée avait été d'envoyer les égouts à l'usine de filtration de Ville Mercier. Mais le 1^{er} mars 1976, le conseil décide d'adopter le plan d'un étang d'oxydation à air libre, proposé par la firme des ingénieurs conseil.

Le 12 août 1976, le conseil accepte la soumission de la firme Fortin et Moreau Inc. au montant de 2 271 650\$ pour la construction du réseau d'aqueduc et d'égouts. Le ministère des Affaires municipales offre une subvention de 3 420 000\$. Le 19 décembre 1977, un avis de motion annonce un règlement d'emprunt de 3 725 000\$. Le 16 janvier 1978, ce règlement est adopté. Le 24 janvier, il y a une soirée d'information concernant le projet à l'école Saint-Isidore. Le 8 février, de 8 h du matin à 10 h du soir, il y a assemblée des électeurs propriétaires où ils peuvent demander la tenue d'un référendum. Un référendum a

effectivement lieu le 15 mai 1978 ; 93 propriétaires votent pour la construction du réseau et 163 votent contre.

Le 20 juin, le gouvernement augmente sa subvention à 4 216 696 \$. De nouvelles soumissions sont demandées et on retient la soumission de la firme Corival Inc. Le 29 octobre, le conseil adopte un règlement d'emprunt au montant de 3 980 000 \$. Il y a de vives discussions dans la paroisse, qui débordent même dans les journaux. Les citoyens demandent un référendum qui est tenu le 30 novembre et 1^{er} décembre. Le résultat est 144 pour et 104 contre. En valeur : 2 592 900 \$ pour et 1 514 700 \$ contre. Ce qui ne suffit pas, car la loi exige que les votes positifs doivent représenter 60% des personnes habilitées à voter. Le conseil s'adresse au Service de protection de l'environnement pour ordonner l'exécution des travaux selon les plans préparés par les ingénieurs conseil Lalande, Tétreault & associés. L'ordonnance est émise le 28 février 1980. Le ministère des Affaires municipales augmente la subvention à 4 764 140 \$.

Le 21 avril 1980, le conseil retient les services de MM. Jean et Yvan Tétreault, arpenteurs-géomètres, pour tous les travaux d'arpentage inhérents à l'implantation du réseau d'aqueduc et d'égouts. M. René Trudeau est engagé comme surveillant. Il doit voir à disposer des surplus de terre d'excavation, déterminer avec les propriétaires l'emplacement de l'entrée d'eau et d'égout, surveiller les matériaux utilisés.

La firme Corival, sous la direction de Guillaume De Paoli, a exécuté les travaux pour la construction du réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires, d'une station de pompage d'aqueduc et de deux stations de pompage d'égouts le long du rang Saint-Régis et d'un étang d'oxydation, du mois de mai au mois d'octobre 1980. L'inauguration du réseau eut lieu le dimanche 8 novembre sous la présidence du maire Isidore Primeau.

Le terrain de loisirs

Le 29 avril 1975, M. Yvan Côté, arpenteur-géomètre, procédait à l'arpentage du lot n° 118, propriété de la fabrique, et de la partie du lot n° 117 qui était la propriété de Mlle Yvonne Beaulieu. Le coût de ces travaux était défrayé à part égale par la corporation municipale et la fabrique de Saint-Isidore. La

corporation acheta la propriété de Mlle Beaulieu, sur laquelle se trouvait une superbe maison victorienne, pour le prix de 15 000 \$. La démolition de la maison fut confiée à M. Claude Turcot et l'enlèvement du solage à M. Benoît Gervais. En septembre, des camionneurs furent engagés pour faire le transport de gravier pour le chargement de la rue qui conduit au terrain de jeu. Fin octobre « Pavage Chenail Inc. » effectuait le pavage de cette rue. Le 7 mars 1977, le nom du chanoine Lecourt est donné à cette rue.

Le 12 mars 1976, le conseil s'adresse au Haut commissariat des loisirs et des sports pour obtenir une subvention pour l'aménagement du terrain de jeu et l'installation d'un système d'éclairage adéquat pour le jeu de balle. Le 5 avril, Bernard Dubuc est autorisé à faire niveler et aménager le terrain de jeu. Après un changement de gouvernement, le conseil réitère sa demande de subvention. Le 1^{er} avril 1977, le député Claude Dubois promet la subvention de la part du gouvernement. Les lumières du terrain de balle furent installées par M. Marcel Leduc de Beauharnois. Le chalet des loisirs fut construit en 1978. En deux jours, toute la municipalité est visitée par des solliciteurs bénévoles, qui collectent 18 000 \$. Le conseil promet d'investir une somme équivalente.

En 1981, furent aménagés à grands frais le terrain de tennis et la patinoire extérieure. Divers contrats furent accordés pour la pose de l'asphalte, de la clôture, des bandes de patinoire, pour l'éclairage. En 1982, la municipalité distribuait plusieurs centaines d'arbres pour être plantés à travers la paroisse.

Club d'haltérophilie « le Gros Bill »

C'est en 1976, que Léonard Bilodeau fonde le club des « Gros Bill ». Son fils Alain avait pris goût à l'haltérophilie en regardant les vedettes internationales lors des jeux olympiques de Montréal. En quelques années, l'haltérophilie s'est implantée solidement à Saint-Isidore et les environs, à tel point que le club possède pas moins de 13 plateaux d'entraînement dans la région. La polyvalente La Magdeleine accorde son entière collaboration aux athlètes au niveau des activités parascolaires. Il semble que les althérophiles font de meilleurs étudiants. Léonard Bilodeau

est maintenant entraîneur national. Il dirige le plus prestigieux club d'haltérophilie au Québec, avec au-delà de 60 membres.

Les premières années de l'entraînement sont consacrées à apprendre les différents mouvements, la technique. Après un certain temps, les jeunes peuvent commencer à travailler avec des charges de plus en plus imposantes en poids. Aujourd'hui, le club peut s'enorgueillir de plusieurs membres de niveau national.

Alain Bilodeau est né en 1966. Dans la saison 1981-82, il fut tour à tour champion Louis Cyr avec un nouveau record pour les moins de 15 ans, champion scolaire avec nouveaux records pour les moins de 18 ans, champion junior québécois pour les moins de 20 ans, champion sénior québécois. Le 22 mai 1982, il devenait champion senior canadien. Aux jeux d'hiver du Canada à Chicoutimi, en mars 1983, il obtenait la médaille d'or. Aujourd'hui, Alain envisage de se rendre jusqu'aux jeux olympiques.

La brigade des pompiers volontaires de Saint-Isidore Inc.

De tous temps, Saint-Isidore a possédé un certain équipement pour lutter contre les incendies. Le 6 octobre 1941, le conseil engageait Maurice Bazinet pour faire l'inspection des pompes à incendie et faire un inventaire de l'équipement. Avec l'installation de l'aqueduc, le conseil tient une réunion, le 23 juillet 1945 sur la question de la protection contre l'incendie et demande à la fabrique une contribution de 25\$ par an, pour dix ans, pour l'achat de boyaux. Le premier feu que les pompiers ont à combattre est celui de l'école du village. Jusqu'ici, il y a peu de protection dans les rangs.

Le soir même d'un incendie, où une famille fut jetée sur le pavé avec ses seuls vêtements, M. le maire, René Dubuc, convoque une assemblée spéciale des membres du conseil pour discuter de la protection contre les incendies. C'était le 12 novembre 1965.

« Attendu que la municipalité n'est pas suffisamment équipée pour combattre les incendies ; Attendu que la majorité des contribuables de la paroisse demandent au conseil municipal d'organiser une protection adéquate ; Attendu qu'un camion usagé avec une

citerne d'environ 1 200 gallons est offert à la municipalité au prix de 500 \$; il est proposé par le conseiller Lucien Lemieux, appuyé par le conseiller Joseph Beaulieu et unanimement résolu que le conseil municipal soit et est autorisé à faire l'achat de ce camion de M. Benoît Gervais, au prix ci-haut mentionné. »

« Il est proposé par M. le conseiller Lucien Lemieux, secondé par le conseiller Joseph Beaulieu et unanimement résolu que M. Maurice Bazinet garagiste soit et est par la présente résolution nommé chef des pompiers ».

Prenant à cœur la charge qui lui était assignée, le nouveau chef des pompiers se mit à la tâche pour doter notre municipalité d'une protection qui au début semblait minable, mais qui était appelée à une grande réussite. On fit l'achat d'un camion citerne usagé, qui fut transformé en camion à incendie, de deux échelles, de vêtements pour 12 pompiers, tels que casques protecteurs, bottes sécuritaires, mitaines d'amiante.

À tout cela, il fallait surtout du capital humain et c'est pourquoi une invitation fut faite à tous les citoyens désireux d'offrir leur service. Après plusieurs rencontres des personnes intéressées, le groupe fut formé et prit le nom de : La brigade des pompiers volontaires de Saint-Isidore Inc. Voici les noms des premiers membres :

Maurice Bazinet : directeur chef ; Isidore Primeau : ass. directeur ; Gérard A. Beaulieu : adjoint ; Julien Fournier : secrétaire ; Donation Trudeau : section sociale ; Fernand Perras, J. Louis St-Marseille, Léo Beaulieu, Roger Bazinet, André Meunier.

Depuis cette date, plusieurs ont fait partie de la brigade succédant aux membres qui devaient pour des raisons personnelles quitter les rangs et nous profitons de l'occasion pour remercier toutes ces personnes de leur support, contribuant au succès de la brigade. Comme tout l'équipement était remisé au garage Bazinet, les réunions hebdomadaires et le départ des pratiques se faisaient à cet endroit. Jugeant que notre équipement serait insuffisant en cas de danger de conflagration, la brigade délégua son chef auprès du conseil municipal, afin de demander la permission de mettre sur pied un système d'entente intermunicipal avec Saint-Rémi, Saint-Constant, Saint-Urbain, Mercier et Kahnawake. Deux fois, nous avons dû avoir recours à cette aide. La première fois au mois de juillet 1966, pour la

maison de Ubald Pagé. Si on se fie aux commentaires, l'intervention était rapide et efficace.

La bénédiction du poste de pompiers et l'inauguration officielle de la brigade eut lieu le dimanche 15 mai 1966 par le curé Paul Patenaude. Étaient présents : M. le maire René Dubuc, les membres du conseil municipal, le commissaire du département d'incendie, M. Yvon Gervais, le chef Maurice Bazinet, quelques sapeurs de Saint-Rémi et un nombre imposant de citoyens.

Donatien Trudeau était le premier président du comité des activités sociales. Depuis 15 ans, on assiste à des activités variées, telles que les parties de sucre, la semaine de la prévention, les Tag Day, la parade des camions d'incendie dans les localités environnantes, le souper dansant annuel, donnant ainsi à toute la population l'occasion de mieux connaître leurs pompiers et leur équipement. C'est aussi une occasion de fraterniser avec eux.

Notons quelques faits importants : 1966 : achat d'une première unité de secours usagée, provenant de Saint-Rémi ; 1969 : achat d'un camion citerne neuf d'une capacité de 2 000 gallons ; 1970 : construction du poste de pompiers actuel ; 1973 : achat d'une unité de secours neuve ; 1976 : achat d'un camion citerne d'une capacité de 2 400 gallons, achat d'une auto-pompe d'une capacité de 625 GPM ; 1977 : achat d'une réserve de 500 gallons.

Nous possédons aussi pour la protection des sapeurs et du public des masques à fumée, un ressusciteur, une trousse d'urgence et de premiers soins, une civière et une grande quantité d'outils.

La brigade actuelle est composée comme suit : Serge Brais : chef directeur ; G.A. Beaulieu : ass. chef ; Claude Dubuc : capitaine ; Réjean Bazinet : lieutenant ; Pierre Daigneault : secrétaire ; Maurice Bazinet : chef honoraire à vie ; Roger Bazinet, Léo Beaulieu, Denis Boyer, Denis Faille, Serge Favreau, Armand Gervais, Louis Lanctôt, J. Claude Poupart, Rolland St-Pierre, Yves St-Pierre, Michel Trudeau, Ernest Yelle.

L'équipement est actuellement composé de : un poste de pompiers de quatre places avec salle de repos ; autopompe Chevrolet 1977, 625 GMC ; unité de secours, 1973, 17 pds ; camion citerne, 1972, 2 400 gallons ; camion citerne, 1969, 2 000

gallons; bassin portatif, 1 500 gallons; réserve d'eau Colombia Electric, 300 000 gallons; réserve d'eau, aqueduc municipal, 350 000 gallons; 57 bornes-fontaines.

Faits divers

C'est le 17 décembre 1973, que le conseil juge opportun de municipaliser l'enlèvement des vidanges. M. Gérard Sambault de Ville Mercier fut engagé pour l'enlèvement des vidanges à partir du 1^{er} mai 1974.

C'est en 1975, que le ministère des Affaires municipales préparait un règlement de zonage pour notre paroisse. C'est en 1980, que la municipalité adoptait un règlement sur le zonage agricole.

Le 14 juin 1975, un des conseillers municipaux, M. Denis Dulude, épousait Mlle Gisèle Bélanger. Le conseil municipal offrit à l'heureux couple un cadeau de 25\$.

Le 27 mai 1980, le conseil municipal loue une maison dans le village de Saint-Isidore pour servir de bureau municipal. Le 1^{er} juillet 1982, le conseil loue la moitié du presbytère (2 000 pieds carrés). La restauration est confiée à Yvon Riendeau et son épouse Sabine Soudant. La peinture est faite par Thai Công Vô. Tous les détails sont soignés. Un joyau d'architecture, un bien patrimonial est mis à la disposition de la population de Saint-Isidore.

Maires : 1949 Donat Dubuc
 1957 Henri Poupart
 1959 Ubald Pagé
 1963 Henri Lanctôt
 1965 René Dubuc
 1967 Eugène Demers
 1971 Isidore Primeau
 1981 Bernard Dubuc

Secrétaires de la municipalité

juin 1945	François-Théophile Langevin, notaire
1 ^{er} janvier 1888	Joseph Napoléon Colpron, notaire
18 mars 1901	Lorenzo Longtin, instituteur
1 ^{er} avril 1912	Conrad Bellefleur, instituteur
4 août 1914	Dr Léopold Carignan, médecin
1 ^{er} mai 1922	Roméo Patenaude
3 décembre 1923	Stanislas Girard, ferblantier
5 janvier 1925	Dr Louis M. Lamothe, médecin
8 mai 1930	Stanislas Girard, ferblantier
7 juillet 1941	J.B. D'Amour, chef de gare
1 ^{er} novembre 1950	Gérard A. Sicard, comptable
3 août 1959	Henri-Paul Patenaude, cultivateur
9 juin 1980	Jean-Benoît Laberge, bachelier en relations industrielles

La commission scolaire régionale

En 1962 commence la régionalisation du cours secondaire. Saint-Isidore demande d'appartenir à la régionale de Château-guay, ce qui serait beaucoup plus avantageux au point de vue transport et service. Le 9 mars 1964, les commissaires demandent l'autorisation au surintendant de l'Instruction publique de pouvoir sortir de la commission scolaire régionale Lignery et adhérer à la commission régionale Youville.

En 1965, la régionale de Lignery ne veut pas établir de sous-centre à Saint-Rémi. Les Sœurs de Sainte-Anne expriment le désir de quitter la paroisse. Une demande est faite à la Fédération des commissions scolaires de laisser les élèves de 7^e et 8^e année dans les paroisses. À Saint-Isidore, la commission scolaire maintiendra la 7^e année et la 8^e et 9^e année filles du cours scientifique pendant deux ans. Les autres jeunes partiront dès septembre 1965 pour Laprairie. Dans une assemblée de toute la paroisse, tenue à l'école Saint-Isidore, les commissaires obtiennent des autorités de la maison mère des Sœurs de Sainte-Anne de laisser quatre religieuses à Saint-Isidore.

Regroupement des commissions scolaires

En 1971, un conseil provisoire fut formé pour étudier un plan de regroupement des commissions scolaires locales. Le conseil provisoire de la commission scolaire nouvelle de Napierville se réunit pour la première fois, le 4 novembre 1971 à l'école Pierre Bédard. Jean-Marc Dupuis, président de la commission scolaire de Saint-Isidore et Réal Poupart, secrétaire-trésorier, siègent sur le conseil. Huit paroisses adhèrent à la commission scolaire régionale de Napierville, qui est divisée en 13 districts au prorata des élèves. La paroisse Saint-Isidore est divisée en deux quartiers. Le quartier n° 12 comprend toute la partie de la municipalité du côté sud-ouest de la rue Dupuis jusqu'à l'extrémité de la paroisse finissant à Saint-Urbain. Le quartier n° 13 comprend toute la partie située du côté nord-est de la rue Dupuis jusqu'à l'extrémité de la paroisse finissant à Saint-Constant.

À la réunion du 27 janvier 1972, il est proposé par Jean-Marc Dupuis qu'à la demande des parents, le conseil provisoire accepte le maintien de la 7^e année à Saint-Isidore et que la dite demande soit transmise au ministère de l'Éducation. À la réunion du 10 mai 1972, Mme Vary, titulaire de la 7^e année est réengagée pour enseigner la 7^e année à Saint-Isidore. Cette résolution durera pour les cinq années suivantes. La clientèle scolaire étant de 323 élèves, neuf titulaires à plein temps, sous la direction de Sr Marguerite Legault, furent engagés pour enseigner de la 1^{re} à la 6^e année.

Le 30 mai 1972, aux élections scolaires de la nouvelle commission scolaire de Napierville, Jean-Marc Dupuis fut élu au siège n° 12 et Guy Viau au siège n° 13. Jean-Marc Dupuis a été commissaire scolaire pendant 18 ans, dont 4 ans président de l'exécutif; Guy Viau, commissaire pendant 6 ans et Roger Bourdeau commissaire pendant 6 ans.

Le 30 juin 1972, à 9 h du soir, les commissaires de la commission scolaire de Saint-Isidore se réunissent pour leur dernière assemblée d'une histoire de 140 ans. Cette réunion prenait fin à minuit. Le 1^{er} juillet 1972, les commissions scolaires locales sont regroupées dans des commissions scolaires régionales. Saint-Isidore fait maintenant partie de la commission scolaire de Napierville.

Aujourd'hui, M. Roger Bourdeau est membre de l'exécutif de la commission scolaire régionale et M. Jean-Marc Dupuis vice-président. L'école de Saint-Isidore compte 260 élèves.

M. Robert Legault est le directeur
 10 professeurs de la 1^{re} à la 6^e année
 1 professeur de maternelle
 1 professeur d'éducation physique
 ½ professeur d'art plastique
 ½ professeur d'orthopédagogie
 1½ concierge
 1 secrétaire
 4 gardiennes pour l'heure du dîner.

Le départ des Sœurs de Sainte-Anne

Le 23 juin 1974, après 51 années de services dans la paroisse, nos Sœurs de Sainte-Anne quittent leur couvent. Les paroissiens tiennent à remercier les religieuses avant leur départ. À 11 h 30 il y a messe solennelle, chantée par les deux chorales. Dans son homélie, le curé parle de tout le bien que les religieuses ont accompli dans la paroisse. Après la messe, 400 personnes se réunissent à l'école Saint-Isidore, où un goûter est servi. Une adresse est lue par M. Jean-Marc Dupuis, président de la commission scolaire. Sœur Lucille Renaud, supérieure provinciale remercie les paroissiens et déplore le départ des religieuses, faute de personnel. Une plaque souvenir est offerte et une rue reçoit le nom de rue Sainte-Anne. Le 28 juin, c'est le départ définitif. « Après avoir tout cédé, nous fermons les portes, nous quittons cette paroisse avec beaucoup de chagrin. Les gens étaient très sympathiques. »

Comité d'école Saint-Isidore

Le comité d'école fut formé le 4 octobre 1972, Léonard Bilodeau en fut le premier président.

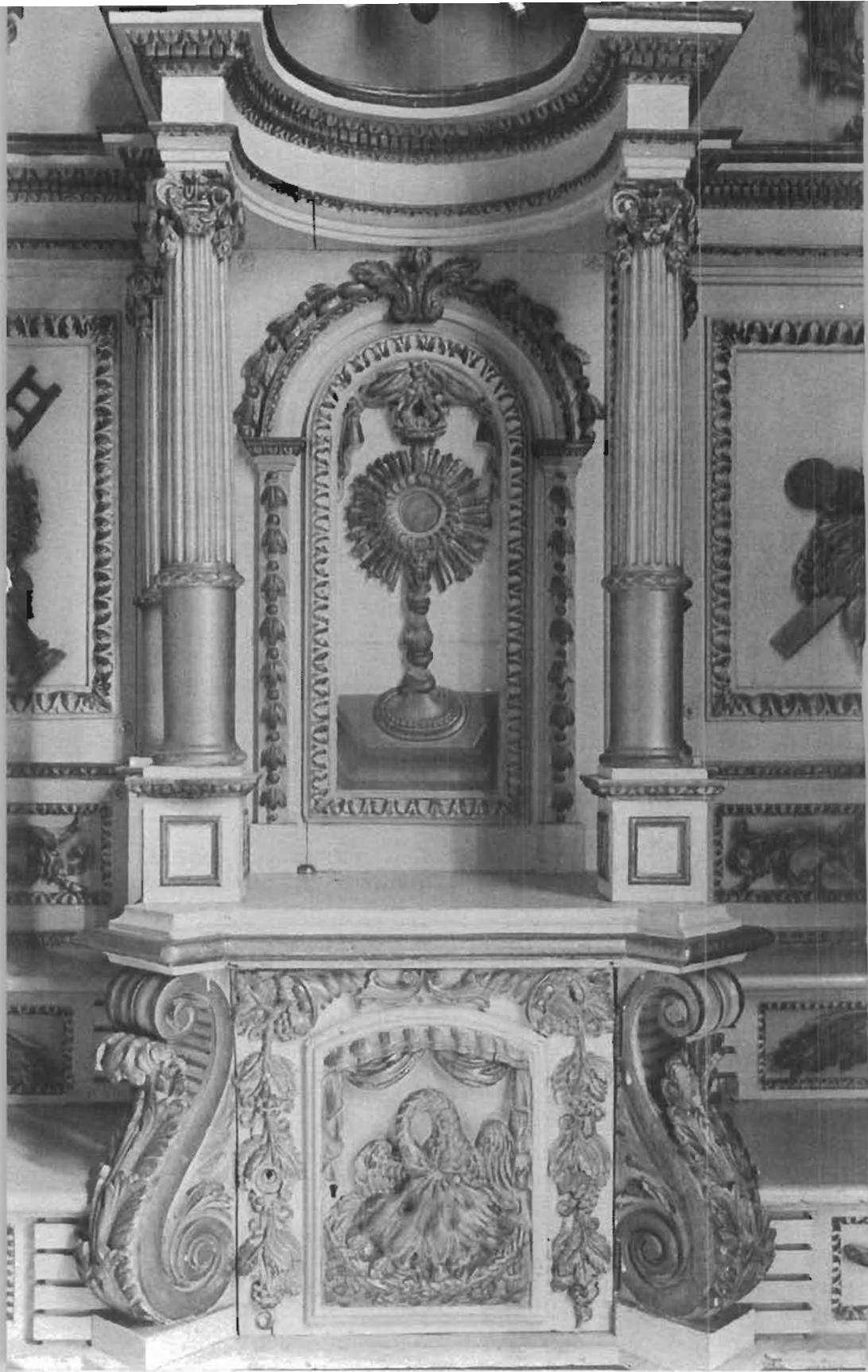
1972 Léonard Bilodeau	1978 Lili Legault
1973 Roger Bourdeau	1979 Francine Trudeau
1975 Bernard Rouleau	1980 Linda Turner
1976 Roger Bourdeau	1981 Murielle Larivière
1977 Louise Dussureault	1982 Rock Maltais

Jules Romme, chanoine de l'ordre de prémontré

Je suis né le 4 mai 1924 à Sprundel, village du Brabant, Pays-Bas. Baptisé le même jour par mon oncle, je reçus les noms de mes grands-parents : Jean Hubert Adrien. Mon père s'appelait Walterus Romme et ma mère Catharina Aarts. J'ai fait mes études secondaires en Belgique, mes études collégiales aux Pays-Bas, mes études philosophiques en Belgique, mes études théologiques au Canada. Dans ma famille, il y avait 12 prêtres, frères et sœurs. Entrée dans l'ordre de prémontré le 15 août 1946, j'y reçus le nom de Jules.

Je suis arrivé le 27 septembre 1949 à Saint-Bernard-de-Lacolle, où j'ai été ordonné prêtre le 11 juillet 1952 par Mgr Gérard-Marie Coderre. Pendant quinze ans, je fis la catéchèse et le service religieux dans les paroisses environnantes et j'enseignais la bible et l'histoire au monastère. En 1962, je suis devenu membre de la société historique de la Vallée du Richelieu. En 1975, j'ai reçu d'héritage Canada le prix d'honneur pour la province de Québec pour la meilleure restauration d'un bâtiment historique faite au cours de l'année. J'ai été vicaire économe dans plusieurs paroisses pendant la maladie prolongée de leur curé. C'est ainsi que j'ai été vicaire économe pendant l'été et l'automne de 1960 à Saint-Isidore quand le curé Choquet avait eu un accident.

Le 2 mars 1967, je suis devenu curé de Saint-Bernard. La fabrique était alors endettée d'environ 25000\$. Après avoir restauré l'église, le presbytère, la salle paroissiale et une partie du cimetière, il y avait à mon départ de la paroisse 15 382,30 \$ en caisse et 3 500 \$ de dettes. J'ai profité de programmes gouvernementaux pour effectuer des réparations et aussi pour lancer des programmes d'animation dans la paroisse. Pour les hommes, il y avait un club Lion très actif, et pour les dames, l'A.F.E.A.S. très florissante. Il y avait un comité très actif pour organiser des sports et des loisirs. Pour les grandes fêtes, il y avait une chorale d'une trentaine de personnes, pour laquelle je dois remercier Mme Micheline Gamache et Mme Lévesque. Pour les enfants, on organisait toutes sortes de célébrations. Il y avait aussi les vieillards de la résidence Saint-Bernard, et l'été de nombreux campeurs auxquels il fallait apporter son attention. Je me suis



aussi occupé activement d'œcuménisme. Au début, il y avait quelques pauvres qu'il fallait secourir, mais quand les lois sociales se sont améliorées, je me suis vite aperçu que les pauvres étaient plus riches que moi. C'est alors que je me suis tourné vers les enfants qui avaient des difficultés dans leur famille. C'est ainsi que j'ai rencontré, le 23 juin 1970, Daniel, que j'ai eu la joie d'adopter plus tard.

Le 15 août 1978, je suis devenu curé de Saint-Isidore. Les paroissiens ne devaient pas s'attendre à voir arriver un curé passablement bohème et un peu négligeant, têtu par-dessus le marché. J'ai trouvé ici de nombreuses organisations bien structurées et un corps de marguilliers très actif. Sœur Marthe est venue me seconder. Nous nous sommes appliqués à exercer un apostolat particulier auprès des familles, car « la foi, ça se vit d'abord en famille ».

Les marguilliers se sont attaqués à des travaux de restauration considérables. Mentionnons, entre autres, Paul Lanctôt qui a révisé tous les contrats du cimetière, Jean-Paul Pigeon qui a supervisé la restauration de l'intérieur de l'église, Armand Fleurant la réparation du cimetière, Claude Dubuc le nettoyage du clocher. À Noël 1982, Rémi Trudeau, avec l'aide d'Armand Fleurant et de Claude Dubuc, a installé l'éclairage dans le clocher. En 1982, une partie du presbytère fut louée à la municipalité, qui la fit restaurer avec beaucoup de précision.

Le 12 septembre 1982, j'avais la douleur de perdre un de mes enfants. La veille avait été une journée torride. Il était sorti avec des amis et il était rentré fatigué et un peu malade. Il était pourtant allé acheter de la peinture pour pouvoir travailler le lendemain, mais il est mort dans son sommeil. Je remercie les paroissiens qui m'ont manifesté tant de sollicitude dans ces moments douloureux.

Les réfugiés

À l'été de 1979, fut révélée au monde toute l'horreur des « réfugiés de la mer », des Vietnamiens, des Cambodgiens et des Laotiens pacifiques, qui, fuyant les massacres perpétrés par les armées communistes, s'embarquèrent sur de frêles esquifs pour tenter de trouver un pays compatissant. Un mouvement de

solidarité s'organisa à travers le monde pour apporter au moins une solution partielle au problème des réfugiés du Sud-Est asiatique.

Le 7 août 1979, la fabrique de Saint-Isidore, au nom des paroissiens, s'engageait à secourir une famille de réfugiés. C'est ainsi que le 16 janvier 1980 arrivait la famille Tung dans la paroisse, une famille de réfugiés cambodgiens. La veuve Bong Heng, son fils Kim Long, ses deux filles Channy et Channa, son petit-fils Hock Sean. Channa était accompagnée de son époux Y Taing. Quatre mille dollars furent collectés pour les nourrir et les loger. Quelques paroissiens leur procuraient du travail occasionnel. Dès le mois d'octobre, cette famille fut suffisamment intégrée dans la vie québécoise pour s'occuper de leurs propres affaires.

Pour rivaliser avec le zèle de ses paroissiens, le curé accueillait des Vietnamiens : Duc Thanh Huynh et Thai Công Võ, âgés de 17 ans, Van Hung Nguyen, âgé de 23 ans, Thé Vũ Kieu, âgé de 16 ans et Tan Phat Phan, âgé de 15 ans. Thai Công est décédé le 12 septembre 1982. Jésus, Marie, Joseph, prenez soin de mon Thai Công.

Marthe Dulude, s.s.a.

Marie-Marthe Dulude, née à Saint-Mathieu, baptisée à Saint-Constant, est la fille d'Omer Dulude et d'Orphélia Malo. Sa mère est née à Saint-Isidore ; ses ancêtres maternels, Osias Malo, Emma Dubuc, Augustin Dubuc, sont des pionniers de cette paroisse. Toute jeune, elle a répondu à l'appel du Seigneur et s'est dirigée au noviciat des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, où elle a fait profession en 1939. En communauté, elle reçoit le nom de sœur Marie-Marthe de Provence. Elle enseigne un an à Montréal, 28 ans à Saint-Clet et 11 ans à Saint-Isidore. Elle s'intègre facilement dans son milieu de travail.

Après 40 ans d'enseignement, elle se taille une place enviable dans l'apostolat paroissial. Pour répondre aux besoins pastoraux de la paroisse, Mgr Bernard Hubert lui assigne la fonction d'animatrice à temps partiel. Dans cette fonction, elle travaille en étroite collaboration avec le pasteur et les agents bénévoles du milieu, comme les membres du C.P.P. et les marguilliers.

En 1973, avec d'autres laïcs, elle met sur pied le conseil paroissial de pastorale. Afin de sensibiliser les parents aux priorités diocésaines, telle « l'éducation de la foi des adultes », elle commence dès le 5 février 1974 des réunions de catéchèse aux parents. Elle prévoit aussi un mouvement de vie spirituelle au sein de l'Âge d'or. Avec l'aide du responsable diocésain, le frère Olivier, un conseil de laïcs est formé en janvier 1976 pour élaborer un plan d'action autour du mouvement « Vie montante ».

Les jeunes ont aussi son attention, puisqu'elle fait appel à de jeunes travailleurs et travailleuses pour commencer le J.O.C. dans la paroisse. Elle s'occupe activement de la pastorale scolaire et essaie de trouver de nouvelles formes d'apostolat auprès des familles.

Histoire de la J.O.C.

La jeunesse ouvrière chrétienne de Saint-Isidore a connu ses débuts à l'automne 1979. Suite à un contact de sœur Marthe Dulude, s.s.a., un groupe de 6 personnes s'est réuni. Deux permanents de la J.O.C., dont Alain Léonard, ont suivi notre cheminement à l'intérieur de ce mouvement. Alain travaille maintenant comme aumônier national.

Les premières rencontres étaient informelles, mais nous nous rencontrions une fois par semaine pour échanger sur nos réalités au point de vue travail, famille, société, engagement chrétien. Ensuite nous avons visité des jocistes des régions avoisinantes. Nos réunions se basaient davantage sur les grandes lignes de conduite de la J.O.C. « VOIR — JUGER — AGIR ». Le C.L.S.C. permettait d'utiliser ses locaux pour nos réunions. Une dizaine de jeunes œuvraient à ce moment au sein de ce mouvement.

Peu à peu, les membres se sont orientés vers d'autres projets et ont délaissé graduellement le mouvement, mais les principes de base acquis sont de précieux outils. Nous avons vécu des expériences et découvert des amitiés durables.

Les armoiries

De sinople à une bande d'or, accompagnée d'une rose en chef et d'une charrue en champagne. L'écu est soutenu par deux tresses de feuilles, frêne, érable, chêne, et des épis de blé. Au listel de sinople, la devise en or : « Pour qu'il se fait fort ».

le sinople : la verdure des champs

la bande : le baudrier, signe du courage des pionniers

la rose : des armes du Sieur Lemoyne

la charrue : saint Isidore le laboureur

les feuilles : les arbres spécifiques de la région

le blé : première richesse du sol

Le laboureur doit couper la terre en ligne droite avec le coutre, le fendre avec le soc et le retourner avec le versoir. Il doit appuyer de toutes ses forces sur les mancherons et mener son attelage avec habileté. Tirer un sillon droit, c'est faire du bon travail. Le laboureur est un bon travaillant.

Le 6 septembre 1831, un certain nombre d'habitants de Williamstown (Saint-Urbain), de Saint-Rémi et de la côte Saint-Régis se réunissent pour décider de creuser un cours d'eau le long de la grande ligne seigneuriale de Châteauguay et de Beauharnois. Les habitants présents signent pour eux-mêmes ainsi que pour leur voisin absent : « pour lequel il se porte garant ». Le notaire écrit : « pour qu'il se fait fort ». Le conseil municipal a choisi cette devise pour manifester qu'aujourd'hui encore, il faut se supporter mutuellement pour avoir une meilleure qualité de vie à l'intérieur de notre paroisse.

